



Mais étant un être humain, je suis nantie d'un cerveau qui me permet de m'apercevoir que lorsque je manipule et modifie n'importe quelle partie du cercle, il y a des répercussions sur tout l'ensemble.

Sue Hubbel - A country year living the question, 1983

PARTIE V :
L'ELABORATION D'UN MODELE
THEORIQUE (2007 - 2012)

Chapitre I : L'engagement dans une recherche théorique (Etape 4 - 2007)

Ce chapitre présente l'étape de recherche intervenue en avril et mai 2007, qui marque l'entrée dans un véritable travail d'élaboration théorique. La découverte d'une « confusion de sens » au sein des résultats de l'enquête avait apporté de précieuses clés de lecture du « discours sur la propreté », mais cette « confusion de sens » semblait provenir d'une erreur d'interprétation, dont la nature restait inexplicée.

A la suite de cette découverte³⁸⁴, je m'étais employée à formuler les termes des nouvelles interprétations ainsi ouvertes, pour les besoins des projets d'intervention que je souhaitais proposer aux Collectivités. La mission que j'ai effectuée auprès de la communauté d'agglomération *Plaine Commune*, de novembre 2006 à avril 2007³⁸⁵, m'a permis d'approfondir encore mes analyses sur le sujet. Mais, sur le plan théorique, les recherches étaient restées en l'état.

La présente étape de travail constitue donc la première phase de recherche sur la question de la construction du sens. Elle ouvre la succession des cinq étapes présentées dans cette partie de la thèse, qui conduiront à l'aboutissement du *Modèle méta*.

Le second chapitre présentera le compte-rendu de l'enquête sur le thème du « petit commerce » ainsi que l'Etape 5, celle-ci étant formée par les travaux d'analyse des entretiens de l'enquête. Elle confirmera la possibilité de modéliser les découvertes réalisées (cf. Chapitre II, p. 380).

Les chapitres suivants seront consacrés à l'Etape 6.0 (Chapitre III, p. 412) et aux Etapes 6 et 7 (Chapitre V, p. 456 et 480). L'enquête sur le thème des relations de voisinage fera l'objet du (Chapitre IV, p. 424).

³⁸⁴ Voir l'Etape 3, (cf. Partie IV, p. 292).

³⁸⁵ Voir ci-dessus (cf. VI.E - p. 340).

I.A - Introduction : l'approche de la construction du sens

Je me suis engagée dans cette nouvelle étape de recherche pour les besoins de l'article que Pierre Quettier m'avait encouragée à rédiger, pour la revue *Les cahiers d'ethnométhodologie*, publiée par les Presses du LEMA.

Le LEMA (Laboratoire d'Ethnométhodologie Appliquée) était animé par l'équipe des chercheurs enseignants du DESS « Ethnométhodologie et informatique » de l'Université Paris 8, en particulier par Jean-François Dégremont et Pierre Quettier. Ceux-ci dirigeaient également la revue, avec la précieuse collaboration de Maryz Courberand, ancienne étudiante du DESS et correctrice professionnelle, qui était par ailleurs chargée des enseignements relatifs à l'écriture académique. Elle se chargeait également de l'animation des ateliers d'écriture, proposés aux auteurs et futur auteurs de la revue, l'objectif étant principalement d'encourager les titulaires du DESS à s'engager dans la publication de leurs travaux. Pour ce qui me concerne, je crois pouvoir affirmer que, sans le soutien apporté par ces ateliers, je n'aurais pas su dépasser ma réticence à m'engager dans le travail d'écriture.

Le travail de recherche, décrit ci-dessous, s'est déroulé en avril et mai 2007. La première phase de rédaction de l'article a été entreprise à l'automne. Elle a été interrompue, durant la période de réalisation de l'enquête sur le thème du « petit commerce » (de décembre 2007 à juin 2008), pour reprendre durant l'été. Cette seconde phase de rédaction m'a permis d'achever la formalisation du travail de recherche, en profitant des avancées apportées par la réalisation de cette seconde enquête.

1) Le schéma de synthèse de l'enquête et la réalité

J'éprouvais des difficultés à rendre compte de mes travaux pour plusieurs raisons. Je n'avais toujours pas élucidé « l'énigme » de la construction du schéma de synthèse. Et, comme on l'a vu au sein des conclusions de l'étape précédente, je considérais que le schéma de synthèse ne représentait pas la « réalité » vécue, et que la « confusion de sens », portant sur la signification des mots « jeter » et « salir », était issue d'une erreur d'interprétation, qui m'incitait à douter de la teneur et de la validité du schéma.

Cependant, j'ai rapidement abandonné l'idée qu'il s'agissait d'une erreur, car le schéma me semblait traduire fidèlement le contenu du « discours sur la saleté ». J'avais, à cette période, poursuivi l'étude de la théorie des types logiques ainsi que des concepts ethnométhodologiques. Cela m'a permis d'appréhender plus clairement la hiérarchie des niveaux logiques existant entre la « réalité », telle qu'elle est perçue dans le cadre de la vie quotidienne, et la « réalité » formée par un récit *portant sur* les activités de la vie courante, et décrivant la signification qui leur sont attribuées. Le schéma se révélait donc valide, en tant que « système de représentation », et non en tant que description de la « réalité ».

Il me fallait cependant répondre encore à plusieurs questions restées ouvertes : celle du mode de construction du schéma de synthèse ; celle de la nature de la « confusion de sens » ; et enfin, celle que j'exprimais ainsi dans les pages du journal de recherche : « *Puisque le geste [de salir] n'est pas une action et que la saleté ne signifie pas objets physiques, qu'est-ce que représente le schéma ?* », [JdR – 12/05/07].

Les travaux, réalisés durant la présente étape ont permis d'y répondre. On peut considérer qu'ils représentent une première approche de la question de la construction du sens, en mettant en lumière le rôle du langage dans la constitution de la « confusion de sens ».

2) La présentation du contenu du chapitre

Sont présentés ci-après :

1) La description des travaux réalisés [cf. I.B -352]. Celle-ci comprend :

- La présentation détaillée et commentée des travaux [cf. I.B.1 - p. 352]
- La découverte du mode de construction du schéma de synthèse [cf. I.B.2 - p. 355]
- La détermination du statut théorique du schéma de synthèse [cf. I.B.3 - p. 362]. Les travaux de cette étape ont constitué une première avancée sur ce plan, qui sera développée au cours des étapes de recherche ultérieures (Etape 6 – cf. Chapitre V, p. 463).

- La traduction de l'« univers métaphorique de la saleté », dans les termes de la « réalité » du *monde de la vie* [cf. I.B.4 - p. 367]. Les métaphores, perçues comme des représentation imagées du « réel », sont en fait des représentations du sens attribué au « réel ». Les énoncés métaphoriques ne peuvent être transposés dans le *monde de la vie*, sans que ne soit établie leur correspondance avec les mots du langage courant, désignant les actions effectivement accomplies et les objets manipulés.

2) Le changement d'interprétation [cf. I.C - p. 375]

La nouvelle interprétation proposée porte sur la question des raisons de « jeter ailleurs que là où il faut » et non plus sur les raisons de « salir ».

I.B - La découverte de la fabrication du « schéma de la saleté »

I.B.1. La présentation détaillée des travaux

1) La découverte du mode de construction du schéma de synthèse [I.B.2]

[Cf. I.B.2 - p. 355]

L'étude des esquisses, préfigurant la version aboutie du schéma de synthèse (cf. Etape 1 – Partie IV, p. 184), renouvelée à plusieurs reprises, n'avait pas permis de restituer les raisonnements tenus au cours de leur élaboration. La principale question qui demeurait était la suivante : pour quelle raison les premières esquisses du schéma, faisant apparaître le « Geste de salir », ne représentaient-elles pas de lien entre « Geste » et « Saleté », afin de figurer l'« action de salir » ?

C'est grâce à l'étude du journal de recherche [cf. I.B.2-1) - p. 355], et par la reproduction d'un document manuscrit retraçant la succession des esquisses [cf. I.B.2-2) - p. 356], que je suis parvenue à élucider le « mystère » de la construction du schéma de synthèse. Les raisonnements, qui avaient précédé l'élaboration des esquisses, faisaient essentiellement appel à des métaphores³⁸⁶. Le

³⁸⁶ Voir le « schéma du chaos » et le « schéma du dysfonctionnement social » (Etape 1 - Figure IV-2, p. 193 et Figure IV-3, p. 196).

« Geste de salir » était entendu selon son sens métaphorique de « geste producteur de désordre ». Et c'est seulement au sein de la dernière esquisse que, de manière fortuite, le « Geste » s'est trouvé relié à « Saleté », introduisant ainsi sa signification usuelle, celle d'« action de salir ».

Il fallait cependant, pour aboutir à ces conclusions, avoir préalablement mis en évidence la « confusion de sens » entre « jeter » et « salir », soit entre l'action et sa signification, découverte réalisée au cours de l'étape précédente (Etape 3 - Partie IV, p. 292).

2) Le statut de « réalité » du schéma de synthèse [I.B.3]

[Cf. I.B.3 - p. 362]

L'étude du journal de recherche m'avait confirmé que la « confusion de sens » (entre « jeter » et « salir ») ne constituait pas une erreur d'interprétation. Le schéma s'avérait fidèle au contenu des entretiens, la signification usuelle attribuée au « Geste de salir » étant bien celle d'une action. Comme indiqué en introduction (cf. p. 350), il me restait cependant à établir la validité du schéma, en regard de la « réalité ».

L'avancée, réalisée à ce sujet, a consisté à introduire une distinction entre la « réalité », telle qu'elle est perçue dans le cadre de la vie quotidienne, et dans le cadre d'un discours [cf. I.B.3-1) - p. 362]. Un récit, *portant sur* les « choses » dont il est question, se situe au niveau méta par rapport à ces « choses ». Il ne décrit pas leur nature, ni la « réalité ». Il décrit la signification attribuée à ces choses et les raisonnements *tenus sur* la « réalité ». La validité du schéma de synthèse devait donc être fondée sur sa capacité à représenter le « discours », et non pas sur sa capacité à décrire les activités de la vie quotidienne. Le statut théorique du schéma sera encore précisé au cours des étapes ultérieures (Etape 6 – cf. Chapitre V, p. 463).

La seconde avancée, réalisée au cours de cette étape, porte sur la mise au jour de la nature de la confusion de sens : une confusion de *sens commun*, réalisée par le langage [cf. I.B.3-2) - p. 364]. Les travaux ont mis en évidence : le fait que les mots du langage courant confondent l'objet et sa signification ; la structure du langage, qui incite à confondre l'« objet » et l'« objet qui n'est pas à sa place » (cf. l'exemple de la phrase : « déposer des ordures au pied d'un escalier », p. 365) ; le fait qu'il

n'existe pas d'« objet souillé », les qualificatifs et les noms attribués aux objets étant déterminés par leur statut et par le lieu où ils se trouvent.

La question de savoir ce que représentait le schéma de synthèse trouvait donc une réponse [cf. I.B.3-3) - p 366] : il représente la « confusion de sens » elle-même (soit la « saleté-objet » et la « saleté-désordre », ou « salir-action » et « salir-mettre-le-désordre »).

3) Les descriptions sociologiques et les métaphores [I.B.4]

[Cf. I.B.4 - p. 367]

L'étape précédente avait conclu que le schéma de synthèse est l'illustration d'un raisonnement, figuré par des flèches reliant des mots (« geste », « saleté », etc..) qui, dans ce contexte, sont des « objets métaphoriques ». Mais, selon la perception commune je considérais les métaphores comme des représentations imagées de la « réalité ». Les travaux de la présente étape ont permis de montrer que celles-ci sont une représentation imagée d'un raisonnement, c'est-à-dire du sens attribué aux « choses », et non une représentation imagée des « choses » elles-mêmes [cf. I.B.4-1) - p. 367].

Par conséquent, les descriptions sociologiques formulées au moyen d'énoncés métaphoriques sont valides, en tant que descriptions des significations attribuées à une situation, par les personnes concernées. Mais elles ne peuvent décrire ce que les acteurs font, ni les raisons qui les incitent à le faire, de telle ou telle manière. Il faut pour cela opérer une « traduction », en déterminant les mots par lesquels ces activités sont nommées, dans le cadre de la vie quotidienne. Le tableau présenté [cf. I.B.4-2) - p. 370] propose la traduction des six « clés de lecture »³⁸⁷ formulant les résultats de l'enquête.

³⁸⁷ Les « clés de lecture » ont été rédigée au cours de la seconde étape de recherche (cf. Partie IV – Etape 2, p. 238).

I.B.2. Le schéma de synthèse ou le résultat d'un glissement de sens fortuit

Les analyses, qui ont fondé les principaux axes des résultats de l'enquête et la composition du schéma de synthèse, ont été présentées au cours de la description de la première étape de la recherche, intervenue au début de l'année 2005 (Etape 1 – cf. Partie IV, p. 184). On a vu que ces analyses s'appuyaient sur différentes représentations métaphoriques, élaborées d'une manière intuitive, et que le cheminement des différents raisonnements avait été perdu de vue au cours du travail. Certaines des conclusions, présentées dans le chapitre consacré à cette Etape 1, proviennent du travail réalisé au cours de la rédaction de la thèse, et n'avaient pas été formulées auparavant.

Au cours des deux étapes de recherche ultérieures (Étapes 2 et 3), j'ai étudié à maintes reprises les esquisses préfigurant le schéma de synthèse, dans l'espoir de restituer les raisonnements qui m'avaient permis de le faire aboutir. Mais je n'avais pas eu l'occasion d'examiner soigneusement les éléments figurant dans le journal de recherche et qui documentaient ce travail. C'est donc au cours de l'étape de recherche, décrite dans le présent chapitre, que je me suis engagée dans cette étude, dont je livre ci-après les conclusions.

1) Le retour au journal de recherche

J'ai entrepris d'étudier les documents comportant les esquisses du schéma de synthèse (en avril 2007), afin de tenter de reconstituer le cheminement du raisonnement aboutissant à la version définitive. J'ai également relu le compte-rendu de l'enquête. Mais ces recherches n'ont pas été fructueuses. J'ai pu observer que l'interprétation du schéma avait été développée *a posteriori* et qu'il ne révélait rien de son mode de construction. J'ai conclu qu'il me fallait renoncer à cette entreprise. Puis, reprenant les recherches (au mois de mai), j'ai étudié les notes portées au journal de recherche, afin de me remémorer les éléments principaux présents à mon esprit durant le travail d'élaboration du schéma de synthèse. Mon intention était d'en retenir les grandes lignes et de m'en tenir là.

Mais, le fait de me replacer dans le contexte du raisonnement que je poursuivais à cette période, m'a permis de m'apercevoir que mes premières réflexions se situaient dans un registre métaphorique. Le « Geste de salir » était entendu au sens de « acte créateur de désordre », ou « acte générant la saleté morale » (les « Effets »), et non au sens usuel de « action de salir ». Après avoir réalisé le schéma de synthèse, j'avais en effet perdu de vue le sens initialement accordé aux éléments composant les différentes esquisses, et les étapes de travail réalisées depuis (Étapes 2 et 3), étaient essentiellement centrées sur l'interprétation du schéma, dans sa version aboutie.

Pour mémoire, mes recherches portaient en particulier sur la question de savoir de quelle manière, la signification d'« action concrète » avait été attribuée au « Geste de salir ». Le journal de recherche ne comporte aucune indication concernant la première esquisse faisant apparaître un lien entre « Geste » et « Saleté », représentant cette signification (Esquisse D2). Il indique seulement que celle-ci développe l'une des précédentes (C). Pourtant, le lien entre « Geste » et « Saleté » n'est pas présent dans cette dernière. Il m'était donc impossible, jusque-là, de comprendre le raisonnement traduit par ces différents tracés.

2) L'étude des esquisses du schéma de synthèse

L'opération, qui m'a permis d'avancer une hypothèse convaincante, a consisté à recopier un document manuscrit, récapitulant l'enchaînement des différentes esquisses du schéma de synthèse. Celui-ci est présenté ci-après (cf. Figure V-1, p. 359).

Le document avait été réalisé en février 2005, quelques jours après l'aboutissement de l'élaboration du schéma, dans le but d'élucider la manière dont je l'avais construit. Les différentes esquisses sont assorties des commentaires formulés à cette période. Le fait d'exécuter concrètement et spatialement les tracés, tels je les avais réalisés, m'a permis de déceler ce qui s'était vraisemblablement produit, au travers de l'élaboration de ces différentes esquisses³⁸⁸.

³⁸⁸ Cette observation, à propos des représentations visuelles et de l'expérience physique de l'organisation spatiale, a été mentionnée précédemment (cf. Partie III, p. 148).

L'esquisse (D2) a été réalisée pour comparer les deux schémas dont je tentais de faire la synthèse : le « schéma du chaos » et le « schéma zéro » (Schémas 1 et 2 du récapitulatif ci-après)³⁸⁹. Afin de me rapprocher de la forme « triangulaire » du premier, j'ai réuni les éléments « Chaos », « Geste » et « Motif », les deux autres « angles » étant formés par « Saleté » et « Effets ».

- Au sein de l'esquisse (C) : le « Geste » est relié à « Effets », traduisant le sens métaphorique de « geste producteur de désordre ». Et « Motifs » (les « raisons de salir ») est relié à « Saleté », selon la configuration à l'origine de mes raisonnements représentés par le « schéma zéro »³⁹⁰.

- Au sein de l'esquisse D2, la flèche, qui relie les trois éléments à « Saleté », reproduit la configuration antérieure (C) et concerne, en fait, le lien avec « Motifs ».

Donc, jusque-là, le « Geste » ne reçoit pas le sens d'« action concrète », et la flèche qui le relie à « Saleté » ne traduit pas cette signification. Sans cette information, il m'était impossible de comprendre le raisonnement illustré par cette esquisse (D2). A l'examen *a posteriori* des esquisses, j'attribuais au « Geste », le sens d'« action concrète ». La configuration de l'esquisse précédente (C) me semblait donc également incompréhensible. Je ne m'expliquais pas pourquoi, dès lors que le « Geste » était introduit dans le raisonnement (dès l'esquisse B), celui-ci n'était pas relié à « Saleté », selon l'évidence qui semblait l'imposer.

Comme on l'a vu plus haut (cf. Etape 2 - Partie IV, p. 275) le *sens commun* s'accommode fort bien de formulations métaphoriques, y compris dans le cadre des descriptions sociologiques, et n'exige pas que l'on s'intéresse au fait de savoir par quelles actions concrètes les phénomènes décrits se produisent. Aussi, au sein de l'esquisse C, le raisonnement illustrant l'idée selon laquelle : « les raisons de salir » *produisent* la « Saleté », n'exige pas que l'on fasse référence à une action concrète.

C'est au sein de l'esquisse suivante (E), que le lien entre « Geste » et « Saleté » confère au « Geste » la signification d'« action concrète », et que la nouvelle

³⁸⁹ Voir aussi la présentation de ces schémas (cf. Etape 1 : Figure IV-2, p. 193, et Figure IV-4, p. 196).

³⁹⁰ Le raisonnement illustré par le « schéma zéro » est le suivant : le malaise ressenti provient de la « saleté » (la présence de débris dans l'espace public) et de la sensation de « chaos » découlant de la « crise ». Ici le malaise provient de la « saleté », et de la signification attribuée au fait de « salir » soit « mettre le désordre », enfreindre les règles sociales.

configuration obtenue atteint l'objectif recherché, celui d'organiser les différents éléments en un « système circulaire ». Cette esquisse a en effet été composée de telle manière qu'il ne manquait plus que le lien entre « Geste » et « Saleté » pour que la « boucle » intègre l'ensemble des éléments du schéma.

A ce stade, en se référant à l'esquisse précédente (D2), la flèche aboutissant à « Saleté » pouvait être lue comme provenant du « Geste ». Il suffisait alors de la reproduire pour achever l'esquisse (E).

C'est donc après coup – après l'obtention de la « boucle » recherchée – que la flèche, reliant « Geste » et « Saleté », a été interprétée selon le sens usuel du mot « salir », celui de désigner une action. On voit ici que pour aboutir à ces conclusions, il m'a fallu d'abord identifier la « confusion » que le langage et le *sens commun* réalisent entre les « choses » et leur sens.

J'ai donc ainsi résolu le « mystère » de la construction du schéma de synthèse.

Figure V-1 : Récapitulatif et analyse des esquisses du schéma de synthèse³⁹¹

16./02/05

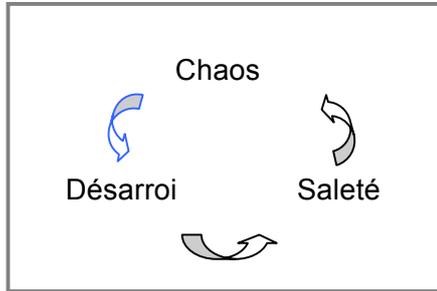
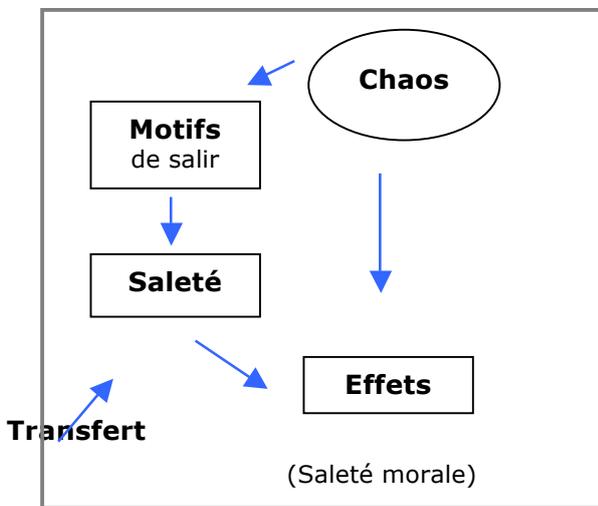


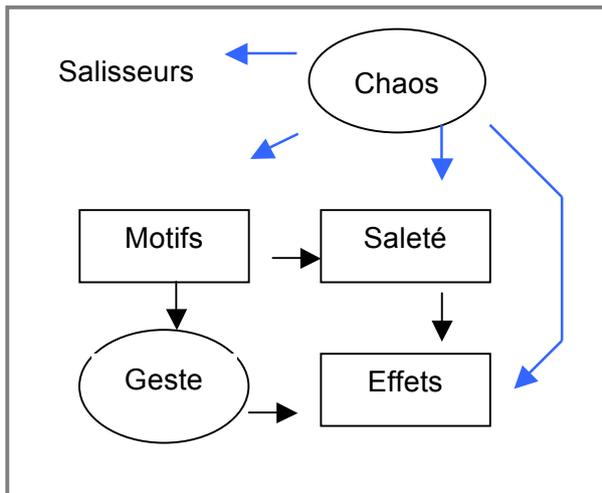
Schéma 1 du 27/01/05 »
[Schéma du Chaos]



« Petit schéma » 2 du 09/02/05
[Schéma zéro]

Créé à partir du Schéma [Schéma global] issu de l'analyse collective.

Ici, je cherche l'action du « Chaos » dans le tableau général [Schéma global], la « boucle retour » et le sens du mot transfert.



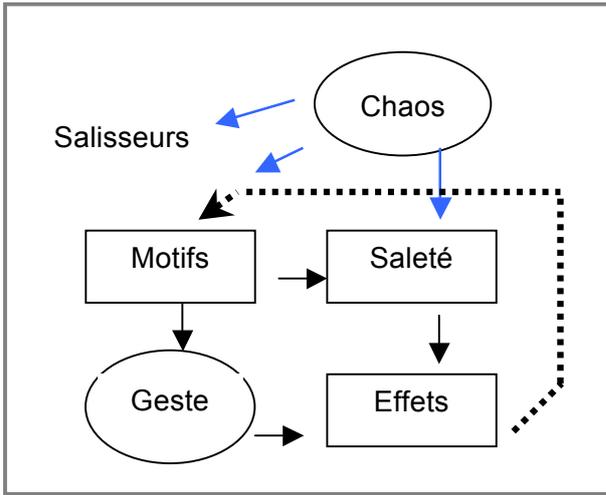
Esquisse B - 09/02/05

J'ai ajouté « Geste ».

N'intervient pas sur « Saleté ».

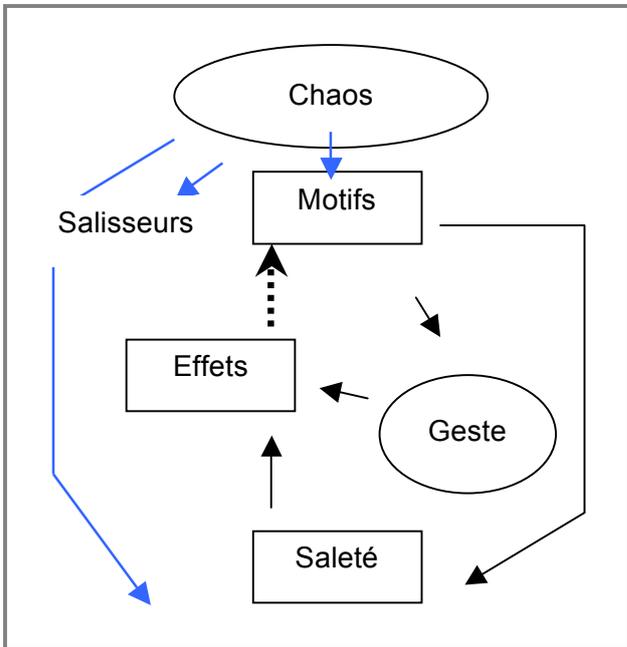
Pas de « boucle retour ».

³⁹¹ Le présent récapitulatif ne reproduit pas le document « A ». Il s'agit d'une note développant le « schéma global », et introduisant la réalisation des esquisses. C'est dans ce document qu'apparaît le « Geste de salir », représenté par le dessin d'une main, que j'ai reproduit dans la version aboutie du schéma de synthèse.



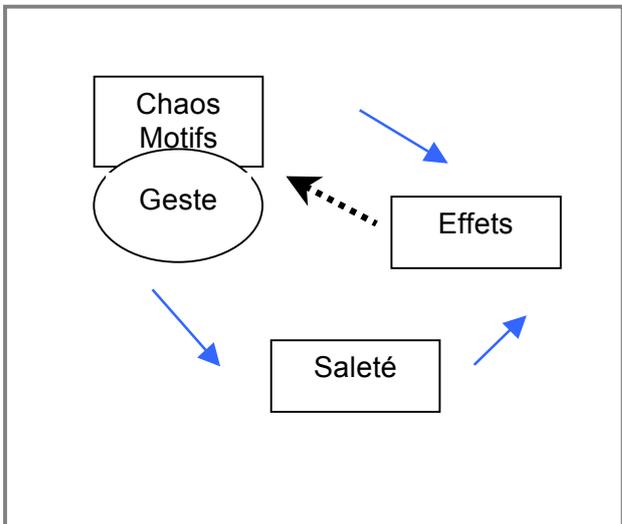
Esquisse C - 09/02/05

Ici, je cherche le lien entre le schéma B et le schéma du 27/01 [Schéma du Chaos].
 J'ai trouvé une « boucle retour » (elle était présente dans le schéma initial [Schéma global]).
 « Geste » n'intervient pas sur « Saleté ».



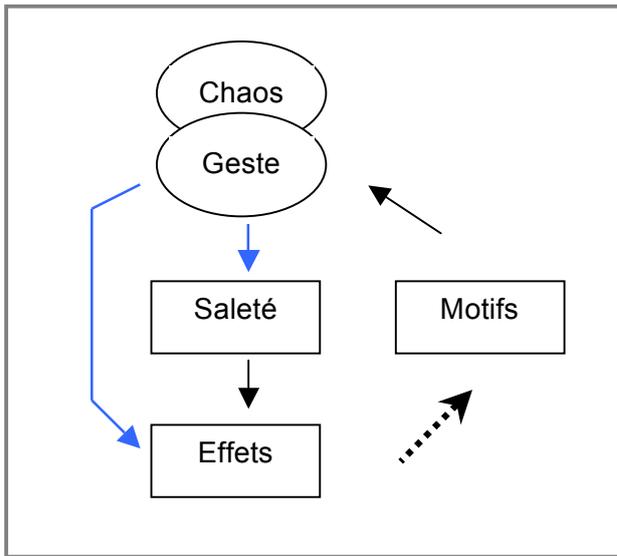
Esquisse D - 09/02/05

Ici, j'ai trouvé : « Geste » = « Chaos intérieur ».
 Transfert : « Saleté » = dessus du discours. « Geste » = profondeur du discours.
 « Geste » = transfert du Chaos sur « Salisseurs » et « Saleté ».
 Toujours pas de lien ici entre « Geste » et « Saleté ».



Esquisse D2 - 09/02/05

Je n'ai pas réussi à trouver le lien avec le schéma du 27/01 [Schéma Chaos]. Ici, je cherche à repartir de « C ».
 J'ai groupé « Motifs » et « Geste ». Crée une confusion dans le sens du retour des « boucles ». J'ai noté sur le schéma : il s'agit de savoir à quoi correspond le « Chaos ».
 J'ai trouvé le lien entre « Geste » et « Saleté »
 J'ai indiqué « pas identique ». Je poursuis en E ».



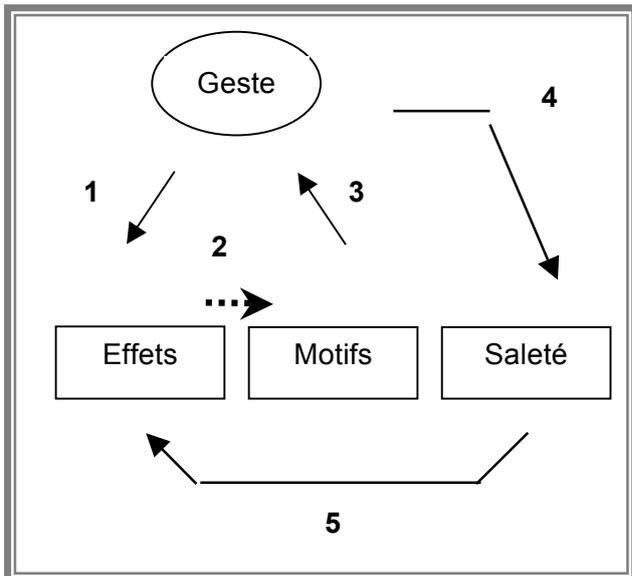
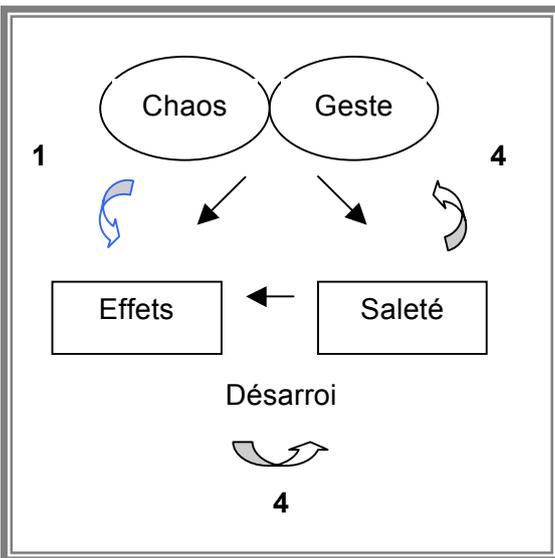
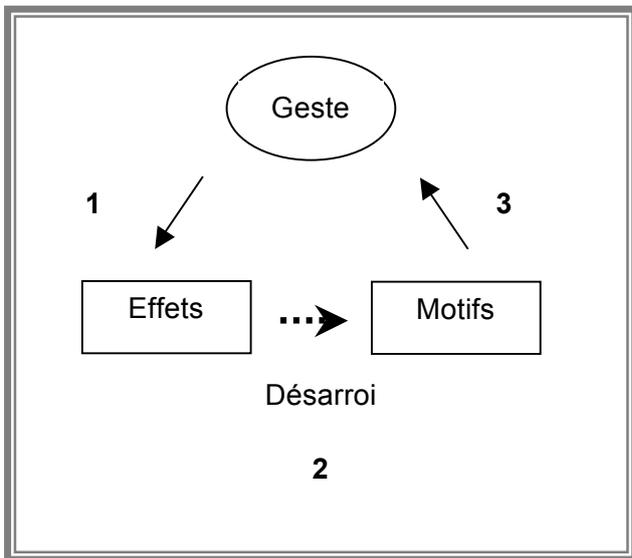
Esquisse E - 09/02/05

J'ai séparé « Geste » et « Motifs »

J'ai d'abord placé « Saleté » à droite. Puis j'ai rayé et placé « Motifs », « Saleté » étant placé sous « Geste » et au dessus de « Effets ».

J'ai commenté le schéma du 27/01 [Schéma du Chaos] : « Effets » > « Saleté » est faux, c'est l'inverse. « Saleté » > « Chaos » est faux aussi.

J'ai trouvé le lien entre « Geste » et « Saleté »



Comparaison du raisonnement initial de l'esquisse E et du schéma du 27/01 [Schéma du Chaos], ci-dessus.

Les flèches 4 et 5 sont fausses. En rectifiant le sens des flèches (selon l'esquisse E), il n'y a pas de « boucle ».

Je me suis aperçue en « D », ou plus tard, que [au sein du Schéma du Chaos] les flèches étaient dans l'autre sens.

[Synthèse – Ci-contre]

I.B.3. Le statut de réalité du schéma de synthèse

Comme indiqué en introduction de ce chapitre, les questions posées au cours de la présente étape de recherche étaient les suivantes : quelle « réalité » le schéma de synthèse pouvait-il prétendre représenter, et en quoi était-il, ou non, fidèle au « discours sur la saleté » ? Par quel « mécanisme » le sens commun permet-il de considérer que les mots désignent des objets, alors qu'il désignent leur sens ?

1) Le schéma de synthèse et la réalité

Contrairement à mes premières conclusions, la confusion entre « jeter » et « salir », ne me semble pas, à présent, constituer une erreur d'interprétation. L'étude du journal de recherche relatif à cette période (cf. Etape 1, p. 184), m'a montré que les métaphores illustrées par le schéma de synthèse étaient conformes à celles qui ont été exprimées au cours des entretiens. La « confusion de sens » correspond à l'interprétation courante de la question de la « saleté » :

Le geste de salir est bien considéré comme une action, à la place du geste de jeter. Il y a bien confusion entre jeter volontairement et salir volontairement. [...] il y a bien une « rupture » [une crise], celle de la définition de la place des déchets [JdR – 24/04/07].

J'en conclus que le schéma est valide en tant que représentation du « système de d'interprétation de la saleté ». Et que l'erreur d'interprétation, que j'ai commise jusque-là, porte sur la définition de la « réalité » qu'il est sensé représenter. J'accède ainsi à la distinction qui existe entre les « choses » et l'appréciation *portée sur* ces « choses » :

On confond « ce qui se passe », avec « ce que nous en pensons ». Le schéma n'est pas erroné s'il prétend représenter le système d'interprétation de la situation [...] Il est erroné s'il prétend représenter « ce qui se passe » – Ce qui est « faux » n'est pas le contenu du schéma, mais ce que j'en dis. [JdR – 24/04/07 ; et doc. manuscrit - 21/05/07-5].

C'est ainsi que se pose la question de la définition de la « réalité », telle que je l'ai retenue jusque-là. Je perçois que les critères, sur lesquels reposent mon appréciation

de la validité du schéma par rapport à la « réalité », comportent une confusion :

Je crois que je confonds ce que les gens disent, dans la vraie vie, et ce qu'ils font. Quand ils disent c'est méta par rapport à ce qu'il font [JdR – 14/05/07]

Je me rends compte en effet que je considère le schéma comme étant conforme à la « vérité », dans la mesure où il traduit valablement les paroles que les personnes auditées ont *réellement* prononcées. Et que, selon la perception de *sens commun*, j'attribue à ces paroles le statut de description de « ce qui est ». C'est en cela, qu'au cours des travaux antérieurs, j'ai attribué au schéma la capacité de représenter la « réalité ».

On a vu que la question de la définition de la « réalité » est d'une grande complexité, et qu'il est extrêmement difficile d'échapper à la définition de *sens commun* de la « réalité », c'est-à-dire un *monde* fait d'« objets matériels » et de « faits concrets », en particulier en raison de la structure du langage. Celui-ci, fabriqué à l'intérieur de ce *monde*, est inapte à le décrire (cf. Partie IV – Etape 3, p. 336).

A ce stade, je n'ai pas dépassé cette définition de *sens commun*. Mais l'avancée importante réalisée ici est d'avoir opéré une distinction entre différents « niveaux de réalité » : la « réalité » telle qu'elle est perçue dans le cadre de la vie quotidienne, et la « réalité » formée par un récit *portant sur* les événements de la vie quotidienne, c'est-à-dire formée par des « objets de pensée ». La seconde avancée, réalisée au cours des présents travaux et décrite ci-après, porte sur le rôle du langage dans la constitution de la « confusions de sens ».

Je progresserai dans ce sens, au cours des dernières étapes de la recherche (Etape 6 – cf. Chapitre V, p. 463). J'établirai que le schéma de synthèse représente la « réalité », telle qu'elle est perçue par les *membres* au sein du *monde de la vie*. L'interprétation du schéma de synthèse, faisant apparaître une « confusion de sens », représente une analyse méta *portant sur* la « réalité » de *sens commun*. La « confusion de sens » ne constitue pas une anomalie, elle correspond au mode de construction du *sens commun*. Pour ce qui concerne les éléments les plus complexes, leur formulation n'a pu intervenir qu'au cours des dernières étapes de rédaction de la thèse (en 2015 et 2016)³⁹².

³⁹² Tels qu'ils ont été présentés au sein des chapitres consacrés aux développements théoriques (cf. - Partie II, p. 50 ; et Partie IV, p. 250).

2) Le langage commun et la confusion de sens

Ayant établi que la « confusion de sens », entre « jeter » et « salir », correspond à une confusion de *sens commun* et ne constitue pas une erreur d'interprétation, la question qui m'occupe est celle de comprendre la manière dont la perception courante réalise cette confusion. En d'autres termes : pourquoi croit-on que les mots désignent des objets, alors qu'ils désignent le sens attribué à ces objets ? Et pour quelle raison m'a-t-il fallu élaborer des raisonnements aussi complexes, au cours de mes travaux, pour parvenir à distinguer la signification du mot « salir » de celle du mot « jeter » ? Alors que celle-ci, une fois mise en lumière, ne semble pas ajouter grand-chose à ce que chacun sait déjà³⁹³.

La référence aux travaux de Paul Watzlawick, m'a permis de progresser dans la réponse à ces questions, en particulier pour ce qui concerne la hiérarchie des niveaux logiques correspondant à la « chose », et au fait de *parler de* la « chose »³⁹⁴ :

Il y a une différence entre voir et *parler de* (niveau méta). La saleté désigne les détritiques qui ont pour caractéristique d'être dans la rue, elle définit leur situation, pas leur propriété. Il y a trois niveaux : les objets, leur présence dans la rue et la définition attribuée à cette position. Quand on est dans la rue, on ne voit pas des *objets dans la rue*, on voit des objets. La saleté désigne alors l'objet.

Quand on parle de saleté dans la rue, on croit que l'on parle des détritiques, alors qu'on parle du fait qu'ils sont dans la rue. On parle de la définition et pas des détritiques eux-mêmes. Notre référent est le même que celui des [personnes] auditées et nous prenons le mot saleté comme la désignation de l'objet. Comme ceux qui s'interrogent sur le discours sur la saleté et considèrent qu'il s'agit d'un discours à propos des détritiques.

Lorsqu'on nous parle de salir, puisque c'est notre question, on nous parle du fait de mettre des détritiques dans la rue, ailleurs que là où il faut. Il ne s'agit pas de l'action mais de la signification qu'on lui attribue [JdR – 12/05/07].

³⁹³ J'ai mentionné plus haut, la surprise que j'ai éprouvée au moment de cette découverte (cf. Etape 4 - Partie IV, p. 326).

³⁹⁴ « [...] pour exprimer ou expliquer quelque chose, il faut passer d'un niveau logique au niveau supérieur à ce que l'on veut exprimer ou expliquer » [Watzlawick et al., 1975, p. 99]

Je perçois également que cette confusion se réalise au travers des expressions du langage courant, comme l'indique la mention suivante : « *les mots confondent l'objet et sa définition* » [Doc. manuscrit - 14/05/07-2]. L'article, dont la rédaction avait motivé la présente étape de recherche, formule les conclusions de ces travaux comme suit [Bodineau, 2009, p. 30] :

[La « confusions de sens »] ne résulte pas d'une erreur d'interprétation commise par les analystes, elle est contenue dans le sens qu'ils accordent aux expressions du langage courant. Le langage véhicule la confusion en opérant une substitution entre objet ou action et le sens qui leur est attribué. Ainsi que le décrit Paul Watzlawick le sens de l'objet ou de l'action, *est sa réalité* : « *Notre expérience du monde repose sur l'ordonnement des objets de perception selon des classes [ou classements]. Ces classes sont des constructions de l'esprit et appartiennent donc à un ordre de réalité tout à fait autre que celui des objets eux-mêmes. Les classes ne sont pas formées seulement d'après les propriétés physiques des objets mais surtout d'après le sens et la valeur qu'elles ont pour nous. [...] L'appartenance de classe d'un objet s'appelle sa " réalité " » [Watzlawick et al., 1975, p. 120]³⁹⁵.*

Au cours du travail de rédaction de cet article, je parviendrai à analyser la manière dont intervient la confusion, au sein de la structure du langage, entre l'objet et la *place de l'objet* (définissant sa signification), et entre l'action et la signification qui lui est attribuée. Il m'est apparu que la phrase : « *déposer des ordures au pied de l'escalier* », issue de l'un des entretiens et que j'avais retenue en tant que description du « geste de salir », montrait ce mécanisme. Seule la première proposition : « *déposer des ordures* », désigne l'action correspondant au mot « jeter ». Le mot « salir » correspond à l'ensemble des deux propositions de la phrase, et c'est la référence au lieu, qui détermine la signification attribuée à l'action. (Voir ci-après : « Le changement d'interprétation », p. 375).

C'est également au cours de cette étape de recherche que j'ai pu renoncer à l'idée de l'existence d'objets « sales » par nature, traduite par l'expression « déchets souillés », à laquelle je faisais encore référence durant la première phase des travaux, comme l'indique le journal de recherche :

³⁹⁵ Le texte de la présente citation est mentionné plus haut (cf. Partie I, p. 23).

Vu d'aujourd'hui, le schéma représente le « système de représentation de salir Saint-Denis » et cette représentation comporte le double sens des mots, en effet. Le sens usuel de « déchets souillés » et le sens profond de « déchet pas à sa place » [JdR – 9/05/07].

J'ai donc pu distinguer l'objet et le « statut » de l'objet, ce « statut » lui conférant son sens, les qualificatifs qui lui sont attribuées et les noms qui le désignent:

C'est l'usage des objets (ou plutôt leur non-usage) qui définit leur statut de *déchet*, et l'endroit où ils se trouvent qui détermine leur classement dans la catégorie *sale*. [Bodineau, 2009, p. 28]³⁹⁶.

Je poursuivrai au cours des étapes suivantes (Etape 6 – cf. Chapitre V, p. 456), la formulation théorique de la « confusion de sens », au regard de la théorie ethnométhodologique de la *construction du sens commun*. Je m'appuierai en particulier sur le concept d'*indexicalité* et la notion de « sens en contexte ». Je montrerai à cette occasion, à propos de l'exemple formé par la phrase mentionnée ci-dessus, que le « pied de l'escalier » constitue le contexte d'accomplissement de l'action. La perception de *sens commun* ignore (ou plutôt occulte) le rôle du contexte dans la détermination des significations, et c'est ainsi que se réalise l'« occultation de la construction du sens ». Les principales conclusions de ces travaux ont été présentés précédemment, au sein des arguments théoriques développés à propos de la seconde étape de recherche (cf. Etape 2 - Partie IV, p. 262).

3) Le schéma de synthèse : une illustration de la confusion de sens

J'étais donc arrivée à la conclusion que le schéma de synthèse n'était pas erroné, que la confusion de sens décelée n'était autre que la confusion que réalise le langage naturel et le sens commun, et qu'il représentait valablement le « discours sur la saleté », c'est-à-dire le raisonnement tenu sur le sujet.

Comme indiqué en introduction, les travaux décrits dans ce chapitre portaient sur une troisième question, formulée dans les pages du journal de recherche de la façon suivante : « *Puisque le geste [de salir] n'est pas une action et que la saleté ne signifie*

³⁹⁶ Voir ci-après (p. 377, Figure V-3) et plus haut, les développements relatifs à la question du « statut » des objets, et du nom qui lui est associé (Chapitre II - Etape 1, p. 212).

pas objets physiques, qu'est-ce que représente le schéma ? » [JdR – 12/05/07].

A l'aide des réflexions exposées dans les paragraphes précédents, et de celles qui suivent, relatives au statut de la métaphore, j'ai pu établir le fait que le schéma ne représente pas la « saleté » et la « crise », selon l'interprétation antérieure. Il représente la « saleté-objet » et la « saleté-désordre » (ou « salir-action » et « salir-mettre-le-désordre ») [Doc. Manuscrit 21/05/07-5], c'est-à-dire la « confusion de sens » entre les objets ou actions et leur signification :

Le *système* [figuré par le schéma de synthèse] représente les éléments qui, du point de vue des « membres », appartiennent à *la* réalité concrète, « objective » (*saleté et salir*), et ceux qui entrent dans le domaine du raisonnement et des appréciations « subjectives » (*le désordre*). Le schéma figure le raisonnement des « membres », la signification qu'ils accordent aux objets et actions qu'ils décrivent. En somme, le « discours » répond à la question que les enquêteurs ont posée : « *Salir la ville de Saint-Denis, qu'est-ce que cela signifie pour vous ?* ».

La question elle-même contient la « confusion de sens ». Pour autant, la question ne génère pas la confusion, elle ne fait que la « transporter » par l'emploi du mot *salir*. La question, conçue comme une « *consigne de réflexion* » [Gilon, Ville, 2001, p. 167], a pour effet de rendre problématique la signification du mot *salir*. Le *système* peut être lu (à un « méta niveau ») comme l'illustration de la « confusion de sens » elle-même : c'est-à-dire l'illustration du « double sens » du mot *salir* : « jeter des détritrus » et « mettre le désordre » [Bodineau, 2009, p. 31].

I.B.4. Les descriptions sociologiques et les métaphores

1) Le statut de réalité des métaphores

On a vu qu'au cours des étapes de recherche précédentes, je m'étais confrontée à la question du « statut » de la métaphore, c'est-à-dire son rapport avec la « vérité » et la « réalité ».

Au cours de la seconde étape (Etape 2 - Partie IV, p. 235), j'avais mis en doute certains des énoncés abstraits exposant les conclusions de l'enquête, tels que « produire le désordre ». J'avais relevé le fait que les mots « agir, produire, provoquer » étaient employés, au sein du schéma, selon un sens métaphorique. Au

cours de la troisième étape (Etape 3 - Partie IV, p. 322), j'ai à nouveau rencontré cette question de l'emploi des mêmes mots au sein de différentes « registres de sens », et j'avais conclu que les flèches du schéma de synthèse constituaient une illustration métaphorique d'un raisonnement³⁹⁷.

Je poursuis donc à présent les pistes engagées, en examinant les raisonnements poursuivis jusque-là, et en cherchant à saisir les confusions existant au sein des significations attribuées aux énoncés métaphoriques :

Les objets métaphoriques sont considérés comme agissant, doués de capacité d'action. C'est comme cela que j'ai raisonné [à propos de l'*action* de la « crise », et des « effets » qu'elle induit].

Au sein du schéma, j'ai cherché « qu'est-ce qui agit sur quoi ». Mais l'action métaphorique [les flèches du schéma] n'est pas l'action concrète [JdR – 24/04/07, et doc. manuscrit 21/05/01-1].

J'examine également, une nouvelle fois, la question qui m'avait troublée à plusieurs reprises : je ne parvenais pas, a posteriori, à comprendre comment j'avais pu attribuer au schéma de synthèse la fonction de représenter la « réalité concrète », alors que j'avais évidemment conscience qu'il s'agissait d'une représentation métaphorique³⁹⁸. Il est évident pour tout le monde, que les métaphores sont des représentations imagées de « choses », et personne ne pourrait les confondre avec les « choses » elles-mêmes. Mais c'est sur la nature de ces « choses », que porte la « confusion » de *sens commun*. Comme on le sait à présent, les « choses » du *monde de la vie* sont perçues en tant qu'« objets matériels » et « faits concrets ». En conséquence, les métaphores sont considérées comme une représentation imagée de

³⁹⁷ Le journal de recherche, déjà cité (cf. p. 324) indiquait : « [Selon les éléments que l'on examine] et selon le sens qu'on leur donne, on n'aboutit pas au même raisonnement. J'allais écrire : "on n'arrive pas au même point". C'est le parallèle entre le sens des mots et le sens des flèches du schéma. Il y a une superposition entre "signification" (sens) et "mouvement" (action). Mouvement = aller d'un point à un autre. Signification = relier des éléments, aller de l'un à l'autre. Le schéma "décortique" le mode de raisonnement ? » [Doc. Manuscrit – 9/05/06 n°1].

³⁹⁸ Voir les développements théoriques exposés au sujet de : « La situation d'enquête », (cf. Partie IV - Etape 2 : p. 257).

la « réalité concrète »³⁹⁹, alors qu'elles sont une représentation imagée de significations :

Je crois que les métaphores parlent des objets, alors qu'elles parlent des définitions, du sens donné [Doc. manuscrit 21/05/07-2].

Nos métaphores montrent comment « ça se passe », mais pas dans le réel, comment « ça se passe » selon ce qu'en pensent les interviewés. [...] Pour analyser, il faut avoir conscience que notre schéma est une métaphore et chercher comment son sens se transpose à ce qui se passe vraiment [Doc. manuscrit 21/05/07-4].

Je poursuivrai la mise en forme conceptuelle de ces travaux, au cours de la rédaction de l'article déjà mentionné :

Le *système* est une métaphore. Les significations du « monde » métaphorique sont d'une autre nature que celles du « monde » concret. Les mêmes mots prennent un sens différent selon qu'on se situe dans l'un ou l'autre de ces « mondes ». Ainsi dans le « monde » métaphorique du *système de la saleté*, les mots « agir sur » ou « produire » traduisent un raisonnement par lequel des éléments abstraits sont reliés entre eux, et ne recouvrent pas la même réalité que celle du mot « action » dans le monde concret. Dire que le « geste de salir *produit* la saleté » est exact dans la langue métaphorique, mais cela ne décrit en rien les circonstances concrètes dans lesquelles nous nous débarrassons de nos déchets, et les endroits où nous les déposons. Il en est de même pour l'expression : « *les perturbations du système social* alimentent *les motifs de salir* » (Bodineau, 2005, rapport d'étude, p. 50). Ces expressions sont exactes en tant que descriptions imagées, mais, comme on l'a vu, elles ne peuvent être transposées dans le monde concret, sous peine de générer des confusions. Chaque description métaphorique doit, en quelque sorte, être traduite, c'est-à-dire trouver une définition adéquate dans le registre de signification du monde concret. Nous pourrions conclure que la métaphore *parle du* réel mais qu'elle ne peut rien en dire, et, en tout cas, retenir que pour décrire « ce qui se passe », il est préférable d'observer ce que les gens « font » plutôt que de recueillir « ce qu'ils en disent » [Bodineau, 2009, p. 31, 32].

³⁹⁹ L'examen des « postulats » du projet artistique, destiné à restituer les résultats de l'enquête (Cf. Etape 3 - Partie IV, p. 340), a mis en évidence la lecture de *sens commun* de la métaphore : « *La fable est une construction métaphorique qui transpose des éléments du réel, son récit est capable de "fabriquer du sens" dans le monde réel* ».

Observer « *les rationalités réelles manifestées par les gens dans leurs conduites lorsqu'ils traitent leurs affaires pratiques* » est en effet la recommandation que Garfinkel adresse aux sociologues. Il avance que les difficultés conceptuelles rencontrées par les chercheurs et les théoriciens, pour définir la rationalité des activités humaines, ne sont pas dues à la « complexité du sujet » mais constituent « des problèmes de leur invention » [Garfinkel, 2007, p. 420-421] :

[...] il est possible que les problèmes rencontrés par les chercheurs et les théoriciens quant aux concepts de buts organisationnels, quant au rôle du savoir et de l'ignorance dans l'interaction, quant aux difficultés de traitement des messages significatifs et dans les théories mathématiques de la communication, quant aux anomalies rencontrées dans les recherches sur les paris ou quant aux difficultés éprouvées à rationaliser le concept d'anormalité à la lumière de données interculturelles, ne soient que des problèmes de leur invention. Ceux-ci seraient dus non pas à la complexité du sujet, mais à l'acharnement à concevoir les actions selon une tournure d'esprit scientifique, au lieu d'observer les rationalités réelles manifestées par les gens dans leurs conduites lorsqu'ils traitent leurs affaires pratiques.

2) La traduction des métaphores du schéma de synthèse

Je me suis donc efforcée d'examiner les interprétations formulées, au travers des « clés de lecture » exprimant les résultats de l'enquête (cf. Partie IV – Etape 2, p. 238), afin de traduire les métaphores que celles-ci contiennent. La traduction figure sous forme de notes brèves, rédigées sous le titre : « *voir ce que la métaphore contient de vérité* » [Doc. manuscrit 16/05/07 - 2], que je rapporte, ci-après, et que je développe à l'aide des analyses réalisées par la suite.

Clés de lecture	Traduction actualisée
1) Le « geste de salir »	
Le problème n'est pas la <i>saleté</i> , mais le <i>geste de salir</i> .	[Notes mai 2007 : Pas <i>saleté physique</i> , mais <i>salir</i> , au sens de non conformité aux règles sociales]. Le problème de la « saleté » ne concerne pas les <i>détritus</i> (ni l'activité de « jeter ») mais le fait de <i>mettre le désordre</i> .
Salir concerne les rapports sociaux, c'est une <i>mise en cause des règles sociales</i> communes, ou supposées communes. <i>Salir, c'est mettre le désordre</i> .	La signification attribuée au mot « salir » se rapporte au fait de ne <i>pas respecter</i> les lieux affectés aux déchets, soit l' <i>ordre défini par les conventions sociales</i> .
La saleté est perçue comme le résultat d'un <i>geste, conscient et volontaire</i> , attestant des mauvaises intentions de son auteur, ou de son ignorance à l'égard des « règles de base » de la société.	[Notes mai 2007 : Confusion entre : jeter exprès et salir exprès]. Il existe une confusion entre <i>jeter intentionnellement</i> et <i>mettre le désordre intentionnellement</i> .
2) La crise de la ville - un transfert entre « saleté et crise »	
« La <i>saleté</i> masque la <i>crise</i> ». La saleté est la partie émergente d'une crise plus profonde.	[Notes mai 2007 : Superposition entre détritus souillés / pas à leur place]. Le sens commun du mot « saleté » met en avant la présence de <i>détritus</i> dans l'espace public et occulte l'origine de sa signification, soit « <i>objet en désordre</i> ».
3) Les « raisons de salir »	
« Tout le monde <i>salit</i> », par « négligence ou provocation », pour « exiger un service, en contre partie de l'impôt », ou parce que « dehors, on est pas chez soi ». <i>Le désordre</i> apparaît non plus comme l'effet d'un facteur externe au système social attribué à des <i>salisseurs</i> déviants, mais comme une <i>perturbation</i> interne.	[Notes mai 2007 : Se débarrasser de ses déchets – niveau de contrainte]. L'action qui aboutit à la présence de détritus dans l'espace public est celle de « jeter », motivée par la nécessité d'évacuer les déchets. Les <i>raisons</i> qu'il s'agit d'identifier, sont celles qui déterminent <i>les lieux</i> où l'on jette. La <i>perturbation</i> est constituée par un désaccord portant sur les conventions relatives au statut des espaces.

4) Les cercles vicieux	
<p>Plus on met de moyens plus il en faut. Plus la ville en fait, plus on lui en demande.</p> <p>Le traitement aggrave la situation en alimentant les <i>raisons de salir</i>.</p> <p>En intensifiant son intervention, la Ville conforte sa position de <i>prestataire</i>. La mécanisation prive l'intervention publique de son caractère humain, de sa <i>portée sociale</i>.</p>	<p>[Notes mai 2007 : Contraintes (+), déviants (+), Ville prestataire (+)].</p> <p>Plus les procédures organisant l'évacuation des déchets sont nombreuses et contraignantes, plus les <i>raisons</i> de les enfreindre sont importantes, multipliant ainsi les occasions de « déviance ».</p> <p>La demande de « propreté » ne se limite pas à l'entretien de l'espace public, mais à une « <i>mise en ordre</i> » des espaces, en conformité avec les usages.</p>
5) Le « chaos esthétique »	
<p>A l'image « du chaos esthétique », le <i>geste de salir</i> aurait pour <i>fonction</i> de « représenter le désarroi ».</p> <p>Selon l'idée que « la saleté est naturelle » et que le monde moderne est un monde « artificiel et sans âme », « hyper-propre », <i>salir</i> serait une manière de <i>signifier</i> qu'on est vivant, de revendiquer plus d'humain dans un monde « <i>déshumanisé</i> ».</p>	<p>[Notes mai 2007 : Déshumanisation // place des déchets dans la ville].</p> <p>Si les auteurs du « <i>geste de jeter</i> » n'ont pas d'intention particulière de s'exprimer, le fait que l'espace public soit un lieu de dépôt des déchets <i>signifie</i> bien quelque chose, à propos de la valeur qui lui est attribuée.</p> <p>Cela <i>interpelle</i> également sa conception et son « usage » dans les villes modernes. L'absence de considération pour la « <i>place des déchets</i> » témoignerait de l'absence de considération pour l'activité <i>humaine</i> [...].</p>
6) L'« hyper-propreté » ou « la solution crée le problème »	
<p>Le « problème » est l'hyper-saleté, signe d'un dérèglement, qui pourrait être une réaction à la « déshumanisation » de l'espace de la ville, une <i>résistance</i> à la <i>négation de l'humain</i>.</p> <p>En se laissant entraîner dans la recherche d'une efficacité technique, la collectivité contribue à générer le problème qu'elle tente de résoudre.</p>	<p>La présence de débris dans l'espace public témoigne de la <i>résistance</i> de l'<i>activité humaine</i> à se soumettre aux procédures administratives.</p> <p>En réduisant la fonction de « mise en ordre » à celle de l'entretien des espaces publics, et en confondant la question des règles sociales avec celle des procédures de gestion, les Collectivités négligent la portée sociale et politique de leurs interventions.</p>

On voit ici que les énoncés métaphoriques restent le plus souvent pertinents, en tant que représentations imagées des significations qui entrent en jeu dans le « problème de la saleté ». Le principal endroit, où ces énoncés introduisent des erreurs d'interprétation, et exigent impérativement une traduction, est celui des

intentions prêtées aux acteurs⁴⁰⁰. On peut constater également la manière dont les énoncés métaphoriques expriment les significations tacites du langage courant.

Pour certains de ces énoncés, la traduction les conforte en leur apportant une interprétation plus conséquente. C'est le cas des métaphores du « chaos esthétique » et de l'« hyper-propreté ». La traduction permet en effet de lever la confusion qui existe entre la *signification* attribuée à certains évènements de la vie pratique, et le fait que les auteurs des actions produisant ses évènements seraient porteurs d'une intention de s'exprimer, de *signifier*⁴⁰¹. On peut voir cependant que ces deux métaphores sont extrêmement fécondes, en termes de signification. Cela permet de confirmer l'intérêt d'une méthode d'analyse fondée sur l'interprétation des métaphores. C'est, selon moi, une des caractéristiques de la méthode développée par Christiane Gilon et Patrice Ville, bien que ceux-ci n'en fassent pas état explicitement.

Une grande attention est prêtée aux expressions formulées, sans négliger les expressions incongrues, énigmatiques, ou celles qui semblent hors sujet. L'analyse a recours aux métaphores issues des propos des entretiens, ou à celles élaborées par les analystes à partir de ces propos (cf. Le « schéma global », première version du schéma issu de l'analyse des entretiens, Partie IV - Etape 1, p. 188). L'objectif de l'analyse est le « travail du sens » [Ville, 2001, p. 127]⁴⁰². Le recours aux métaphores

⁴⁰⁰ En cela, j'ai peine à suivre Michel Serres qui, dans son ouvrage intitulé « *Le Mal propre* », soutient que l'on s'approprie ce que l'on salit, et l'inverse : « *Pour conserver quelque chose en propre, le corps sait y laisser quelques taches personnelles : sueur sous le vêtement, salive dans le mets [...] déchet dans l'espace, fumet, parfum ou déjection. [...] D'où le théorème que l'on pourrait dire de droit naturel – j'entends ici par "naturel" une conduite générale chez les espèces vivantes – : le propre s'acquiert et se conserve par le sale. Mieux, : le propre est le sale. [...] En somme : ou propre veut dire approprié, mais alors signifie sale ; ou propre veut dire vraiment net, et signifie alors sans propriétaire* » [Serres, 2008, p. 7]. Les objets qui portent l'emprunte du corps des personnes les caractérisent certainement en tant qu'objets personnels, intimes, et cela exclut son usage par d'autres personnes, comme le soutien l'auteur, mais cela ne me semble pas impliquer l'existence d'une intention explicite. Pour ce qui concerne l'espace public, je doute que le fait d'y déposer des ordures permette de se l'approprier. Mais je souscris volontiers à l'idée que cela soit vécu comme une « confiscation » de l'espace, de la part des « salisseurs », qui imposent ainsi une manière de se comporter qui n'est pas partagée.

⁴⁰¹ Voir également : « Les métaphores et le sens tacite : le « chaos » ou la « crise » (Partie IV- Etape 2, p. 247).

⁴⁰² Cette expression est formulée à propos du travail de surlignage du texte des entretiens : « Surligner c'est examiner soigneusement tout le discours, ralentir sa lecture, freiner le travail de prise de connaissance du contenu en s'obligeant à se questionner sur le sens, à travailler le sens ».

pourrait expliquer le moyen par lequel est obtenue la « condensation du sens » recherchée au cours des divers étapes de l'analyse. Patrice Ville employait souvent, durant ses cours, l'image de la concentration du bouillon par évaporation.

Pour Paul Watzlawick, le langage métaphorique offre une forme condensée de signification :

[...] nous disposons d'un langage qui a toujours passé pour particulièrement condensé et chargé de signification : le langage des rêves, des contes de fées, des mythes, de l'hypnose, des hallucinations et autres manifestations analogues ; c'est le langage de l'hémisphère droit qui se présente par conséquent comme la clé naturelle qui nous ouvre ces domaines de l'esprit où seuls peuvent se produire les changements thérapeutiques.

[...] L'usage délibéré de formes linguistiques qui semblent primitives et archaïques et qui pourtant ont une force exceptionnelle d'expression libre un énorme potentiel de signification qui se présente sous une forme très condensée. Nous en trouvons d'innombrables exemples dans l'œuvre de l'écrivain et critique viennois Karl Kraus, qui possède une maîtrise absolument diabolique du langage [Watzlawick, 1980, p. 58].

A titre d'exemple de la puissance significative des métaphores, je livre ici un extrait d'entretien qui, rétrospectivement, m'avait fortement impressionnée car il pouvait être lu comme une parfaite métaphore de la « confusion de sens » (formée par l'« occultation de la création du sens ») :

Donc la saleté est d'abord image. [...]. Et la fonction image est une fonction qui occulte, elle n'est pas un élément qui donne l'information. Alors évidemment ça joue à la devinette, c'est le côté intéressant de la question, mais quelquefois les jeux sont tellement brouillés qu'on n'arrive pas à deviner [Compte-rendu, p. 16].

Le suivant, issu du même entretien, et que j'avais choisi en guise de conclusion du compte-rendu de l'enquête, sous le titre « Le mot de la fin », évoque la dimension symbolique de la « saleté », et la question de la « place »

[La saleté est] la démonstration qu'on existe et [...] c'est dans les poubelles de la Préhistoire que l'on trouve le mode de vie. S'ils n'avaient pas laissé leurs détritrus, [laissé] traîner des saloperies par terre, s'ils avaient tout incinéré, on n'aurait même plus de traces.

Ceux qui se plaignent, il faut qu'ils sachent qu'on connaît notre histoire à travers les latrines de nos ancêtres.

Je casse la symbolique là. Je ne la casse pas, je la mets à sa place [Compte-rendu, p. 44].

I.C - Le changement d'interprétation (1) : jeter n'est pas salir

Cette nouvelle interprétation découle bien entendu de la découverte réalisée à l'issue de l'étape antérieure⁴⁰³. Toutefois, celle-ci a été formulée plus précisément dans l'article qui avait motivé la présente étape de recherche, et dont on trouvera un extrait ci-dessous[Bodineau, 2009, p. 27-29]⁴⁰⁴.

Puisque, dans le cadre de la vie pratique : « on ne salit pas, on jette » pour se débarrasser de ses déchets, la question est alors de savoir quels éléments interviennent dans le fait de « jeter plus ou moins là où il faut » :

[...] Le *geste de salir* constitue le point central de l'analyse. Selon ses conclusions, c'est le caractère intentionnel prêté à cet « acte » qui justifie les réactions exprimées à propos de la *saleté* et des *salisseurs*. Ce raisonnement est appuyé sur la notion de *salir*, entendue au sens d'action concrète. Mais le mot « salir » décrit-il véritablement une action ? Selon le sens commun, la réponse est évidente, ou plus exactement, elle ne se pose pas : il a bien fallu un acte concret pour qu'objets et détritiques divers se trouvent là où ils sont, et quelqu'un pour l'accomplir. Cependant, l'action dont il est question est celle de *jeter*, et c'est là que réside la confusion de sens qui conduit à confondre *jeter volontairement* et *salir volontairement*.

1) Jeter

On jette consciemment, en effet, mais pas dans l'intention de *salir*. On jette pour répondre à la nécessité de se débarrasser de ses déchets. Qu'est-ce qui incite alors à

⁴⁰³ Voir : Etape 3 (cf. Partie IV, p. 292).

⁴⁰⁴ Pour précision, il faut noter ici que cet article ne constitue pas le compte-rendu des travaux de la présente étape théorique. Il rapporte les étapes antérieures. C'est l'article [Bodineau, 2010], présenté plus loin (Chapitre III, p. 412), qui prendra en compte ces travaux. Les schémas, insérés dans le texte qui suit, ont été élaborés dans le cadre de la communication que j'ai présentée au colloque « Contributions Ethnométhodologiques à la science de l'Information-Communication », en novembre 2008. Ils figurent dans ce second article, rédigé pour les actes du colloque.

se conformer plus ou moins à la *règle*, c'est-à-dire à jeter plus ou moins « là où il faut » ? Les *comportements* dépendent du degré de contrainte que chacun est en mesure d'accepter, pour se conformer aux procédures d'évacuation des déchets, fixées par la collectivité. Ce degré de contrainte résulte de plusieurs facteurs.

1) Le niveau d'effort exigé par ces procédures, selon les contextes locaux particuliers. Plus la contrainte est élevée, plus les occasions de « déviations » sont nombreuses, et plus la « déviance » est mal ressentie par ceux qui se soumettent à la contrainte. Ainsi la complexité du cadre de la vie urbaine et l'élévation du niveau de la norme du « bon » comportement, l'instauration du tri sélectif par exemple, augmentent la difficulté de la définition et du respect de règles communes.

2) La relation que chacun entretient avec la collectivité et le statut qu'il confère à l'espace public. La « loi de la propreté » impose de mettre les ordures (la souillure) « en dehors de soi »⁴⁰⁵. Celle-ci, largement respectée, se traduit cependant différemment selon le statut que chacun accorde aux espaces qui l'entourent. Si l'on se sent inclus dans la collectivité et son espace, celui-ci s'apparente à un « chez soi » – ou un « en commun » – qui ne doit pas être souillé par les déchets. Dans le cas contraire, l'espace est un « dehors » non investi, dans lequel la « règle » n'interdit pas de déposer les déchets.

2) *Salir*

L'extrait d'entretien qui suit, propose un exemple du raisonnement tenu sur le caractère délibéré du *geste de salir* :

« Ça me paraît difficile d'admettre que ça n'a pas été fait délibérément. Quelqu'un qui dépose ses ordures au pied de son escalier, il l'a fait..., je suis désolé. Il a eu un acte, volontaire, d'ouvrir la main [...] il ne peut pas ne pas en avoir conscience. Et s'il en a conscience, ça veut dire qu'il se fout de ses voisins ».

L'examen de cette description permet de montrer comment la notion de *salir* et celle de *jeter* se trouvent confondues. Le fait rapporté ici est celui de « déposer des ordures

⁴⁰⁵ « *Etre propre, c'est être en propre, être soi, clairement séparé de la souillure et du non soi : se défaire de la saleté dessine la première frontière existentielle.* » [Kaufmann, 1997, p. 21].

Comme l'indique Jean-Claude Kaufmann, en référence aux travaux de Mary Douglas [Douglas, 1992], les notions d'impureté ou de souillure font référence à un « classement » qui définit « *la juste place de chaque chose* » dans « *l'ordre du monde* » [Kaufmann, 1997, p. 20-21]⁴⁰⁶.

Jeter et *salir* appartiennent à des registres, ou « *ordre de réalité* », différents [Watzlawick *et al.*, 1975, p. 120] : registre des actions (ce que nous faisons) et registre des significations (ce que nous en pensons). La confusion des deux registres, que le sens et le langage communs réalisent, conduit à attribuer à l'un les « *propriétés* » appartenant à l'autre [Watzlawick *et al.*, 1975, p. 45]⁴⁰⁷. Ainsi, le caractère conscient et volontaire de *jeter* est attribué à *salir*.

[...].

⁴⁰⁶ « Dans la plupart des civilisations anciennes, le lavage est davantage une purification, un acte religieux de rédemption et de classement, [...] qu'un geste d'hygiène. [...] La distinction entre aliments impurs et ceux susceptibles d'être ingérés est donc essentielle à définir. [...] Les haut-le-cœur à l'idée de tel ou tel aliment ont une longue histoire, une histoire de classement pour trouver la juste place de chaque chose, les relations adéquates entre les éléments, dans l'immense ordre du monde à construire et reconstruire sans cesse. » [Cette citation figure plus haut, au sein du texte de l'article [Bodineau, 2006], présenté à cet endroit – cf. note n°357, p. 331].

⁴⁰⁷ « De telles erreurs [...] peuvent survenir [...] lorsqu'on attribue à tort une propriété particulière à la classe [ici, signification] plutôt qu'à un membre [ici, objet/action] (ou vice versa) [...] ».



Il me semble que c'est Sir Jame Jeans, le physicien qui a remarqué que nous vivons dans un monde non seulement plus étrange que nous le pensons, mais plus étrange que nous ne pouvons le concevoir.

Sue Hubbel - A country year living the question, 1983

Chapitre II : L'enquête sur le thème du petit commerce (Etape 5 - 2008)

Ce chapitre présentera tout d'abord la réalisation de l'enquête, ainsi que ses résultats [cf. II.B - p. 387].

Les travaux d'analyse des entretiens de cette enquête ont constitué l'Etape 5 des recherches théoriques, car ceux-ci ont confirmé que les découvertes antérieures pouvaient donner lieu à une modélisation. La première esquisse du *Modèle méta* a été élaborée à cette occasion⁴⁰⁸. Celle-ci a permis d'élaborer la « nouvelle interprétation » des résultats, qui a été présentée au cours de la séance de restitution, et dont l'exposé est reproduit plus bas [cf. II.C - p. 394].

Cette étape de recherche sera présentée à la fin du présent chapitre [cf. II.D.1 - p. 401]. Elle sera suivie de l'exposé d'un « exercice », consistant à appliquer la version aboutie du *Modèle Méta* [cf. II.D.2 - p. 405].

II.A - La réalisation de l'enquête

II.A.1. L'origine de l'étude, les commanditaires

La phase de recherche, décrite dans le chapitre précédent (Etape 4), vient de s'achever. En octobre 2007, Patrice Ville m'informe qu'il reconduit en décembre, le dispositif de formation-action au cours duquel il réalise une enquête socianalytique avec les étudiants du Master des sciences de l'éducation. Il me propose d'y collaborer et de trouver un commanditaire.

A cette période, après l'expérience réalisée auprès de la Communauté d'agglomération *Plaine Commune*⁴⁰⁹, j'envisageais de proposer aux Collectivités des projets d'étude et d'intervention. J'étais en contact avec deux amis, anciens étudiants du DESS d'ethnométhodologie, avec lesquels j'avais entamé une réflexion, dans

⁴⁰⁸ Cf. Figure V-9, (p. 395).

⁴⁰⁹ La mission s'est achevée en avril 2007 (cf. la présentation des interventions professionnelles, Partie I, p. 43).

l'objectif de travailler en commun. J'étais très enthousiaste à l'idée de participer à cette nouvelle expérience, mais l'échéance est trop proche pour espérer trouver des financements. J'ai néanmoins décidé de m'y engager, considérant que mes projets nécessitaient d'entreprendre des démarches, et que l'enquête me procurait l'occasion de les entamer. J'avais également retenu la possibilité, évoquée par Patrice Ville, de rechercher des financements a posteriori, en monnayant le compte-rendu de l'enquête.

J'ai d'abord envisagé de travailler sur le thème de la « démocratie locale ». Les dispositifs « participatifs » mis en place par les services municipaux, auxquels j'étais conviée dans le cadre de mes activités associatives, ne me semblaient pas très convaincants⁴¹⁰. Il était nécessaire, selon moi, de faire valoir un point de vue critique à ce sujet, et d'initier des expériences afin de proposer des démarches alternatives. La campagne électorale qui s'engageait, en vue des élections municipales de l'année 2008, actualisait le débat. Mais, en l'absence d'une équipe de militants associatifs ou politiques, susceptible de s'engager dans l'expérience, j'ai renoncé à cette hypothèse.

1) Le thème du « petit commerce »

C'est le thème du « petit commerce » qui sera finalement retenu. J'avais entamé, quelques temps auparavant, une discussion avec un commerçant du centre de la ville de Saint-Denis, un torréfacteur chez lequel je me fournissais depuis plusieurs années, qui m'avait fait part de ses difficultés. Il souhaitait engager un travail de réflexion sur la question de la place des petits commerçants dans la société contemporaine, l'attente des clients à leur égard, et la possibilité d'accéder à cette clientèle. J'envisageais de travailler avec lui, et avec les commerçants qu'il souhaitait impliquer, à l'élaboration d'opérations leur permettant de développer leur clientèle et leur « visibilité » au sein de la ville. Il était prévu de s'adresser à la municipalité et à divers partenaires potentiels pour obtenir des financements. La question du commerce mobilisait la municipalité, à cette période, le principal objectif des travaux d'aménagement d'un espace piétonnier au centre de la ville, travaux en cours depuis le début de l'année 2007, était précisément la « requalification du commerce ».

⁴¹⁰ Voir : « La pertinence des savoirs profanes » (Partie IV, p. 288 – et en particulier : p. 290).

L'enquête pouvait donc apporter des éléments de réponse à ces questions, et constituer une bonne opportunité pour entamer la dynamique de ce projet. Le torréfacteur, Pierre Karim, gérant du commerce *Café Miguel*, serait donc commanditaire, ainsi que Sylvie Labas, libraire, gérante de la librairie *Folie d'Encre* seule librairie indépendante de la ville de Saint-Denis, après la disparition progressive des trois autres. Au moment de la mise en place de l'« entretien de commande », et compte tenu de mon implication dans la réalisation du projet de l'étude, Patrice Ville a estimé que je devais également participer à la formulation de la commande.

2) Travailler au pays ou la posture du chercheur

Cette situation m'avait posé question, et avait suscité des échanges avec les amis mentionnés ci-dessus, qui ont participé à l'enquête⁴¹¹. Mais, comme je l'indiquais dans le texte que je leur adressais [au 25/11/07], j'ai estimé à l'issue de l'entretien de commande, que la décision de Patrice Ville était judicieuse et que ma position pouvait être assumée :

J'ai réfléchi au fait que, pendant la commande, j'ai parlé comme Pierre Karim et Sylvie Labas, de mon propre vécu, de mon implication personnelle dans le sujet. Est-ce bien une position professionnelle ? Oui, parce que nous ne faisons pas une étude de marché ou une enquête d'opinion, nous faisons de l'analyse institutionnelle. C'est-à-dire une intervention dans un système social auquel nous appartenons. Patrice Ville travaille avec ce qu'il appelle : « l'implication », comme nous [ethnométhodologues], avec la notion de *membre*.

Ce qui est cohérent, c'est que Pierre et Sylvie sont dans ce type de fonctionnement. Ils ne sont pas dans une recherche de solutions économiques, ou pas seulement, ils sont engagés dans un travail qui concerne leur place dans la ville et la société. Ils ne revendiquent pas un soutien des institutions, ils sont acteurs des projets qu'ils entreprendront, dont l'étude.

Et moi, en travaillant avec eux, je suis en train de construire, « mon petit commerce ». Le contexte de l'analyse institutionnelle m'oblige à réfléchir à

⁴¹¹ Michel Attia et Olivier Meyer ont collaboré à la réalisation de l'enquête, à l'exposé de restitution des résultats ainsi qu'à sa préparation.

quel type de prestation j'entends fournir. Moi non plus, je n'ai pas envie de vendre des produits, mais de remplir une certaine fonction sociale, et, comme eux, de construire mon boulot de façon « artisanale » [...]. Dans ce sens, travailler « au pays » ne me pose pas de problèmes. Le tout est de continuellement interroger cette posture.

Je me trouvais en effet dans une double position : vis-à-vis des commerçants, j'étais en position de prestataire, « sous-traitant » l'enquête auprès de l'équipe des socialanalystes et vis-à-vis de celle-ci, j'étais à la fois commanditaire (représentante des commerçants) et partie prenante des travaux de recherche. L'expérience de Patrice Ville, en la matière, lui permettait d'assumer sereinement la situation. Et, pour ma part, cette expérience a confirmé mon hypothèse, selon laquelle la complexité des implications ne présente pas de difficulté, pourvue qu'elle soit réfléchie, et publiquement affichée.

II.A.2. La problématique : la disparition des petits commerces

A Saint-Denis, la question de la disparition des « petits commerces » faisait partie des thèmes couramment évoqués par les participants des assemblées publiques. Au cours de l'année 2007, les travaux destinés à l'aménagement d'un vaste espace piétonnier, dans le centre de la ville, ont été entrepris. Le principal objectif de cet aménagement était de « requalifier le commerce ». Par ailleurs, la municipalité avait annoncé l'installation d'un magasin de l'enseigne « Virgin », dans une des galeries commerciales du centre, qui devait attirer la clientèle et « dynamiser » les commerces environnants.

Or les perturbations apportées par les travaux avaient pour effet de réduire la clientèle. Les commerçants étaient inquiets et s'interrogeaient sur les perspectives d'avenir. Et, pour ce qui concerne le magasin « Virgin », la Librairie n'était pas convaincue par les arguments de la municipalité, et prévoyait une baisse de son chiffre d'affaire, en raison de cette « concurrence ».

Les objectifs assignés à l'enquête, étaient les suivants (d'après le résumé de « l'entretien de commande ») :

- Comprendre pourquoi cette insuffisance de clientèle : mieux connaître l'attente des clients pour mieux y répondre ; mieux connaître la clientèle potentielle pour la faire venir.
- Répondre à la question « Y a-t-il une clientèle pour le petit commerce à Saint-Denis, pour quel petit commerce ? ». Le pouvoir d'achat de la population est faible, et la question de l'adéquation entre les produits proposés par le petit commerce « traditionnel » et la demande d'une population « multiculturelle », se pose.
- Alimenter la réflexion sur la place du petit commerce dans la ville, dans la société : son rôle, en matière de liens sociaux et de rapports humains ; son identité ; sa place dans l'espace de la ville.
- Savoir comment il est perçu, comment obtenir une meilleure reconnaissance.
- Interroger le rapport entre le petit commerce et les grandes surfaces : sont-elles des « locomotives » pour les petits commerces ?
- Réunir des éléments pour mener un débat avec les acteurs publics : trouver la relation au « politique », il existe une difficulté de compréhension, de dialogue ; quels choix, pourquoi, pour qui ; qu'est-ce qui est bien pour les gens ? (C'est en leur nom que les politiques publiques sont menées).
- Explorer de nouvelles pistes, des nouvelles formes de petits commerces, le « petit commerce du futur ». Pour déboucher sur des actions : les initiatives de chaque acteur, population, commerçants, institutions, élus. Pour faire une meilleure utilisation des moyens disponibles.

II.A.3. La réalisation

1) Présentation

La formation des étudiants a eu lieu en décembre 2007 (du 15 au 17). L'entretien permettant la « formulation de la commande » a eu lieu le 17 décembre⁴¹², en présence des deux commanditaires, auxquels je me suis associée (cf. ci-dessus), et de

⁴¹² Voir : « La commande » (Partie IV, p. 164).

l'ensemble du groupe des étudiants. Il a été mené par deux d'entre eux. L'analyse de la commande s'est déroulée durant la soirée et une séance supplémentaire a été organisée le lendemain après-midi, le dimanche 18 décembre⁴¹³.

Les entretiens (cf. l'échantillon ci-dessous) ont été réalisés par les étudiants entre les mois de janvier et mars 2008. L'analyse de contenu a eu lieu durant cinq journées à la fin du mois de mars 2008 (les 14, 15 et du 19 au 21). La journée du 21 s'est prolongée en deux temps, de 19 à 21h00 et de 21h00 jusqu'à deux heures du matin avec les étudiants les plus mobilisés qui avaient pu se rendre disponibles. Une séance d'analyse supplémentaire a eu lieu, avec les étudiants, le 4 avril 2008.

J'ai poursuivi le travail d'analyse (d'avril à juin 2008), en compagnie de Michel Attia et Olivier Meyer⁴¹⁴, qui ont également contribué à la rédaction de l'exposé des résultats et à sa présentation, au cours la séance de restitution. Celle-ci a eu lieu le 16 juin, en présence des commanditaires, de Patrice Ville, et du groupe d'étudiants.

La session a réuni des étudiants de Master de sciences de l'éducation et des étudiants du DESS « Conduite de projet informatique »⁴¹⁵. Quarante-quatre étudiants ont participé à la session. Vingt-cinq ont réalisé un entretien et dix neuf se sont joints aux séances d'analyse de contenu. (Quatre étudiants, dont les entretiens n'ont pas été exploités, n'ont pas participé aux séances d'analyse).

Les entretiens ont été réalisés par :

Asma Abdellatif, Kareen Aboulafia, Florence Allouche, Nirina Andrianarijaona, Michel Attia, Sophie Batonnet, Leonore Bazinek, Emmanuel Beaufiles, Anne Sophie Caillot, Yves Delair, Fabienne Druet, Gaétan Dujardin, Adil El Bakkali, Martine Fouquet, Delphine Leroy, Olivier Meyer, Paul Scheffer, Thierry Tartas, Ouahiba Teldja, Olivier Vallet. Ceux-ci ont également contribué à l'analyse de contenu, ainsi que (pour ne citer que les contributions les plus actives) : Yohann Drouillet, Estelle Sengmany, Yan Wang, Xinying Wang.

⁴¹³ La rédaction de la question de lancement a fait l'objet de plusieurs versions, que j'ai travaillées en lien avec Olivier Meyer et Michel Attia. La formulation définitive a été arrêtée par Patrice Ville. Voir ci-dessus (note n°411).

⁴¹⁴ Voir ci-dessus (note n°411).

⁴¹⁵ Suite à la suppression du DESS d'ethnométhodologie, en 2006, l'équipe des enseignants a mis en place cette nouvelle formation, et poursuivi la collaboration engagée depuis plusieurs années avec Patrice Ville.

2) L'échantillon

L'échantillon prévu est présenté dans le premier tableau ci-dessous. Le second présente la répartition des vingt entretiens exploités sur les vingt-cinq qui ont été réalisés.

Echantillon prévu

	18	Centre	Quartiers	Communes voisines	Autres	
Habitants	8	2	3	3		
dont Saint-Denis	5	2	3			
Personnes travail. à SD	2	Non résidentes de SD, ni villes voisines				
Elu	1					
Commerçants	6					
Grande surface	1					
Chaîne	1					
Soldeur	1					
Boulang. ou Bouch.	1	1				
Vêtements bon marché	1					
Divers quartier	1					
Chb commerce ou syndicat	1					

Echantillon réalisé

	20	Centre	Quartiers	Communes voisines	Autres	
Habitants	15	2	3	3	7	
dont Saint-Denis	5	2	3			
Personnes travail. à SD	1	Non résidentes de SD, ni villes voisines				
Elu	1	1				
Commerçants	3					
Grande surface						
Chaîne						
Soldeur						
Boulang. ou Bouch.	2	1		1		
Vêtements						
Divers quartiers						
Librairie	1				1	
Chb commerce						

Hommes	14					
Femmes	6					

Âges		20	30-40	40-45	50-55	60-70	?
	20	1	6	3	7	2	1

Les entretiens non exploités sont au nombre de cinq : dont un magasin de vêtement du centre, trois habitants du centre, un cadre municipal d'une ville voisine.

3) La question de lancement

La question de lancement a été formulée comme suit :

Bonjour. Je suis étudiant à l'université de Paris 8, et je participe à une étude concernant le commerce à Saint-Denis.

Peu à peu, la ville se vide de ses petits commerces, y compris dans le nouvel espace piéton, pourtant créé dans l'espoir de rendre le centre plus agréable et plus attractif.

On ne prend peut-être plus le temps de flâner. On va directement dans les grandes surfaces comme Carrefour ou Virgin, et on délaisse les petites boutiques. Parfois considéré comme bourgeois, ou bobo, le commerce indépendant décline. Grands magasins, chaînes et boutiques bon marché prennent de plus en plus de place.

Soucieux de ce problème, la libraire, le marchand de café et une sociologue nous ont demandé d'effectuer ce travail. Ils en transmettront les conclusions aux habitants, commerçants et élus, afin que chacun puisse mieux comprendre la situation, et agir.

Le contenu de cet entretien sera enregistré. Il reste strictement anonyme. Une restitution des résultats est prévue courant avril. Vous y serez convié(e).

A présent, si vous êtes prêt(e), je passe à ma question : **pouvez-vous me dire ce que cela signifie pour vous, d'aller chez un petit commerçant ?**

II.B - Les résultats de l'enquête : l'équilibre entre effort et plaisir

II.B.1. Les premières analyses : le petit commerce, c'est la vraie vie

Le texte présenté ci-après reprend les termes de l'exposé qui a été présenté, durant la restitution des résultats devant les personnes auditées, qui s'est tenue le 16 juin 2008⁴¹⁶. Les schémas inclus dans le texte ont été présentés sous forme de diaporama.

⁴¹⁶ Des modifications ont toutefois été apportées au texte initial, afin d'ajuster l'expression orale à la forme écrite, et quelques précisions ont également été apportées afin de clarifier le propos.

La restitution des résultats a été précédée d'un rapide exposé portant sur l'historique de l'enquête, les conditions de réalisation, les caractéristiques de la méthode employée.

Comme indiqué en introduction, les recherches méta, visant à analyser le « discours » des enquêteurs et leur interprétation des propos recueillis, ont eu lieu à la fin des travaux d'analyse des entretiens. La restitution des résultats comprend donc les premières analyses, le compte rendu du travail de recherche [cf. II.B.2 - p. 389], ainsi que les interprétations issues de ces recherches [cf. II.C - p. 393].

1) La définition du petit commerce

Le petit commerce est un commerce dans lequel le client est connu et reconnu, dans lequel il a une relation personnalisée au commerçant. C'est le commerce de « proximité » et de « quartier ». La proximité physique n'est plus tout à fait une réalité, sauf pour les habitants des centre-ville. C'est la proximité de la relation qui est déterminante (« familier »). Le petit commerce est le contraire des grandes surfaces. Il est précisément défini par opposition aux grandes surfaces : « *ça n'est pas un petit commerce, parce qu'on est traité comme dans les grandes surfaces* ». La « supérette » peut être considérée comme un petit commerce, si elle répond aux critères de qualité de la relation. Elle peut aussi faire partie des grandes surfaces, selon les appréciations.

Les nouveaux magasins à « petite surface » qui s'installent, comme les soldeurs, les « *marchands de fringue* » ou de chaussures, les « *pizza ou Khebab* », n'entrent pas dans la définition du petit commerce. Elles présentent les caractères des grandes surfaces : uniformisation, anonymat, pas « *d'implication* » dans la ville. Les petits commerces, qui disparaissent, sont remplacés par ces magasins (qui n'ont pas de définition), et par des banques, des agences immobilières, et des « enseignes »⁴¹⁷.

⁴¹⁷ On peut noter ici que les critères, définissant la classification des commerces, n'ont pas été établis en amont. Obtenir des informations au sujet de ces critères faisait partie de l'objet de l'enquête.

2) Un consensus très large en faveur des petits commerces

Il y a un consensus très large en faveur du petit commerce, qualifié par des termes tels que : « *vraie vie, humain, relation, authenticité, qualité* ». Ce consensus est tellement large qu'il pose question, car les personnes auditées disent qu'elles les fréquentent peu, et qu'elles font leurs achats, le plus souvent, dans les grandes surfaces. Celles-ci sont pourtant présentées, en opposition aux petits commerces, de manière très négative. Elles évoquent : « *la robotisation, la soumission, l'enfermement, l'arnaque...* ».

Les enquêteurs se sont interrogés sur les raisons d'une telle unanimité (présente également au sein de leur propre groupe), les appréciations favorables aux grandes surfaces étant pratiquement inexistantes. Les interrogations ont porté sur la nature de l'opposition entre les petits commerces et les grandes surfaces, sur le sens des aspects positifs et négatifs qui ont été développés :

- L'appréciation sur le petit commerce est-elle « objective » ? N'est-il pas idéalisé ?
- Les entretiens semblent justifier le fait d'aller dans les grandes surfaces : on y va par obligation, pour des raisons pratiques (le temps, le transport, les prix), par « *facilité* ». Tandis que fréquenter les petits commerces demande un « effort », une démarche, exige de rompre avec les habitudes.
- Cette opposition ne semble pas « réelle », pas « vraie »^[418].

II.B.2. La distinction entre la chose et son sens : une première tentative

1) Le schéma des quatre quarts ou ce qui semble concret ne l'est pas

La piste proposée par une série d'oppositions : « positif-négatif », « vrai-faux » et « réel-non réel », a permis de proposer la lecture suivante :

Le « positif » du petit commerce et le « négatif » des grandes surfaces, se situent dans un registre « abstrait », qui représente les valeurs, appréciations,

⁴¹⁸ La dernière séance d'analyse collective, qui s'est poursuivie perdant une partie de la nuit avec un groupe restreint d'étudiants, s'est achevée sur ces interrogations.

représentations. Le « discours » répond à la question posée aux personnes auditées : « qu'est-ce que cela signifie, pour vous, d'aller chez un petit commerçant ». Cela signifie toutes les appréciations positives qui ont été formulées.

Les raisons pour lesquelles « on y va », ou pas, répondent à d'autres critères, qui tiennent à des données concrètes. C'est un second « registre » dans lequel les données « s'inversent ». Les grandes surfaces offrent des avantages « pratiques » que n'offrent pas les « petits commerces » : « *On fait ses courses une fois pour toutes* ». Cette lecture peut-être schématisée comme suit^[419] :

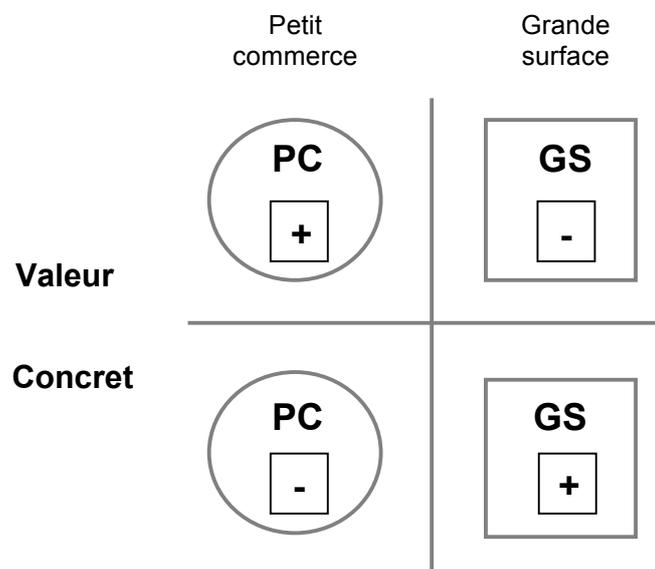


Figure V-4 : Le schéma des « quatre quarts »

A partir de ce schéma, les chercheurs ont essayé de situer, les différents thèmes des propos recueillis, selon la répartition proposée entre le registre « concret » et le registre des « valeurs ». Mais cette classification, comme le montre l'exemple suivant, ne fonctionnait pas :

Si l'on considère le propos suivant : « *Dans les grandes surfaces, il y a le choix, c'est pour cela qu'on y va.* », on le classera dans le registre « concret », en considérant qu'il désigne le « fait » que les grandes surfaces proposent de grandes quantités et variétés de produits. Mais des personnes auditées indiquent également : « *C'est de la surconsommation* ». Donc, les propos portant sur la quantité et variété de produit

⁴¹⁹ Cette interprétation correspond à la première lecture du « discours », présentée dans l'introduction.

pourraient être classées au registre des « appréciations ». La même difficulté se présentait pour la plupart des thèmes examinés.

2) L'analyse de l'analyse : une nouvelle expérience de la confusion de sens

La méthode d'analyse qui est pratiquée est structurée selon deux « étages ». Au premier correspond l'analyse des entretiens, au second l'analyse de la manière dont le groupe des chercheurs interprète les données. L'hypothèse sur laquelle repose ce travail est que le raisonnement des analystes est similaire à celui des personnes auditées. Donc, si l'on comprend comment le groupe raisonne, on comprendra également le raisonnement des personnes. Il s'agissait donc d'étudier le mode de raisonnement proposé par le schéma des « quatre quarts » (cf. Figure V-4, ci-dessus).

Les conclusions de ce travail d'analyse sont que les propos recueillis ne se répartissent pas entre le registre des « valeurs » et le registre « concret ». Tous expriment des appréciations, positives ou négatives, portant sur un élément concret.

Les schémas qui suivent présentent les exemples concernant les thèmes de la « quantité de produit », les « prix » et les « relations ».

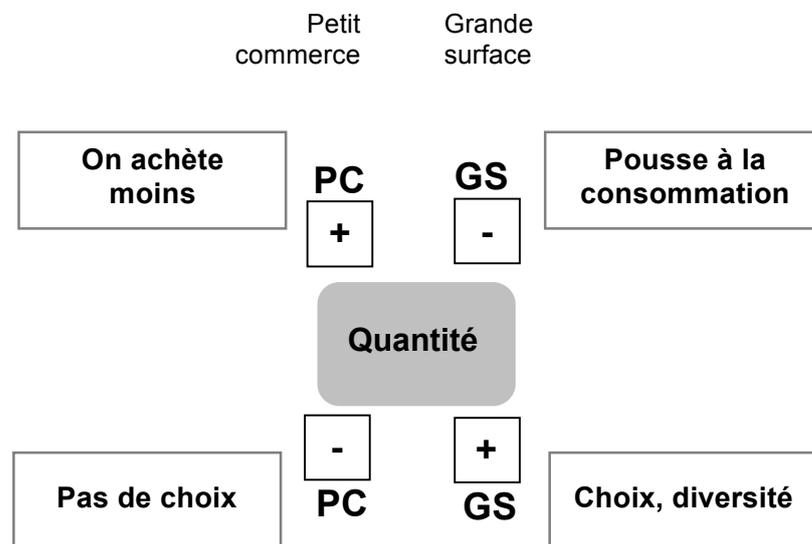


Figure V-5 : Le schéma de la « quantité »

Le raisonnement courant est de considérer comme « objectif », ce qui est vrai pour soi, et comme « subjectif » (illusoire ou issu d'un parti pris idéologique) ce qui ne

l'est pas. Et lorsqu'un point de vue est largement partagé, il est vu comme une « évidence », une réalité.

Le schéma des « quatre quart » (Figure V-4, ci-dessus) traduit ce raisonnement de *sens commun*. L'idée selon laquelle, dans les grandes surfaces, « on a le choix » est considérée comme la description d'un élément « objectif », relatif à la quantité et la variété des produits proposés. Mais cet élément peut aussi être jugé négativement, selon l'argument qu'il « pousse à la consommation ». « Avoir le choix » exprime donc une appréciation positive en faveur des grandes surfaces (figurant d'ailleurs parmi les arguments publicitaires de la « grande distribution »).

De la même manière, considérer que les petits commerces n'offrent pas de « choix » ne décrit pas une situation « objective », mais exprime une appréciation négative. L'opinion positive correspondante étant de considérer que, dans les petits commerce, « on gaspille moins ». L'élément « objectif », « concret », présent dans cet exemple, est celui de la « quantité ». Les propos du « discours » expriment tous les appréciations positives ou négatives attribuées à cet élément.

L'exemple suivant concerne le prix des marchandises. Les appréciations « plus cher » et « moins cher » ont été également considérées, dans un premier temps, comme l'expression d'une « réalité objective ».

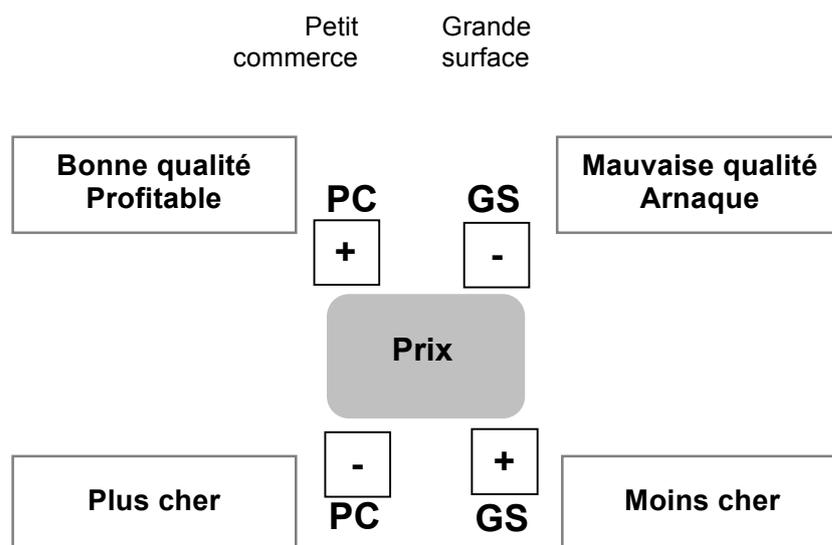


Figure V-6 : Le schéma du « prix »

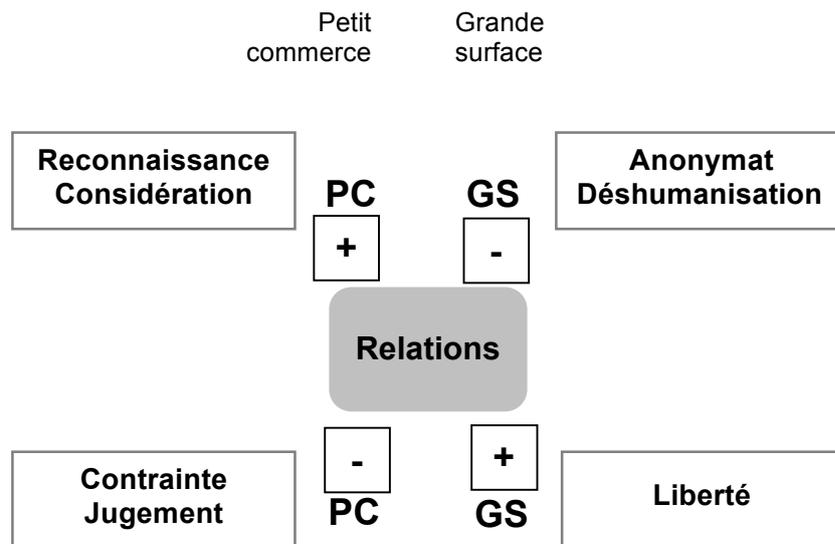


Figure V-7 : Le schéma des « relations »

Dans les deux premiers exemples, les appréciations négatives portées sur le petit commerce n'étaient pas assumées comme telles, puisqu'elles sont sensées décrire des « faits objectifs ». Pour ce qui concerne le thème des « relations », il s'agit d'un des rares exemples, où ces appréciations ont été formulées explicitement, au sein de quelques entretiens : la relation étant vécue comme une contrainte, et l'anonymat des « grandes surfaces » comme une liberté. Ces propos, très minoritaires, se sont révélés très précieux pour l'analyse car, en s'éloignant du consensus général en faveur du petit commerce, elles ont permis de mettre en doute les « évidences » qui s'imposaient, non seulement aux personnes auditées, mais également aux chercheurs⁴²⁰.

⁴²⁰ Cette remarque montre l'intérêt de l'attention que Patrice Ville porte, au cours des étapes d'analyse, aux expressions minoritaires. Il vient constamment au fait que toutes les expressions soient préservées, et qu'aucune ne soit négligée au prétexte qu'elle n'est pas « significative ». On voit ici comment un seul propos explicite permet d'éclairer d'autres propos qui, jusque-là restaient implicites.

II.C - La nouvelle interprétation du discours : des plaisirs inavouables

II.C.1. Le « retournement de sens »

En fait, il est dit : « voilà ce que nous pensons » (partie haute des schémas), et « voilà ce que nous faisons, et pour quelles raisons » (partie basse). C'est la seconde qui est la plus importante pour l'analyse. La partie haute correspond aux « opinions explicites », mais comme on le voit, les actions ne sont pas déterminées par ces opinions.

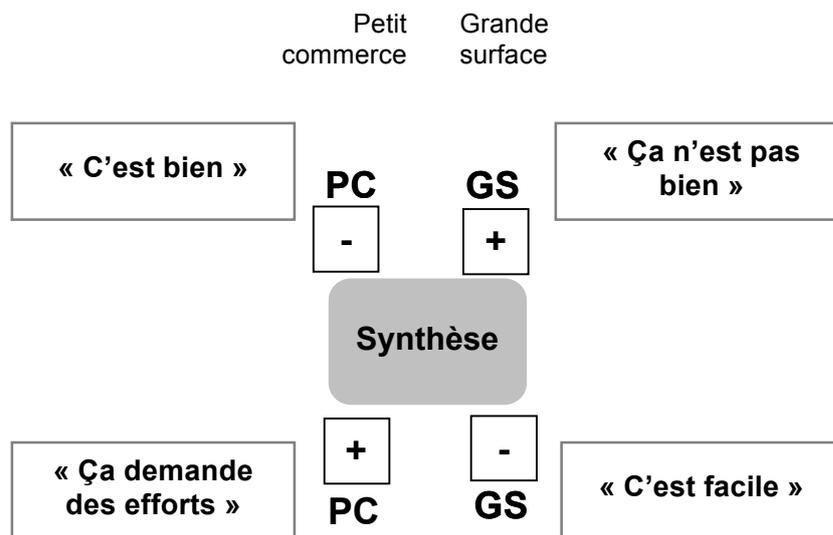


Figure V-8 : Le schéma du « synthèse » du « Petit commerce »

Aux travers des propos considérés comme « objectifs », il est dit que les décisions résultent de raisons « pratiques », alors que les analyses ont montré qu'il s'agit d'appréciations. Celles-ci, largement positives en faveur du petit commerce, deviennent négatives quand elles concernent les éléments qui motivent la décision effective de s'y rendre. Et l'inverse se produit pour les grandes surfaces. Ces « motivations » se résument par « l'effort » nécessaire qu'exigent les premiers, et la « facilité » que représentent les seconds.

1) Distinguer le discours et la vie concrète

Les contraintes matérielles existent dans la « vraie vie » et entrent très certainement en ligne de compte. Mais ici, il s'agit d'un « discours » et de « représentations ». Le schéma ci-après représente la distinction qui existe entre le registre du « discours » et celui de la vie concrète.

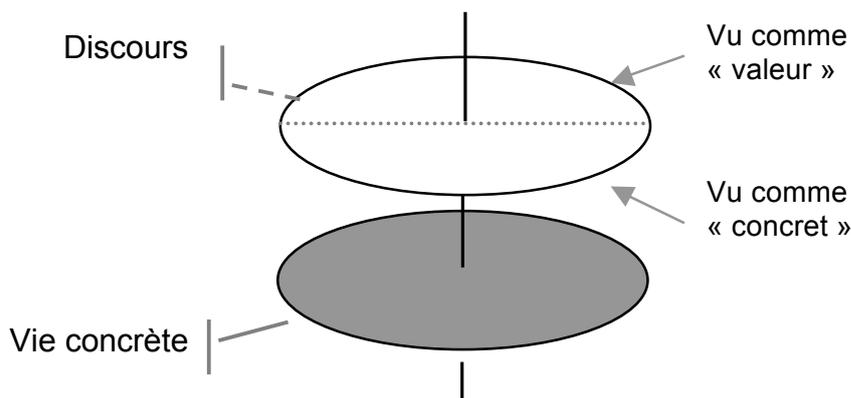


Figure V-9 : Le schéma des « registres de sens »

Le disque inférieur représente le contexte de la vie concrète. Le disque supérieur représente les deux « parties » du « discours ». La partie haute correspond aux éléments du discours, qui sont considérés comme des appréciations, portées sur le sujet dont « l'on parle ». La partie basse correspond aux éléments qui sont considérés comme décrivant des « réalités » concrètes. La lecture commune du « discours » superpose, en quelque sorte la partie inférieure du disque « blanc » et le disque « gris ».

Le travail d'analyse consiste à distinguer ces deux parties, pour identifier : 1) les « vrais » éléments pratiques, qui déterminent les décisions des personnes concernées par la situation étudiées ; 2) les valeurs, les appréciations, les significations accordées à ces éléments concrets.

2) L'équilibre entre effort et plaisir

Les éléments matériels : les horaires de travail, la distance, les moyens de transport, les possibilités de stationnement, l'argent, sont des éléments qui interviennent dans la

décision de faire ses achats dans les petits commerces ou les grandes surfaces. Ils constituent le cadre concret dans lequel chacun se « débrouille ». Face aux mêmes contraintes, tout le monde ne compose pas de la même manière. Chacun développe ses « tactiques », ses « systèmes D », aménage son espace de « liberté » (de choix), son individualité, dans l'un ou l'autre des types de commerce, ou dans les deux.

Le choix résulte de la manière dont chacun compose l'équilibre entre les quatre dimensions présentées plus haut (cf. ci-dessus : Figure V-8). L'élément déterminant est le rapport entre « effort » et « facilité ». Plus les données matérielles sont contraignantes, par rapport aux petits commerces, plus elles exigent d'efforts, et moins il y a de raison de s'y rendre.

Pourquoi fait-on plus ou moins d'efforts ? Il est possible de faire des efforts « *pour se faire plaisir* », c'est-à-dire pour acheter quelque chose de « qualité », qui sort de l'ordinaire, faire plaisir à ses invités, ou lorsqu'il s'agit de trouver un produit particulier (« *une pépite* »). Le plaisir est en effet le second facteur qui détermine le choix. Si les petits commerces ne sont pas très fréquentés, c'est peut-être parce qu'ils ne procurent pas suffisamment de plaisir. Et l'on en trouve peut-être davantage dans les grandes surfaces qu'on ne veut bien le dire.

Pourquoi ne le dit-on pas ? Une image, évoquée par un étudiant au cours de l'analyse, suggère une réponse. Il s'agit de l'image de la femme trompée par son mari : la femme (le petit commerce) n'a pas suffisamment d'attraits, donc le mari (le client) va « voir ailleurs » (dans les grandes surfaces). Cette image, d'apparence saugrenue, fait cependant écho à des éléments du « discours ». La « *fidélité* » est un mot souvent prononcé. Faire des « infidélités » à son commerçant est une expression courante, et plusieurs personnes ont indiqué qu'elles allaient « ailleurs », en cachette de « leur petit commerçant ». Une autre déclare : « *avec les caissières, il n'y a pas de préliminaires, elles sont expéditives* ». Cette métaphore évoque des amours vénales et des plaisirs inavouables, qui s'accordent avec l'idée d'avilissement : « *notre instinct de consommateur* », « *ça réduit l'individu* ».

3) L'interprétation proposée :

Selon l'interprétation qui est proposée ici, chacun est assez conscient de « *surconsommer* », d'acheter plus que le nécessaire, de se faire « *arnaquer* ». Le mécanisme exposé précédemment qui permet de considérer « qu'on est obligé » est peut-être, en fait, bien commode. Une personne « avoue » acheter des choses inutiles dans les grandes surfaces, alors qu'elle aurait les moyens d'acheter plus cher, mais moins, chez les petits commerçants. Tout le monde, ou presque, « tombe dans le panneau », succombe à la « *tentation* » des « *plaisirs faciles* », « *factices* » (cf. l'attrait, « *l'attractivité* »).

Il y aurait donc, parmi les motifs qui déterminent les choix, des « *plaisirs inavouables* », non formulés, justifiés par des raisons qui semblent à tous des « *raisons pratiques* ». Cette lecture expliquerait certaines expressions du « discours » telles que « *culpabilité* » et « *péché* ». Le petit commerce évoque le : « *plaisir des sens : couleurs, odeurs, danse des corps* », des plaisirs « autorisés », car conformes aux valeurs humaines, d'échanges humains, « *l'amour de la relation* », aux valeurs d'authenticité.

Ces propos métaphoriques permettent de comprendre le sens de propos qui, au premier abord, semble obscur. Pour formuler brièvement les conclusions de ces analyses, il apparaît que l'appréciation très positive accordée aux petits commerces n'est pas un élément suffisant, pour déterminer le choix effectif qui sera opéré entre l'un ou l'autre des deux types de commerce. Il est également important de noter que les propos recueillis sont induits par les termes de la question qui a été posée dans le cadre de l'enquête : « *qu'est-ce que cela signifie pour vous, d'aller chez un petit commerçant* ». La réponse est contenue dans les différentes évocations positives qui ont été formulées, le terme « *petit commerçant* » induisant en particulier la dimension de la relation humaine, très présente dans le « discours »⁴²¹.

⁴²¹ Pour mémoire, la « question de lancement » est une « consigne de travail » (une problématique de recherche) proposée à la personne auditée. Elle induit très fortement les propos recueillis au cours de l'enquête (cf. la présentation méthodologique, p. 166). Cette induction est assumée par les socialistes et le « discours » est considéré comme le fruit des analyses menées par les personnes auditées, sur la base de la problématique posée. La non-directivité ne réside pas dans la « neutralité » de la question mais dans le soutien apporté à la personne auditée, pour développer librement son raisonnement. Aucune question « externe » à son propos ne sera introduite dans le déroulement de

L'appréciation est très positive, en termes de valeur accordée aux petits commerces, mais celle-ci est relativisée par les ajustements que chacun réalise, entre les contraintes matérielles et les « facilités », ou « plaisirs », offerts par ailleurs. Ces informations permettent d'identifier les éléments qui plaident en faveur, ou en défaveur, du petit commerce, et qui constituent des « leviers » d'action susceptibles de répondre à la commande de l'enquête. Les personnes auditées formulent des analyses et des suggestions à propos des moyens qui pourraient favoriser les petits commerces.

II.C.2. Les perspectives d'action

1) Le rapport Plaisir / effort

Le principal levier d'action repose sur le fait d'augmenter le plaisir, et diminuer l'effort.

° Le prix n'est pas le seul critère. Les critères de la qualité du produit, le service, la relation, interviennent tout autant, pour les personnes qui peuvent accéder à ces qualités régulièrement, et aussi pour celles qui se « l'offrent » de temps en temps :

- Relation : personnalisée - « mon » petit commerçant - bouche-à-oreille
- Fidélité : favoriser un premier contact
- Produits : ceux que les « grandes surfaces » ne proposent pas

2) Les obstacles :

° L'accès, la circulation (étudier), s'arrêter (parking), passer devant (urbanisme, piétonisation).

° La visibilité, attractivité : (mettre en valeur les enseignes, les vitrines). Ils sont « noyés », (signalisation) - A l'ombre des « grandes surfaces » - Dispersion, rareté - Il en faut plus, il faut les regrouper - « Moins il y en a, moins on y va ».

l'entretien [Gilon, Ville, 2014, p. 86].

3) Liberté/contrainte

- ° La diversité, la variété, avoir le choix (magasins, produits, gamme) - Trouver son propre chemin, sa liberté.
- ° Le « multiculturel » : qualité, répétition. La nourriture venue « d'ailleurs » ne dérange pas, au contraire, elle participe à la variété, (couleurs, parfums). Mais « ceux d'ici » veulent pouvoir trouver leurs produits.
- ° Ce qui déplaît, c'est le « bas de gamme » et la multiplication - « Il y a une différence entre commerce et business »
- ° Il est important qu'ils existent, d'avoir la possibilité d'y aller de temps en temps, pour trouver un produit particulier, faire un cadeau.
- ° « Tout le monde aime le bon pain » - « Tout le monde aime les beaux magasins » - Une ville sans « petits commerces » n'est pas une ville.

4) La nécessité et le luxe

Une des questions de la commande concernait la clientèle des petits commerces : sont-ils réservés aux « bobos » ? La réponse est négative. Comme indiqué ci-dessus, la présence de « beaux magasins » est largement appréciée, en particulier au titre d'éléments constitutifs d'une « vraie ville ».

- ° Acheter dans les grandes surfaces, c'est aller au-delà de nécessité, déjà superflu (luxe), « débauche », les « *caddies qui débordent* ».
- ° Elles ne répondent pas à tous les besoins, des « *choses introuvables* ».
- ° Les grandes surfaces sont « bien pour les consommateurs, pas pour les citoyens ».
- ° Luxe : le luxe des petits commerces, c'est la relation : « *non rétribuée* », non marchand, aberration économique - C'est la rareté - C'est le fait d'être reconnu en tant qu'individu (attention, considération).

5) Adaptation et équilibre :

- ° Adaptation : transposer la notion de proximité aux conditions modernes : réseaux, réseaux d'associations (implication), nouveaux services, collaboration entre commerçants, se déplacer vers la clientèle (marché, quartier, livraisons).
- ° Equilibre entre les « 4 dimensions » : trop / pas assez : « *trop grand, vraiment trop cher, trop loin, trop de queue* », ou pas assez de ...
- ° Ils sont interdépendants. S'il n'y a que des grandes surfaces, c'est une contrainte, pas de choix, « il faut rééquilibrer » - « Il en faut plus, pour qu'on y aille plus ». Inverser le mouvement.
- ° Le petit commerce peut aussi comprendre les « supérettes », à taille humaine.

II.C.3. Un projet d'intervention : Les vingt-quatre heures gourmandes

Au printemps 2008, avant restitution de l'enquête tenue en juin, j'ai travaillé avec les commerçants commanditaires à un projet d'animation, dont l'objectif était d'engager une dynamique collective permettant de développer des pratiques de collaboration entre les commerçants, et d'affirmer le rôle des petits commerces dans la ville⁴²².

Le projet prévoyait d'organiser une première manifestation durant la fête annuelle de la ville de Saint-Denis qui se déroule en novembre. Il s'agissait de concevoir des animations, avec les commerçants ayant participé à l'enquête. Celles-ci étaient prévues selon quatre temps : de l'apéritif du soir au goûter du lendemain, et devaient avoir lieu devant les commerces et dans différents espaces de la rue Gabriel Péri, qui est la dernière rue d'implantation de commerces traditionnels dans le centre de la ville.

Les animations devaient associer différents partenaires, dont un collectif d'artistes plasticiens du quartier (*Le 60 ADADA*), et les jeunes musiciens locaux fréquentant la Maison des jeunes et sa salle de spectacle : *La ligne 13*, située à proximité, ainsi que le Musée et l'Unité d'archéologie. Les professionnels responsables des services chargés de l'activité commerciale et de l'organisation de la fête s'étaient montrés

⁴²² Le document : « Projet Petits commerces mai 2008 » est accessible via : <https://www.dropbox.com/sh/n3jtgw6kmgp2ydf/AAB9Dtcrb7Bv750Nu5AHSwzDa?dl=0>

favorables à cette initiative. Mais les soutiens logistiques nécessaires n'ayant pas été obtenus, le projet a été abandonné.

Les difficultés rencontrées ne provenaient pas des enjeux matériels et financiers, qui étaient très limités. Le projet était envisagé comme une première expérience, destinée à préfigurer des développements ultérieurs, et n'avait pas donné lieu à une recherche de financements conséquents. Les participants intervenant à titre bénévole, il s'agissait seulement de rétribuer quelques musiciens et un régisseur.

Ces difficultés témoignaient surtout du fait que les différentes parties prenantes n'étaient pas assez engagées, pour permettre au projet d'aboutir. Les commerçants doutaient du soutien de la municipalité, et les professionnels doutaient de la capacité des premiers à s'engager dans une démarche collective. Cette expérience m'a permis de mesurer les écarts existant entre la volonté (sincère ou non), annoncée par la municipalité, et les possibilités effectives de leur mise en œuvre. La question du commerce, comme celle de la « propreté » et de la « sécurité », figure aujourd'hui encore (en 2017) au cœur des enjeux politiques locaux.

II.D - L' Etape 5 : une ébauche du *Modèle méta*

II.D.1. Les perspectives d'une modélisation

Cette étape de recherche constitue une avancée notable car en montrant, en situation, le « mécanisme » de la « confusion de sens », les travaux ont confirmé la pertinence des premiers résultats de la recherche, et le fait que ceux-ci pouvaient faire l'objet d'une modélisation, visant à problématiser les significations *allant de soi*, des expressions du langage commun.

Le schéma des « registres de sens » qui est reproduit ci-dessous (cf. Figure V-10, p. 404) a été élaboré dans ce cadre et constitue une première ébauche du *Modèle méta* (cf. « : Le schéma du discours, selon le sens commun » - Figure II-4, p. 94).

Je propose de revenir ici sur le contenu de ces travaux et de les commenter, afin de les situer dans le cadre de la progression des différentes étapes de recherche théorique.

1) Une nouvelle expérience de la « confusion de sens »

En tentant d'appliquer au « discours » les résultats des recherches antérieures, j'ai constaté que mes premiers raisonnements n'avaient pas échappé au « mécanisme » de la « confusion de sens ». Je considérais en effet que certaines expressions désignaient des objets et actions concrètes, avant de réaliser qu'elles désignaient leur signification.

Dans un premier temps, je pensais avoir identifié, au sein du « discours », la « partie » correspondant aux appréciations « subjectives », relevant de l'« imaginaire », et celle correspondant à des descriptions « objectives ». Comme l'indique l'exposé des résultats présenté ci-dessus, une partie des propos concernait les appréciations, largement positives, portées sur les différents types de commerce ; et l'autre décrivait les « réalités » de la vie concrète, c'est-à-dire les commerces dans lesquelles les personnes se rendaient effectivement. La première ne semblait pas conforme à la « réalité » car elle contredisait la seconde, qui attestait de la faible fréquentation des « petits commerces ». La distinction de ces « registres » me semblait expliquer cette contradiction (cf. ci-dessus, p. 389) :

Le « positif » du petit commerce et le « négatif » des grandes surfaces, se situent dans un registre « abstrait », qui représente les valeurs, appréciations, représentations. [...] Les raisons pour lesquelles « on y va », ou pas, répondent à d'autres critères qui tiennent à des données concrètes. C'est un second « registre » dans lequel les données « s'inversent ».

J'ai donc proposé aux étudiants de travailler à la répartition, selon ces deux registres, des propos retenus au sein de la synthèse des entretiens (cf. Figure V-4, p. 390). Mais, comme on l'a vu, cette tentative a échoué⁴²³. En tentant de déterminer les raisons de cet échec, j'ai pu me rendre compte des significations que j'attribuais aux expressions telles que : « avoir le choix », « c'est moins cher » ou « c'est plus facile ». Je les considérais comme se rapportant à des éléments objectifs : la quantité de produits, offerte au « choix » des clients des « grandes surfaces », la différence des prix proposés par les différents types de commerce, etc. ; alors que ces

⁴²³ Les réflexions, indiquées ci-dessus, sont celles que j'ai menées à l'issue de la dernière séance de travail avec les étudiants (qui s'est tenue le 21 mars 2008). La séance, évoquée ici, a été organisée (le 4 avril), à la suite des séances officielles de la session de formation, en présence d'un groupe d'étudiants volontaires.

expressions désignent les appréciations *portées sur* ces éléments quantifiables. J'ai pu ainsi observer la manière dont l'interprétation de *sens commun*, réalise la « confusion de sens ».

Je croyais donc avoir opéré la distinction, réalisée dans le cadre des recherches sur le thème de la « propreté », entre le *monde des significations* et le *monde des objets et actions*. Or, j'ai négligé le fait que l'ensemble des propos appartenait au *monde* du discours, soit au *monde* des significations, et non à celui de la vie concrète. Comme le montre la figure ci-dessous (cf. Figure V-10), présentée au sein de l'exposé des résultats, c'est cette seconde distinction qu'il convient en effet de prendre en compte.

Compte tenu de l'avancée des recherches théoriques, et des conclusions de l'étape de recherche précédente (Etape 4 – cf. Chapitre I, p. 362), les analyses décrites ici semblent avoir déjà été formulées. On pourrait également penser que les connaissances acquises, au sujet de la construction du *sens commun*, auraient dû me permettre d'« échapper » au mode d'interprétation qui le caractérise.

En premier lieu, il faut rappeler à ce sujet, comme cela a été mentionné à plusieurs reprises, que le cadre d'interprétation du *sens commun* s'impose en toute circonstance, et que les élaborations conceptuelles ne permettent pas toujours de s'en extraire. D'autre part, il est probable que les conclusions des travaux antérieurs n'aient été formulés de manière définitive, qu'à l'issue de la présente étape. La rédaction de l'article [Bodineau, 2009] qui rend compte de ces travaux, a été achevée à l'été 2008.

Par ailleurs, on peut considérer que plusieurs éléments ont fondé ma première interprétation du « discours ». Au sein du « discours » sur le sujet de la « propreté » les propos ne se rapportaient pas « à ce que les gens font » (l'évacuation des déchets). Or dans le cas présent, les propos pouvaient apparaître comme la description de ce que les « gens font réellement », dans la mesure où ils décrivaient les lieux dans lesquels chacun se rendait pour effectuer ses achats. C'est en cela que cette « partie » du discours semblait correspondre au cadre de la vie concrète. En fait, comme on l'a vu, ces propos énonçaient les « raisons » qui incitaient les personnes à se rendre dans tel ou tel type de commerce.

Et, outre les significations *allant de soi* des expressions mentionnées ci-dessus, une autre évidence s'impose, et motive cette interprétation. Les « raisons pratiques » invoquées correspondent à l'expérience partagée. Le fait que les « grandes surfaces »

soient « moins chères » que les « petits commerces » semble évident, tout comme le fait que la possibilité de faire l'ensemble de ses achats en un seul lieu représente un « gain de temps ».

2) Une première ébauche du Modèle méta

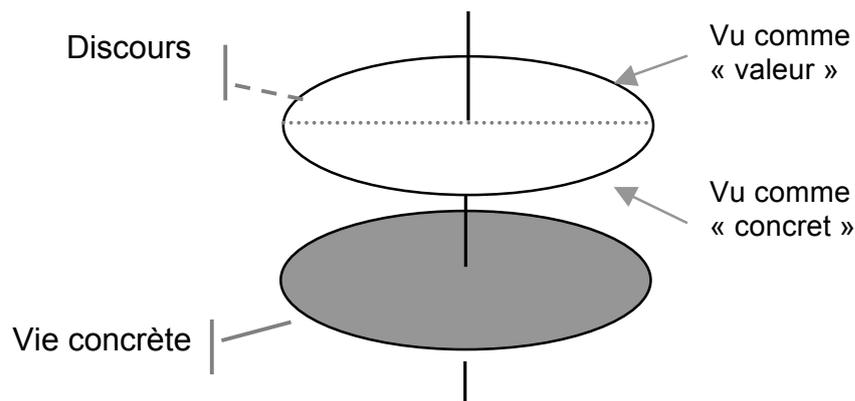


Figure V-10 : Le schéma des « registres de sens » (idem Figure V-9)

Pour comparer cette figure avec la version définitive du *Modèle méta*⁴²⁴, en la rapportant aux trois « niveaux » correspondant aux « mots clés » du sujet de la « propreté », on aurait ici, de haut en bas, les mots :

- « Chaos » (3) - métaphore de « désordre »
- « salir » (2)
- « jeter » (1)

On peut résumer ainsi ma première interprétation du « discours » : je crois avoir opéré la distinction correspondant aux significations (niveau 2 : « salir »), et aux « choses concrètes » auxquelles ces dernières se rapportent (niveau 1 : « jeter »). Or les « choses » ne peuvent apparaître au sein du « discours », comme je m'en aperçois dans un second temps. Les expressions indiquées ci-dessus : « avoir le choix », « moins cher », d'abord situées au niveau 1, sont ensuite placées au niveau 2. La

⁴²⁴ Voir : « : Le schéma du discours, selon le sens commun » (Figure II-4, p. 94).

distinction qui concerne les deux « parties » du « discours » est, en fait, celle qui intervient entre les niveaux 2 et 3 (« salir » et « chaos »)⁴²⁵.

On peut en effet résumer la structure du *Modèle méta* comme suit : les mots, dont il s'agit de révéler le sens tacite, sont situés au niveau 2 (« salir ») ; leur sens (« désordre ») est indiqué par la métaphore, située au niveau 3 (« chaos ») ; et il s'agit, pour accéder aux significations telles qu'elles apparaissent au sein de la vie concrète, de définir les mots correspondant au niveau 1, qui désignent les actions effectivement accomplies et les objets manipulés (« jeter »).

Les travaux réalisés ici ont permis de situer correctement (au niveau 2) les expressions identifiées mais, comme on le verra ci-après, celles-ci ne constituent pas les « mots clés » exprimant les résultats de l'enquête, dont le sens tacite doit être révélé. Les autres « mots clés », correspondant aux niveaux 1 et 3, n'ont pas non plus été identifiés, car le schéma de synthèse des résultats n'a pas été achevé et l'organisation des différents « étages » du *Modèle méta* n'avait pas encore été déterminée avec précision, à ce stade⁴²⁶.

La tentative d'appliquer le *Modèle méta* (avant son achèvement abouti), au thème du « petit commerce », n'avait donc pas été concluante (cf. Etape 7 - Chapitre V, p. 484). Les travaux réalisés par la suite, en janvier 2013, ont montré la nécessité d'identifier les métaphores qui doivent être situées au niveau 3. C'est ainsi que la métaphore de l'« adultère », mentionnée au sein de l'exposé des résultats (cf. p. 395), a pu être retenue.

II.D.2. L'application du *Modèle Méta* aux résultats de l'enquête

Le *Modèle méta*, reproduit ci-dessous, a pour fonction de structurer les « mots clés » résumant le « discours » tenu sur le sujet concerné⁴²⁷. Lorsque l'on ne dispose pas de

⁴²⁵ Soit les parties A et B du *Modèle* (cf. ci-dessous : Figure V-12).

⁴²⁶ On peut observer néanmoins, que le fait d'identifier quelques expressions relevant de la partie « objective » du « discours », et de révéler leur signification, a permis de modifier l'interprétation des propos recueillis. Le *Modèle méta* permet cependant de consolider l'argumentaire de cette interprétation.

⁴²⁷ Voir : « L'application du *Modèle méta* » (Partie II, p. 97).

l'ensemble de ces « mots clés », le recours au *Modèle* permet de déterminer ceux qui font défaut, comme les développements qui suivent proposent de le montrer⁴²⁸.

1) La représentation du discours selon le sens commun

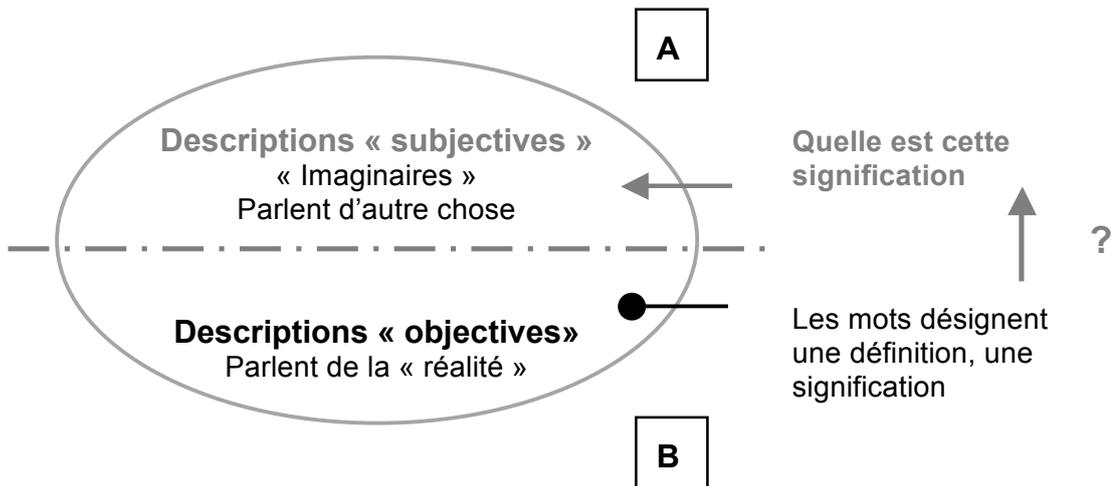


Figure V-11 : Le schéma du sens occulté (idem Figure II-6)

Compte tenu des éléments indiqués ci-dessus, les expressions qu'il s'agit d'organiser sont : la métaphore de l'« adultère » (partie A) ; et les expressions qui ont été identifiées comme appartenant à la « partie » objective du « discours » (selon le *sens commun*) : « Cher / pas cher », « Choix ou non », « Efforts / Facilité » (partie B). Or la métaphore exprime le sens tacite des expressions situées dans la partie B, ce qui n'est pas le cas ici. Ces expressions concernent les « raisons d'agir » (cf. les « raisons de salir »), mais ne sont pas aptes à résumer le « discours ».

Il s'agit donc de déterminer l'expression : 1) qui se rapporte au « problème » traité par l'enquête ; 2) qui, selon le *sens commun*, est « confondue » avec l'expression nommant les actions et objets du *monde de la vie pratique* ; 3) dont le sens tacite est indiqué par la métaphore.

⁴²⁸ Le texte qui suit a fait l'objet d'une première version, composée à partir des travaux réalisés en janvier 2013 et des éléments indiqués ci-dessous (éléments attribués à la partie B). A la relecture, il est apparu que l'analyse proposée n'était pas satisfaisante. Le raisonnement exposé ici rapporte donc, en situation, l'« exercice » réalisé au cours de la dernière phase de rédaction de la thèse (en août 2016), consistant à formuler les résultats de l'enquête selon le *Modèle méta*.

La question posée aux personnes auditées était la suivante : « *pouvez-vous me dire ce que cela signifie pour vous, d'aller chez un petit commerçant ?* » (cf. p. 387). On peut considérer que l'expression dont il s'agit de révéler la signification est celle de : « aller chez un petit commerçant » (partie B du *Modèle*). Comme le mentionne l'exposé des résultats le sens exprimé par la métaphore est celui de « plaisir »⁴²⁹. Et, plus précisément, de plaisir illégitime (inavouable) qui se rapporte au fait de succomber à la « tentation » des « *plaisirs faciles* », proposés par les « grandes surfaces ». La métaphore ne se rapporte donc pas directement, au fait d'aller chez un « petit commerçant », mais au fait de « ne pas y aller ».

Le fait de « ne pas y aller » est précisément le « problème »⁴³⁰ qui constitue l'objet de l'enquête. La problématique soumise à la réflexion des personnes auditées, exposée dans le texte de la « question de lancement », portait sur la disparition des « petits commerces », et sur le fait de « *délaisser les petites boutiques* » (cf. p. 387). Le « discours » répond donc de manière explicite à la question posée, et de manière implicite au « problème » exposé. La métaphore peut être lue non seulement sous l'angle du « plaisir », mais sous celui de la « relation » légitime ou illégitime et permet ainsi d'éclairer les significations exprimées par le « discours ». Celui-ci peut donc être représenté comme suit :

2) La représentation du discours selon le *Modèle Méta*

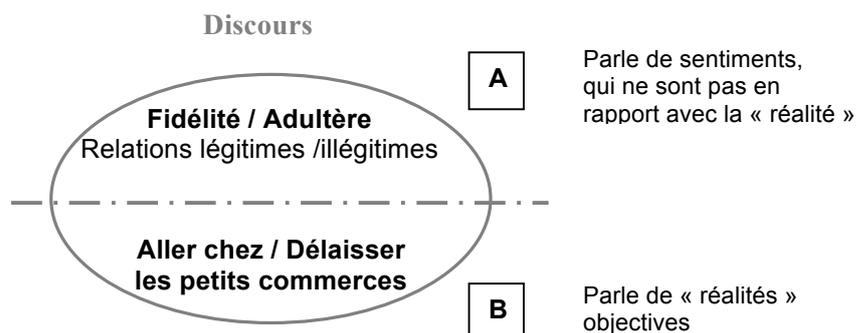


Figure V-12 : Le discours sur le « petit commerce »

⁴²⁹ Voir « L'équilibre entre effort et plaisir » (p. 395).

⁴³⁰ Voir : « La définition de la situation étudiée » (Partie II, p. 107).

« Aller chez un petit commerçant » signifie entretenir une relation affective : « *l'amour de la relation* ». Comme on l'a vu, la nature de la relation participe de la définition du « petit commerce » (cf. p. 388). Cette dimension est présente dans l'expression : « fréquenter un commerce » (et la notion de commerce repose sur l'échange). Le « *plaisir des sens* » est légitime lorsqu'il s'inscrit dans une relation affective. Il devient avilissant (« *ça réduit l'individu* ») lorsqu'il répond aux pulsions de « *notre instinct de consommateur* ».

La relation entretenue avec les « petits commerçant » est décrite d'une manière très positive qui semble excessive, idéalisée, comme l'est souvent la relation conjugale. Les raisons qui incitent à se rendre dans les « grandes surfaces », c'est-à-dire à distendre ou à renoncer à la relation avec « son » petit commerçant, sont exprimées en terme de contraintes matérielles et d'obligations. L'attrait des « *plaisirs faciles* » est formulé de façon implicite, tout comme la dimension contraignante des relations légitimes, et le fait que l'obligation de « fidélité » exige des « efforts »⁴³¹.

⁴³¹ Ce dernier aspect a toutefois été formulé, au sein d'un entretien (cf. p. 393).

3) La représentation du discours selon le Modèle Méta

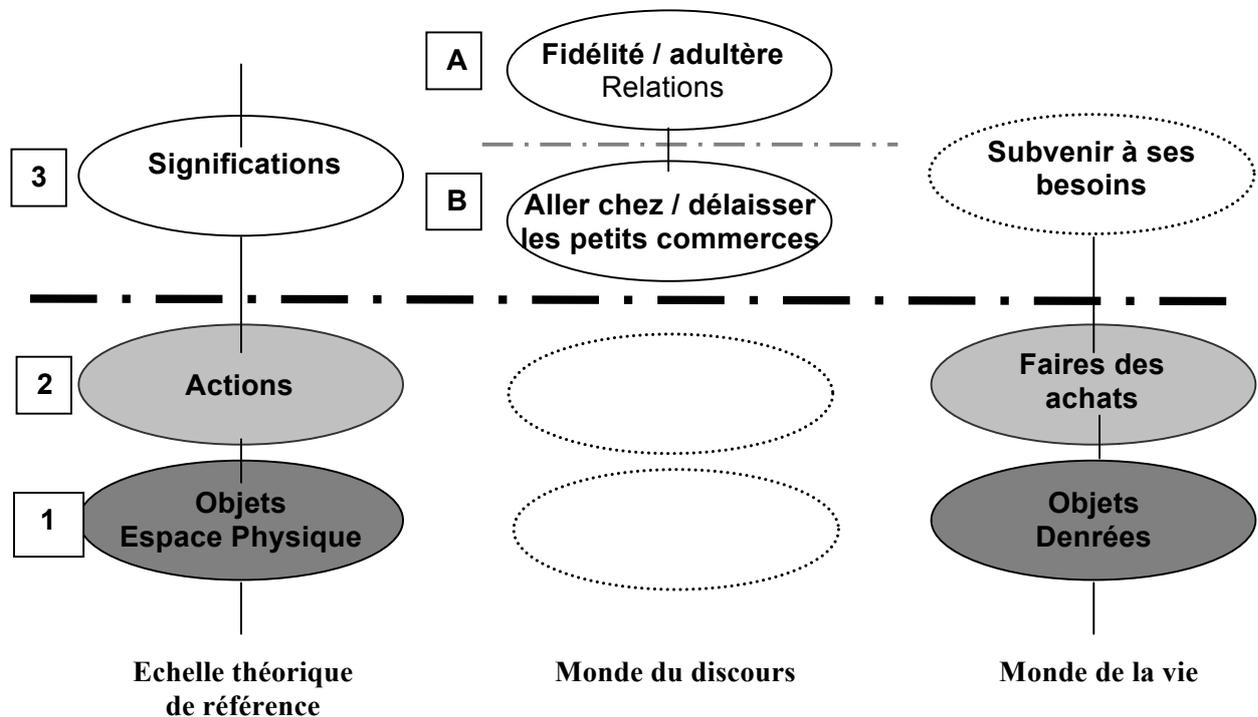


Figure V-13 : Le discours sur le « petit commerce », selon le Modèle Méta

Tout comme le « discours sur la saleté » (qui ne concerne pas l'évacuation des déchets, mais le « désordre »), le « discours sur les commerces » ne concerne pas l'activité consistant à se procurer divers objets et denrées. Il concerne la relation que l'on entretient avec les commerces, les commerçants, et les produits que l'on peut y trouver, ainsi que la satisfaction que l'on en retire. Il s'agit de satisfaire des besoins d'ordre utilitaire, et des besoins d'ordre affectif et sensuel.

4) Le changement de cadre d'interprétation

Comme on l'a vu au sein du chapitre consacré à la présentation du *Modèle* (cf. p. 104), pour accéder aux significations telles qu'elles apparaissent dans le *monde de la vie*, il est nécessaire de « traduire » celles qui apparaissent dans le *monde du discours*. L'un des objectifs de cette traduction est d'envisager les « raisons d'agir » des acteurs, dans le cadre d'interprétation qui leur convient, cela

afin d'envisager les moyens d'action adéquats au « traitement du problème » concerné.

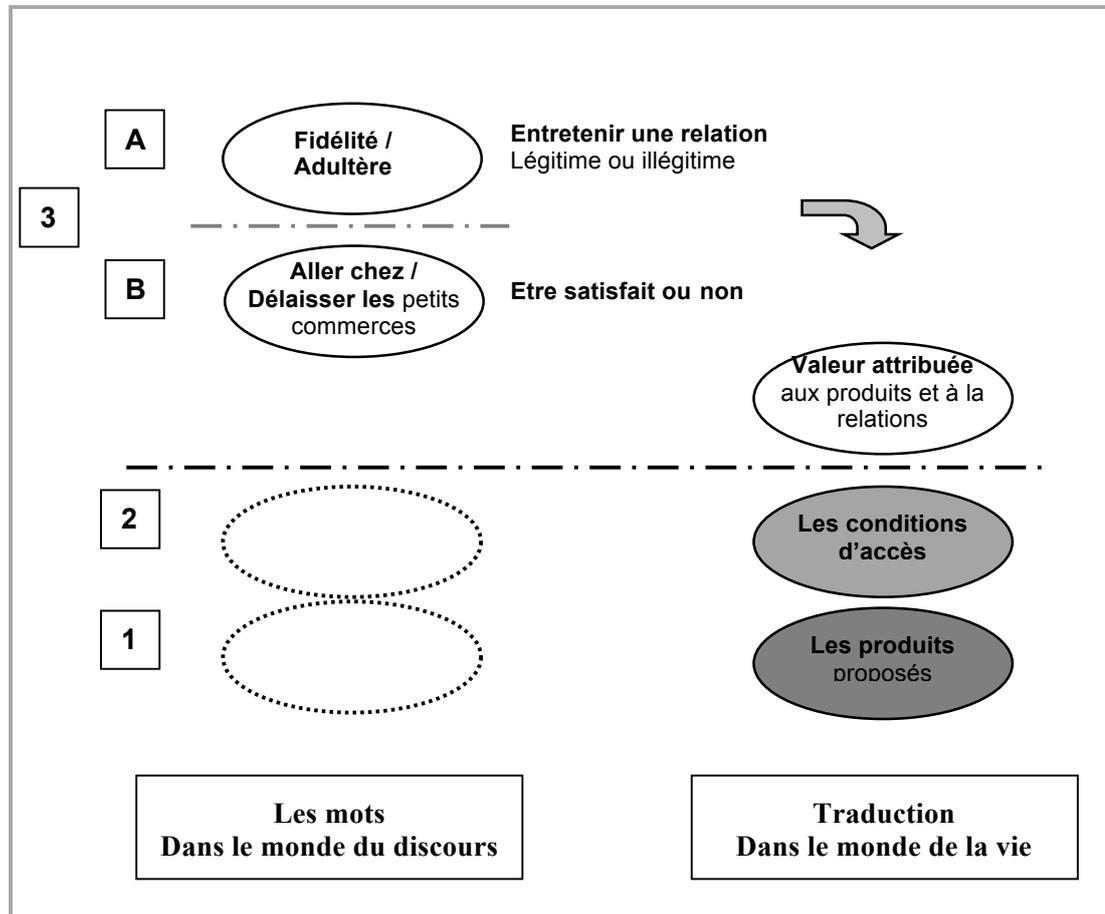


Figure V-14 : La traduction du discours sur le « petit commerce »

Pour le sujet de la « saleté », ces « raisons » ne reposent pas sur les « mauvaises intentions » des acteurs, mais sur leurs besoins pratiques et sur la valeur qu'ils attribuent à l'espace public. Dans le cas présent, on pourrait dire que les « raisons » de « fréquenter » tel ou tel type de commerce ne reposent pas sur les « bonnes intentions » exprimées, c'est-à-dire les qualités « idéales » dont sont crédités les « petits commerce ». Elles reposent, pour partie sur des considérations pratiques (les conditions d'accès aux commerces étant un élément essentiel), et sur la satisfaction effective qu'il est possible d'en retirer, que celle-ci soit « avouable » ou non. L'élément majeur, qui intervient dans les critères de choix, est constitué par le

rapport qui existe entre plaisir et effort (cf. l'exposé des résultats de l'enquête, p. 395).

Comme on l'a vu pour le sujet de la « saleté », l'intervention, consistant à organiser des campagnes de communication valorisant le « petit commerce », ne présenterait aucune efficacité. Les moyens d'action consistent à réduire l'effort nécessaire pour accéder aux commerces, et augmenter leur « attrait » (cf. « Les perspectives d'action », p. 398).



POLITIQUE DE RECHERCHE. ...l'institution scientifique peut opposer un savoir-faire acquis à l'octroi des moyens nécessaires pour de nouveaux savoirs : puisque l'on dispose d'une technique pour pallier tel problème, pourquoi devrait-on investir dans la compréhension du problème en question ?

Jacques Testard - Rêveries d'un chercheur solidaire, 2016

Chapitre III : Une étape de recherche intermédiaire (Etape 6.0 – 2009)

III.A - Les normes sociales et les règlements administratifs

Ce chapitre présente l'étape de recherche réalisée en février et mars 2009. Afin de la situer dans son contexte chronologique, je présenterai d'abord, ci-après, quelques précisions concernant les activités de l'année 2008.

III.A.1. Préambule : précisions chronologiques

L'enquête sur le thème du « petit commerce » qui est rapportée dans le chapitre précédent s'est achevée en juin 2008, date de la restitution publique des résultats. Celle-ci a apporté la confirmation que les recherches, portant sur les conclusions de l'enquête sur le thème de la « propreté », pouvaient être transposables et faire l'objet d'une modélisation. Une première esquisse du *Modèle méta* a été réalisée au cours de cette étape d'élaboration théorique (Etape 5).

La seconde moitié de l'année 2008 a été consacrée à l'élaboration d'un module de formation sur le thème de la « propreté », pour le compte de l'ERU (Ecole de la Rénovation Urbaine, située à Aubervilliers, 93), à destination de professionnels des organismes de logement social. J'avais créé, en avril 2008, une entreprise personnelle, dénommée *Sur Mesure*, qui me permettait d'exercer sous statut libéral et de proposer des prestations. Deux sessions de formation ont été organisées en septembre et décembre 2008, mais la formation n'a pas été maintenue parce que celle-ci ne s'insérait pas convenablement dans le programme de l'Ecole et ne répondait pas à l'attente de l'ensemble des catégories de personnel concernées.

L'approche sociologique avait été bien accueillie par les responsables des services. Mais les personnels chargés de la gestion quotidienne des immeubles, confrontés à la fois aux exigences de leurs employeurs et aux pratiques des habitants – aussi bien qu'à leurs récriminations, comme le diront les gardiens d'immeubles au cours de l'enquête suivante –, s'étaient montrés réticents à l'argumentation développée. Ceux-

ci ne pouvaient accepter des raisonnements quelque peu « sophistiqués », niant l'existence de « salisseurs », cela revenant pour eux à nier la réalité quotidienne de leur travail. La commande de la formation n'était en effet pas adaptée à ces personnes, pour lesquelles il aurait été nécessaire d'engager un travail de réflexion à partir de leurs propres expériences.

À l'automne 2008, je me suis inscrite en thèse, sous la direction de Patrice Ville. À cette même période, j'ai participé à l'organisation d'un colloque avec l'équipe du LEMA (Laboratoire d'ethnométhodologie appliquée), tenu en novembre à l'Université Paris 8 et au cours duquel j'ai présenté l'avancement de mes travaux sur le thème de la « propreté ». Cet épisode est mentionné ci-après, puisque la présente étape de recherche a été engagée à l'occasion de la rédaction de l'article devant figurer dans les actes du colloque.

Cette étape est mentionnée ici, afin de respecter la chronologie de la restitution des différents stades de la construction théorique, mais elle ne constitue qu'une première phase de la sixième étape, qui sera présentée plus loin⁴³². Cette phase de travaux, en effet, n'a pas apporté d'avancées majeures sur le plan théorique⁴³³. Elle a néanmoins permis :

- 1) de développer une analyse de l'approche de la question de la « propreté » par les Collectivités locales, et de la question du rapport entre les normes sociales et les règlements administratifs instaurés par celles-ci [cf. III.A - p. 412 et III.B - p. 415] ;
- 2) de poursuivre la formulation de la « nouvelle interprétation du sujet » et de ses conséquences en termes de moyens d'intervention [cf. III.C - p. 416].

III.A.2. Le contexte de l'étape de recherche

Le CREG (Groupe de recherche Ethnométhodologie et Cognition – Laboratoire Paragraphe) avait prévu d'organiser à l'Université Paris 8, les 20 et 21 novembre 2008, un colloque intitulé « *Contributions Ethnométhodologiques à la science de l'Information-Communication* ». Pierre Quettier, membre du groupe, avait proposé à

⁴³² Voir : Étape 6 (cf. Chapitre V, p. 456).

⁴³³ L'objectif visé était de poursuivre la théorisation des découvertes antérieures, en référence au concept ethnométhodologique d'*indexicalité*. Cet objectif n'a été atteint qu'au cours de la seconde phase

l'équipe du LEMA de s'y associer, et m'avait incitée à proposer une communication⁴³⁴.

Au cours de l'automne 2008, outre une participation active au sein du comité d'organisation du colloque, je me suis employée à préparer ma communication. Suivant les recommandations de Pierre Quettier, j'ai présenté mes travaux sur le thème de la « propreté » sous l'angle des difficultés rencontrées par les Collectivités territoriales dans leur communication avec les habitants et sous le titre : « *La propreté des espaces publics, retour ethnométhodologique sur une enquête : communication, langage et sens communs* ».

J'avais éprouvé une certaine réticence à intervenir au cours de ce colloque, car mes travaux étaient à présent correctement formulés au regard de la théorie des types logiques, mais très faiblement à mon sens, au regard de l'ethnométhodologie. Je me suis néanmoins engagée dans l'élaboration d'un exposé, en m'appuyant sur les réflexions développées au cours des expériences décrites précédemment : la mission réalisée auprès de la communauté d'agglomérations *Plaine Commune*⁴³⁵, et l'élaboration du module de formation à destination des personnels des bailleurs sociaux (cf. ci-dessus, p. 412).

Cette première expérience de communication s'est révélée positive. Ma pratique antérieure, professionnelle et associative, m'avait apporté une certaine assurance dans les situations d'expression publique, et je n'ai pas rencontré de difficultés sur ce plan. L'auditoire a été attentif et mon exposé a été bien reçu, suscitant un débat nourri. Au cours de celui-ci, un des participants m'a encouragée à poursuivre mes travaux en les référant à l'un des concepts majeurs de l'ethnométhodologie, le concept d'*indexicalité*. Pour les besoins de l'article devant rendre compte de ma communication au sein des actes du colloque, j'ai donc axé mes recherches, d'une part, sur la formulation des pistes engagées concernant les Collectivités, et d'autre part, sur la possibilité de recourir à ce concept pour fonder mes travaux.

⁴³⁴ En 2009, le groupe de recherche a été dénommé : « INDEX » (Information et Documents en Contextes), et co-dirigé par Pierre Quettier et Madjid Ihadjadene. Le LEMA a maintenu son activité pendant quelques années, après la suppression du DESS « Ethnométhodologie et informatique » qui a eu lieu à la fin de l'année universitaire 2005-2006.

⁴³⁵ Voir le compte-rendu présenté plus haut (Partie IV, p. 340).

III.B - La déviance et les faiseurs de normes

La principale avancée théorique réalisée, sur le sujet de l'appréhension de la question de la « propreté » par les Collectivités, a été de clarifier la notion de « règles », dont le « non respect » constitue le ressort principal de l'interprétation du « problème de la saleté ».

Cette expression recouvre deux significations : celle de « normes sociales » d'une part, et celle de « règlements administratifs » d'autre part. Au cours des premiers raisonnements tenus à ce sujet, j'avais placé les procédures d'évacuation des déchets, édictées par les Collectivités, au sein du même « registre » que celui des « règles sociales », c'est-à-dire le registre abstrait des définitions et des significations. C'est à l'aide des travaux d'Howard Becker, relatifs au rapport entre la « déviance » et les « faiseurs de normes », que j'ai pu approfondir cette question⁴³⁶. Les procédures de gestion se différencient des « règles sociales », dans la mesure où les secondes font références aux normes sociales, aux valeurs et usages définissant le « sale » et le « propre » au sein d'une société ; les premières relèvent de l'entretien de l'espace public et de l'évacuation des déchets, et déterminent les tâches pratiques qui doivent être accomplies, et selon quelles modalités. Elles ne sont pas régies par les règles sociales, mais par des principes relatifs au fonctionnement des services techniques des Collectivités.

Italo Calvino qui, dans un texte intitulé « *La poubelle agréée* », explore les dimensions pratique, sociale et symbolique, du geste qu'il accomplit chaque soir en transportant la poubelle familiale pour la vider dans la « poubelle agréée », puis en déposant celle-ci sur le trottoir, évoque « la loi non écrite » qui s'oppose aux règlements :

[...] c'est pour respecter un *agreement*, un pacte conclu par un consentement mutuel des parties, que je suis en train de placer cet objet sur ce trottoir, [...].
Un *agreement* avec qui ? Certainement avec la ville, à laquelle je paie

⁴³⁶ Howard Becker traite de ces questions dans son célèbre ouvrage : *Outsiders : études de sociologie de la déviance*, au sein duquel il propose la définition suivante : « [...] je considérerai la déviance comme le produit d'une transaction effectuée entre un groupe social et un individu qui, aux yeux du groupe, a transgressé une norme. Je m'intéresserai moins aux caractéristiques personnelles et sociales des déviants qu'au processus au terme duquel ils sont considérés comme étrangers au groupe, ainsi qu'à leurs réactions à ce jugement » [Becker, 1985, p. 33].

annuellement une taxe d'enlèvement des ordures ménagères et qui s'engage à me libérer de cette responsabilité chaque jour de l'année [...] à condition, bien entendu, que j'accomplisse le premier geste, à savoir que je porte jusqu'à ce seuil le récipient réglementaire aux heures réglementaires. Et je commets là un premier manquement, dans la mesure où il est défendu de laisser pendant la nuit les ordures exposées alors qu'elles ne seront ramassées que le matin ; mais je me sens autorisé à interpréter un article de loi si inhumain qui m'obligerait à des réveils avant l'aube avec un certain laxisme, comme, justement, dans un *agreement tacite*, [...] parce que la plus puissante loi non écrite à laquelle obéit le rituel de nos gestes quotidiens prescrit que l'expulsion des ordures de la journée coïncide avec la clôture de la journée elle-même [...] pour que demain, en nous réveillant, nous puissions commencer une nouvelle journée sans plus avoir à manier ce que la veille nous avons laissé choir loin de nous pour toujours [Calvino, 1991, p. 122-124].

III.C - Le changement d'interprétation (2) : du nettoyage à la mise en ordre

Le compte-rendu des travaux a été présenté dans l'article figurant dans les actes du colloque mentionné plus haut, et dont la rédaction a été achevée à l'issue de l'étape suivante. Je reproduis ici les passages qui se rapportent spécifiquement à la présente phase de recherche [Bodineau, 2010, p. 200-204].

En confondant les « registres de sens », auxquels « jeter » et « salir » se rapportent, les Collectivités, qui s'efforcent de réduire à la fois le dépôt des détrit­us dans l'espace public et les plaintes des habitants, mettent en œuvre des moyens inadéquats. Les moyens d'intervention reposent sur la prise en compte des usages et la « mise en ordre » symbolique de l'espace public :

1) Le geste de salir

[...] *Jeter* et *salir* appartiennent à des registres, ou « *ordre de réalité* », différents [Figure V-15]. *Jeter* appartient au registre concret qui comprend les actions, les objets (ici les détrit­us), et l'espace physique. *Salier* et *salir* appartiennent au registre abstrait des significations et des définitions, attribuées à ces objets et actions. Le langage courant « superpose » ces deux registres, ou plutôt, il les substitue l'un à

l'autre. Par les mots « saleté » et « salir », on croit désigner des objets et des actions, alors que l'on est en train de désigner leur sens⁴³⁷.

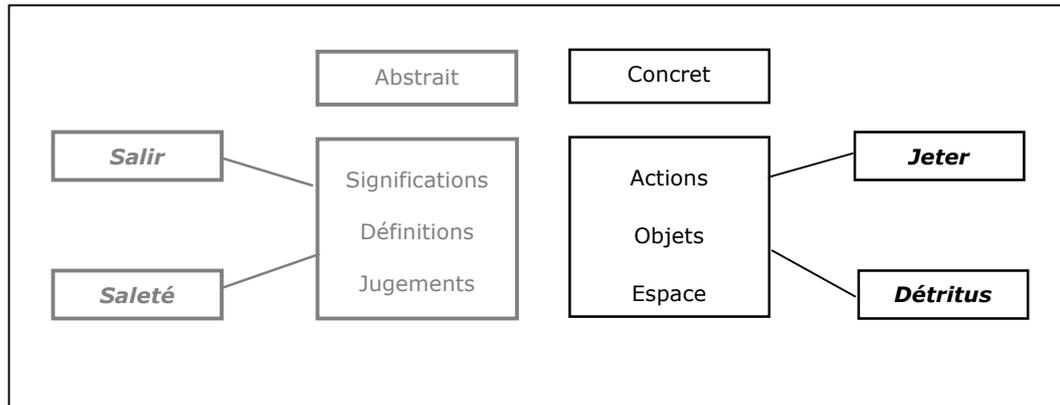


Figure V-15 : Les registres de la propreté – (idem Figure IV-9)

2) Les perspectives d'action et de communication : « changer de registre »

Quelle est la conséquence de cette « confusion » ? Elle conduit à attribuer à l'un des registres les « propriétés » appartenant à l'autre⁴³⁸. Le caractère conscient et volontaire de *jeter* est attribué à *salir*, ce qui conduit à confondre *jeter* volontairement et *salir* volontairement. *Jeter* n'est pas motivé par une intention de *salir*, mais par la volonté de répondre à une nécessité pratique : se débarrasser de ces déchets. L'action de « jeter », accomplie dans le contexte pratique de la vie quotidienne, et les jugements portés sur les intentions supposées des personnes qui ont déposé leurs déchets en tel endroit jugé inadéquat, relèvent de contextes et de cadres de signification totalement différents. Il y a une « indépendance logique entre les actes et les jugements que les gens portent sur eux » (Becker, 1985, p. 210).

⁴³⁷ Parler de « saleté », c'est parler de « détritus qui se trouvent dans la rue ». Mais ce dont on parle ne concerne pas les détritus (il n'y a rien à en dire), cela concerne « le fait qu'ils se trouvent dans la rue » et le sens attribué à cette situation. Ça n'est pas le sens lui-même qui est ignoré, mais la manière dont il est élaboré. (La « confusion » semble, en outre, s'accorder avec l'expérience vécue. Lorsque l'on est dans la rue, on ne voit pas « des objets dans la rue », on voit « des objets »).

⁴³⁸ « [...] nous ne devons pas parler d'une classe [ici signification] dans le langage qui convient à ses membres [ici objet et action]. Ce serait une erreur dans les types logiques qui conduirait aux impasses des paradoxes logiques. De telles erreurs [...] peuvent survenir [...] lorsqu'on attribue à tort une propriété particulière à la classe plutôt qu'à un membre (ou vice versa) [...] » (Watzlawick et al., 1975, p. 45).

Pour ce qui concerne les Collectivités, qui tentent d'agir pour améliorer la « propreté » des espaces publics, « confondre les registres » revient à mettre en œuvre des moyens relevant de l'un, pour intervenir dans un domaine relevant de l'autre [Figure V-16]. Les Collectivités visent un double objectif : limiter le rejet de détritrus dans l'espace public (objectif 1), et obtenir de la part de la population une appréciation positive de l'état de « propreté » de cet espace (objectif 2).

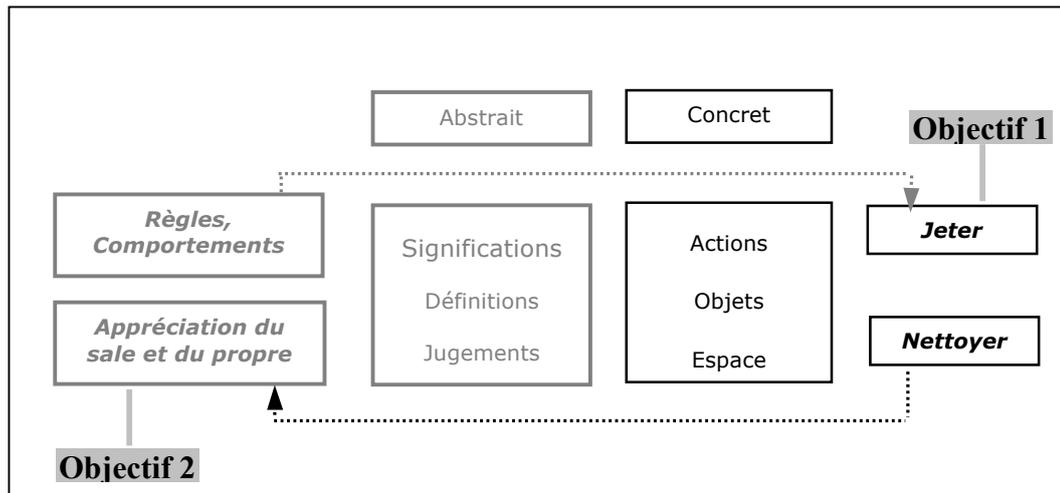


Figure V-16 : Les interventions des Collectivités

Pour atteindre le premier objectif (registre concret), elles mènent des campagnes de communication incitant les habitants à adopter des « comportements » conformes aux « règles » (registre abstrait). Pour atteindre le second (registre abstrait), elles renforcent les moyens d'intervention de leurs services (registre concret).

Envisager des moyens d'action efficaces exige la distinction de ces deux « niveaux de réalité » [Figure IV-17]. Le registre concret touche à des questions pratiques, relatives à l'entretien des lieux de vie et l'évacuation des déchets, dans leurs dimensions domestique et publique. Les moyens d'action reposent sur l'établissement des procédures d'évacuation des déchets et la prise en compte des usages. La notion de « propreté » appartient au registre abstrait. Elle se rapporte à la définition de la « place des choses », et de la manière dont il convient de se comporter en société et dans l'espace public. Elle concerne l'ordre social et fait appel à une « mise en ordre » symbolique de l'espace public.

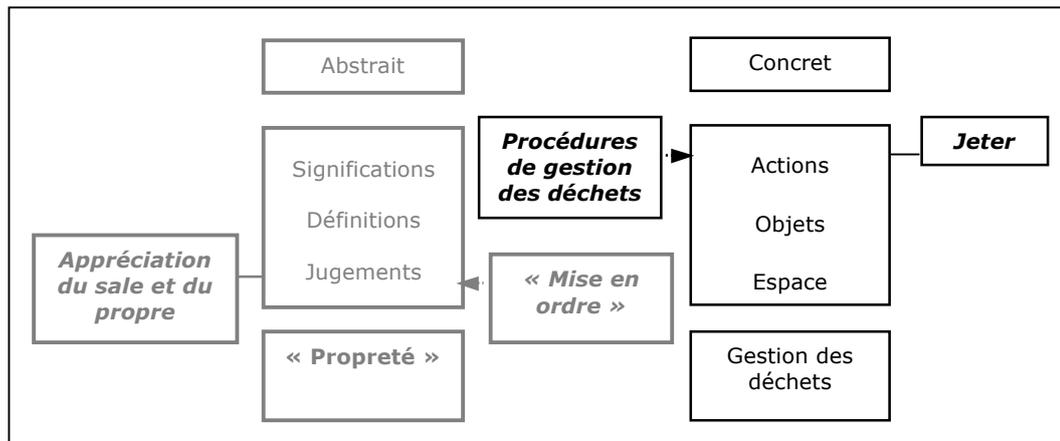


Figure V-17 : Changer de registre

3) Du respect des « règles » au respect des usages

La question des *comportements* relève des jugements de valeur portés sur les actions, en référence aux conduites admises dans un contexte donné. L'existence de *comportements déviants* est établie par un raisonnement « à rebours », selon lequel la présence de détritrus dans l'espace public résulte « d'actes déviants », commis par des individus également « déviants ». Par conséquent, tenter d'agir sur les *comportements* présente autant de chance de succès qu'un « coup d'épée dans l'eau ».

C'est bien en référence aux normes sociales que les jugements sont prononcés. Mais les actes eux-mêmes sont davantage guidés par des considérations pratiques, qui autorisent assez largement les « entorses à la règle », en vertu d'arguments tels que « ça n'est pas très grave, c'est exceptionnel, pour cette fois j'ai de bonnes raisons, etc. »⁴³⁹. Pour tenter de résoudre le problème concerné (la présence de détritrus dans l'espace public), c'est l'acte de « jeter » qu'il faut considérer. Il s'agit de savoir quels facteurs interviennent dans le fait de jeter plus ou moins « là où il faut », et comment est défini ce « où il faut ». Les « règles », que les Collectivités évoquent dans leurs

⁴³⁹ Philippe Amiel (Amiel, 2004, p. 127) indique une « *ethnométhode* » par laquelle les médecins s'affranchissent des obligations légales en matière d'information des patients engagés dans des essais thérapeutiques : « *Je considère que ce que je fais est bien, sinon je changerais* ». Rapportée au sujet de la « *propreté* », celle-ci pourrait se traduire par : « *Je considère que ce que je fais n'est pas sale, sinon je ne le ferais pas* ».

supports de communication, font référence aux conventions sociales, mais celles qu'il s'agit de respecter, en pratique, sont d'une autre nature. Il s'agit de règlements administratifs, fixant les procédures (lieux, dates, horaires) de stockage et d'évacuation des déchets.

Ce sont les conditions d'application de ces procédures dans la réalité de l'espace physique qui déterminent, de façon essentielle, la manière dont chacun se débarrasse de ses déchets. Le facteur, qui semble intervenir de manière déterminant dans la question du respect des « règles », tient au « degré de contrainte » que chacun est en mesure d'accepter pour s'y conformer, et au « niveau d'effort » que l'application de ces procédures exige, selon les contextes locaux particuliers. Plus la contrainte est élevée, plus les occasions de « déviations » sont nombreuses. Les Collectivités disposent là d'un moyen d'action concret, qui consisterait à faciliter la tâche des habitants, en adaptant les « règles » à la réalité de leurs modes de vie et à la configuration matérielle des espaces.

4) Du nettoyage à la « mise en ordre »

Pour répondre à la « demande de propreté » des habitants, les Collectivités renforcent les moyens de nettoyage et d'enlèvement des déchets. Cette initiative ne parvient pas à satisfaire la demande, dans la mesure où les critères, sur lesquels se fonde l'appréciation des habitants, appartiennent au registre (abstrait) des définitions du « sale » et du « propre ». En premier lieu, il faut noter que la présence de détritiques dans l'espace public n'est pas le seul élément qui intervient dans cette appréciation. Elle porte tout autant sur l'aspect général des lieux habités ou traversés par les gens (les bâtiments, les trottoirs, les vitrines, le mobilier urbain, etc.), et sur une perception sensitive et émotionnelle de l'espace. Pour atteindre le but visé, il convient donc de se référer à la subjectivité de ces critères, plutôt qu'aux outils que les Collectivités élaborent pour évaluer la qualité de leurs interventions.

D'autre part, *sale* définissant l'état de ce qui n'est « pas à sa place », ce qui est en *désordre*, obtenir l'état de « propreté » exigerait une « mise en ordre ». Selon Jean-Claude Kaufmann, dans le cadre domestique, le nettoyage et le rangement

remplissent cette fonction de maintien d'un ordre symbolique⁴⁴⁰. Mais pour ce qui concerne la sphère publique, cette dimension semble justement faire défaut, en raison d'une « *déshumanisation de l'intervention sur la chose publique* » due à la « *mécanisation* » des modes d'intervention des Collectivités⁴⁴¹.

Les Collectivités semblent négliger le fait que leurs interventions dans l'espace public, et les effets concrets qui en résultent, donnent lieu à une interprétation (une attribution de sens) de la part des habitants. Le sens issu de cette interprétation est parfois fort éloigné du sens officiellement communiqué. La complexité des mécanismes d'organisation et de gestion rendent les intentions initiales indéchiffrables. En particulier, les effets de l'intervention de multiples services dans le même espace sont lus comme une marque d'incohérence⁴⁴².

Le sujet de la « propreté » soulève une question, relative au « sens » de l'espace lui-même. La conception de certains espaces urbains n'a-t-elle pas bouleversé « l'ordre » dicté par les usages ? Par exemple, certains bâtiments sont conçus sans distinction de « l'avant » et de « l'arrière », les deux façades ouvrant sur la rue. Si bien que les espaces dévolus à l'entrepôt des déchets ne se trouvent pas dans l'arrière-cours ou l'arrière-boutique, mais directement sur la voie publique. Il est possible d'avancer que déposer les déchets en ces lieux est conforme aux usages, mais que ceux-ci se trouvant dans l'espace public, offerts à la vue de tous, « l'ordre des choses » n'est plus respecté⁴⁴³.

⁴⁴⁰ « *En lançant le corps dans la danse du propre, en remplaçant les objets familiers là où ils doivent se trouver, ce sont les fondements de l'ensemble de la structure symbolique d'une société que des millions d'individus reconstituent chaque jour sans le savoir* » (Kaufmann, 1997, p. 21). (Cette citation figure également au sein du texte de l'article reproduit plus haut [Bodineau, 2006], à la page 331).

⁴⁴¹ « *Le cantonnier était une incarnation de la ville. [...] Avant, ils étaient plus humains, maintenant, ils sont comme des robots* » (Extrait d'un entretien, rapport d'étude, p. 39).

⁴⁴² Par exemple, un des acteurs ayant assuré le nettoyage des surfaces dont il a la charge, les déchets, présents dans les espaces contigus, resteront visibles jusqu'à l'intervention de l'acteur dont ces espaces relèvent. Pour les habitants, cela témoigne de la mauvaise qualité du travail accompli.

⁴⁴³ Le chercheur a observé cette situation dans le quartier « Basilique » de la Ville de Saint-Denis, où il réside. De nombreuses rues sont bordées par les faces arrière des boutiques d'un centre commercial, dont les vitrines ouvrent sur les circulations intérieures. Un autre exemple « d'inversion » peut être observé au sujet des balcons des immeubles d'habitation. Ceux-ci font office de débarras, de nombreux appartements en étant dépourvus. Les objets, réservés jadis aux recoins discrets, s'exposent aujourd'hui, en façade.

En adoptant l'appellation de « propreté », pour désigner les services chargés de l'entretien et leurs agents, les Collectivités semblent avoir « concrétisé » la « confusion de sens » qui existe dans le domaine du langage et du sens. En réduisant la fonction de « mise en ordre » à celle de l'entretien des espaces publics, et en confondant la question des règles sociales avec celle des procédures de gestion, les Collectivités « brouillent » leurs messages et se privent de leurs prérogatives politiques. Comme l'indique Howard Becker, « [...] *la détermination des normes à respecter, des comportements réputés déviants, et des individus désignés comme étrangers au groupe ou à l'organisation doit [...] être considérée comme une question de nature politique* » (Becker, 1985, p. 31). En outre, en cherchant à obtenir une meilleure efficacité, par le biais d'une augmentation des moyens techniques, les Collectivités adoptent une position de « prestataire », de « *super femme de ménage* », et participent à la dépréciation de l'espace public, devenu une « *zone de passage* », un « *no man's land* » (Rapport d'étude, p.17 et 34). Ce faisant, elles contribuent à générer les difficultés qu'elles tentent de résoudre.



RÉCIPROQUEMENT. Productivité des vaches ou compétitivité des chercheurs : le progrès consacre la différence entre l'Homme et la bête. Mais ces termes sont souvent inversés...
Jacques Testard - *Rêveries d'un chercheur solidaire*, 2016

Chapitre IV : L'enquête sur le thème des relations de voisinage (2009-10)

IV.A - La réalisation de l'enquête

IV.A.1. L'origine de l'étude, les commanditaires

1) *L'histoire d'un malentendu*

Le projet de cette enquête est un exemple de ce que je nomme « le mélange des genres », c'est-à-dire la conjugaison des trois dimensions de mes activités : la recherche, les activités professionnelles et mes engagements associatifs.

Peu avant l'été 2009, Patrice Ville m'avait informée du fait qu'il organisait une session de formation à la rentrée suivante, dans les mêmes conditions qu'au cours des éditions précédentes, et me proposait de collaborer à la réalisation d'une nouvelle enquête. Je devais donc me mettre en recherche d'un sujet et d'un commanditaire et, selon ma démarche habituelle, je souhaitais inscrire ce projet dans le cadre de l'actualité sociale locale, et l'actualité de mes préoccupations personnelles. Celles-ci étaient orientées vers les questions du débat public, de la parole et de l'expérience des citoyens.

Comme pour la précédente enquête, portant sur le thème du « petit commerce », je souhaitais obtenir des financements pour rétribuer mon travail. Je poursuivais l'idée de solliciter plusieurs partenaires pouvant intervenir en amont, ou en aval, en finançant le compte-rendu ou une séance de restitution de l'enquête. Il me semblait nécessaire de veiller à la diffusion publique des résultats, car celle-ci me semblait constituer le « point faible » des précédentes enquêtes. J'envisageais également de dissocier le financement et la formulation de la commande, afin que celle-ci émane de personnes impliquées dans la question concernée, comme ce fut le cas des commerçants, commanditaires de la précédente enquête.

C'est une occasion inattendue qui m'a procuré le thème de l'enquête et l'opportunité de solliciter un commanditaire. Au début du mois de juillet 2009, l'association des

locataires de mon immeuble, que j'anime en compagnie de quelques voisins, rencontrait le directeur de l'agence locale du bailleur⁴⁴⁴. À la fin de la séance, une discussion s'est engagée, au cours de laquelle celui-ci nous a fait part de son point de vue concernant l'architecte de notre immeuble, qu'il jugeait laide, et source de multiples difficultés d'entretien et de « problèmes de sécurité »⁴⁴⁵. J'avais mal reçu ces remarques, tout comme les voisins qui m'accompagnaient, et je m'étais rendue compte du malentendu que révélait la situation présente. Je constatais à quel point le regard de cette personne, qui n'avait nullement l'intention de nous blesser, était éloigné du nôtre. Elle ne pouvait ressentir la dimension affective qui nous liait à notre lieu de vie. Cette difficulté, pour les acteurs professionnels de l'intervention sociale, d'appréhender le vécu des personnes auxquelles ils s'adressent, me semblait une question préoccupante et digne d'intérêt, dans le cadre de mes différents projets. Nous avons échangé quelques propos à ce sujet, et, le directeur ayant annoncé qu'il quittait ses fonctions pour intégrer la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP), nous étions convenus de reprendre contact pour poursuivre cette conversation.

2) Le commanditaire

Cette anecdote m'a suggéré l'idée de retenir le thème de « l'habitat social » pour la prochaine enquête, et de proposer à mon interlocuteur d'en être commanditaire. Ce projet s'est concrétisé, au cours de l'entretien qui a eu lieu au début du mois de septembre suivant. Nous avons conclu un contrat, signé en octobre 2009, aux termes

⁴⁴⁴ Il s'agit de l'« îlot 9 », du quartier de la « ZAC Basilique » de Saint-Denis, et du bailleur social « Antin Résidences ». L'association est présentée dans la Partie III de la thèse (p. 122).

⁴⁴⁵ Une grande partie du quartier est composée d'une galerie commerciale, surplombée de « dalles » reliées entre elles, sur lesquelles sont construits les « îlots » d'habitation (cf. le projet associatif intitulé « *Dédaldilo* », dont l'objectif était d'investir ces dalles et de favoriser les échanges entre les immeubles - Partie VI, p. 496). De multiples accès et coursives permettent la circulation entre les rues, les dalles et les étages. Cette configuration était jugée favorable à la « délinquance », car elle offrait de nombreuses voies de fuite aux personnes, volant des sacs à main et des téléphones portables dans les rues du quartier. De multiples recoins étaient (et sont toujours) investis par des groupes de jeunes habitants, supposés participer à des trafics de drogue, et aux vols et agressions qui se produisaient (il est probable que ce soit le cas pour certains d'entre eux). Ces questions ont été au centre des débats publics portant sur la rénovation du quartier, au cours des années 2005 (cf. les commentaires, présentés plus haut, à propos de la tenue de ces débats - Partie IV, p. 290). Et celles-ci ont également motivé la décision, des bailleurs sociaux et de la municipalité, de fermer l'accès de la plupart des immeubles. Le projet de rénovation de l'« îlot 9 » est intervenu plus tard, au début de l'année 2012 (cf. ci-après, p. 510).

duquel j'étais chargée d'assurer une prestation comportant l'accompagnement de la commande, et la restitution des résultats de l'enquête (sous la forme d'un exposé)⁴⁴⁶.

Ma collaboration à la réalisation de l'enquête comportait donc deux volets. les fonctions que j'avais assumées au cours des éditions antérieures et ne donnant pas lieu à rétribution : la participation aux travaux d'analyse et l'accompagnement des étudiants. Et d'autre part les fonctions prévues au contrat : la préparation de l'entretien de commande et la constitution de l'« échantillon », l'organisation des entretiens et la rédaction de l'exposé des résultats.

Le choix du thème définitif de l'enquête a été arrêté, en raison des difficultés dont les locataires d'un groupe d'immeubles du quartier de la Porte d'Orléans, faisaient état.

IV.A.2. La problématique : des difficultés de cohabitation

Aux environs des années 2000, les appartements des immeubles de la RIVP ont acquis le statut de logements sociaux. Cette situation a modifié la composition sociale des habitants. Les anciens résidents étaient installés de longue date, parfois depuis plusieurs générations. Selon la description fournie par les équipes de la Régie, il s'agissait d'une population relativement homogène, plutôt âgée et aisée. Ses immeubles étaient paisibles, la vie collective reposant principalement sur une règle de discrétion. Après le changement de statut des logements, la population des nouveaux arrivants était principalement composée de familles nombreuses, aux revenus modestes, dont beaucoup de migrants d'origine africaine, et beaucoup d'adolescents. Au cours des dernières années, les anciens résidents avaient adressé des plaintes de plus en plus fréquentes à la RIVP, au sujet des problèmes de : « casse, salissure, bruit, occupation des espaces communs par les adolescents et jeunes adultes, et divers conflits de voisinage ». Les gardiens et techniciens, travaillant et vivant sur place, se trouvaient démunis devant cette situation nouvelle.

⁴⁴⁶ Le montant de la rémunération (5.000 euros HT) ne permettait pas de prévoir la rédaction d'un compte-rendu. Il s'agissait d'une somme très modeste, en regard du travail nécessaire, mais je l'ai acceptée car mon interlocuteur ne disposait que de quelques semaines pour obtenir le financement, de la part de la direction de la RIVP, et ce contrat me semblait ouvrir des perspectives intéressantes sur le plan professionnel. A titre de précision, j'ajoute que j'ai veillé à porter au contrat des clauses relatives à l'autorisation de communication et de publication, des matériaux et résultats de l'enquête.

L'équipe de la RIVP, à qui les locataires reprochaient de ne pas faire le nécessaire pour régler les difficultés, souhaitait avoir des informations sur les origines des difficultés et les sentiments des habitants. Au moment de la mise en place du projet d'enquête, le commanditaire résumait la situation en ces termes [*Projet de diagnostic social* – document interne RIVP – 01/09/2009] :

La RIVP gère 1500 logements sur le site de la Porte d'Orléans, constitués à la fois de logements dits « sociaux » et de logements à loyer « libre ». Depuis un an environ, l'arrivée de populations plus fragiles, et le comportement de certains jeunes adolescents, ont pour conséquence une augmentation manifeste des actes d'incivilité, et créent parfois un climat d'insécurité pour nos personnels logés sur place.

Les équipes, nouvellement confrontées à ces situations, restent démunies face à ces nouveaux comportements et ont des difficultés à créer des liens avec ces nouvelles familles. Les familles anciennes ne comprennent pas cette évolution sociologique du quartier et se heurtent aux comportements socioculturels de ces nouveaux arrivants.

IV.A.3. La réalisation

1) *Présentation*

La formation des étudiants (théorie, formation à la méthode d'entretien non-directif) a eu lieu du 17 au 19 octobre 2009. L'entretien permettant la formulation de la commande a eu lieu au cours de la matinée du 19 octobre, au siège de la RIVP⁴⁴⁷. Ont répondu à l'entretien (qui s'est déroulé devant le groupe d'étudiants, et mené par deux d'entre eux) : Christophe Garenne, directeur de la « division centre », le directeur de l'agence du XIV^{ème} arrondissement, ainsi que des membres du personnel technique et administratif.

L'analyse de la commande et la préparation de la « question de lancement » se sont déroulées durant l'après-midi, et avec un groupe restreint au cours de la soirée. Une séance supplémentaire a été organisée le 25 octobre. La rédaction finale a donné lieu à des échanges par messagerie électronique avec quelques étudiants, et Patrice Ville

⁴⁴⁷ Voir : « La commande », (p. 164).

a apporté les dernières corrections. Une journée a également été organisée le 7 novembre, afin de préparer la réalisation des entretiens.

Les entretiens (cf. l'échantillon ci-dessous) ont été réalisés par les étudiants entre la fin du mois de novembre et le mois de décembre. L'analyse de contenu a eu lieu durant cinq journées du mois de décembre 2009 (les 5, 6 et du 11 au 13). Des séances supplémentaires ont été organisées pour poursuivre l'analyse des synthèses, le samedi 23 et le dimanche 24 janvier 2010. Au cours du premier trimestre 2010, je me suis chargée de la poursuite du travail d'analyse, en vue de préparation de l'exposé des résultats, (en faisant appel aux étudiants volontaires au cours de quelques séances de travail). La restitution a eu lieu le 8 avril.

Quarante-six étudiants de Master de sciences de l'éducation ont participé à la session. Vingt-huit ont réalisé un entretien et participé aux séances d'analyse de contenu (dont une étudiante ayant réalisé deux entretiens).

Les entretiens ont été réalisés par : Yamina Abdellaoui, Yamina Abina, Malika Abina, Bohoussou Bianou, Véronique Boy, Jacques Deriès, Céline Diakubama, Anne Dizerbo, Eda Dogan, Raja Ejjaad, Zahoua Faid, Zahra Fellahi, Ferroudja Flissi, Fettouma Hamani, Chahérazade Harnoufi, Megumi Iwase, Jeremy Konan, Bekkay Lachhab, Freddy Lobeau, Samira Lounici-Ali, Alain Massias, Nour Mihoubi, Simohamed Msadar, Idriss Niang, Rosine Ntsama, Samya Sellami, Chabha Yesli.

2) L'échantillon

L'échantillon prévu, élaboré en lien avec l'équipe de la RIVP est présenté dans le premier tableau ci-dessous. Le second présente la répartition des vingt-six entretiens exploités. Vingt-huit ont été réalisés. Deux entretiens réalisés, figurant dans la catégorie « habitants/autres » n'ont pas été exploités (les étudiants n'ayant pas remis leur transcription).

Echantillon prévu

	29	
RIVP	12	
Gardiens	6	
Techniciens	3	
Administratifs	3	
Habitants	15	
Ayant formulé des plaintes	5	
Ayant fait l'objet de plaintes	5	
Autres	5	
Partenaires	2	
Mairie du XIVe	1	
Police	1	

Echantillon réalisé

	26							?	H	F
Age		20-30	30-40	40-50	50-60	60-65	> 70	?		
RIVP	13								5	8
Gardiens	7		1		3	1		2	2	5
Techniciens	3							3	2	1
Administratifs	3							3	1	2
Habitants	12								4	6
Ayant formulé des plaintes	4				1	1	1	1	3	1
Ayant fait l'objet de plaintes	2			2						2
Autres	6	1		2		1		2	3	3
Partenaires	1								1	
Mairie du XIVe										
Police	1								1	

Parmi les personnes « ayant fait l'objet de plaintes » seules deux ont accepté de répondre à un entretien, et nous n'avons pas pu rencontrer d'adolescents ou de jeunes adultes. Le contexte de l'enquête n'a pas permis d'engager un travail sur place permettant d'établir des relations de confiance avec ces personnes.

3) La question de lancement

La question de lancement a été formulée comme suit :

Je m'appelle X. Je suis étudiant(e) à l'université de Paris 8 à Saint-Denis et je participe à une recherche au sujet de la résidence de la Porte d'Orléans. Ce travail est mené par un groupe d'étudiants et supervisé par un prof et une sociologue. Il nous a été confié par les responsables de la RIVP (régie immobilière de la ville de Paris), pour les aider à comprendre et à résoudre les difficultés qu'ils rencontrent actuellement.

Ces responsables nous disent que cette résidence, occupée par des familles installées depuis longtemps, ne leur avait jamais posé de problème jusqu'à présent. L'arrivée de nouvelles familles, depuis les années 2000, dans les appartements devenus des logements sociaux, ne semblait pas avoir créé de difficulté. Les relations des habitants, entre eux et avec les gardiens, ont toujours été plutôt harmonieuses.

Puis, dernièrement, cela a complètement changé. Ils ont reçu des plaintes pour nuisances : casse, urine dans les escaliers, bruit et parfois pour vol ou agression. La présence de jeunes dans les halls et les cours, et l'arrivée de groupes extérieurs à la résidence, aurait créé un climat de malaise et d'inquiétude, surtout depuis la bagarre qui a opposé deux jeunes, en mai 2008.

Alors aujourd'hui, les gens de la RIVP s'interrogent. Ils sont perplexes et inquiets. Ils se demandent ce qui se passe, comment apaiser ces tensions. Les avis entre eux sont partagés. La place de la RIVP est débattue : que faire ? Faut-il chercher des solutions techniques, ou faire simplement appliquer le règlement ? Créer un nouveau règlement intérieur ? Faut-il y associer les habitants ? Ils se demandent aussi ce que les habitants pensent de la situation et de ce que doit faire la RIVP, que doit faire la Police, et la Mairie ? Et les associations, que doivent-elles faire ?

Pour réaliser notre recherche, nous allons interviewer des habitants (anciens et récents, jeunes et plus âgés), des personnes qui travaillent à la RIVP, dans la résidence et dans les services administratifs et techniques, et des personnes de la Mairie. Tous nos entretiens seront enregistrés et soigneusement retranscrits, pour que nous puissions les travailler. Ils restent strictement anonymes. Une restitution des

résultats de l'étude sera organisée courant janvier ou février devant l'ensemble des participants. Vous y serez convié(e).

A présent, si vous êtes prêt (e), je passe à ma question : vous qui êtes habitant ou [titre de l'emploi à la RIVP] ou [fonction à la Mairie], **comment ressentez-vous l'histoire de la résidence, la situation actuelle, et quelle est, pour vous, la part de chacun dans la reconstruction d'une manière de vivre harmonieuse ?**

IV.A.4. La restitution : une négociation délicate

La restitution devant les personnes auditées a eu lieu le 8 avril 2010, dans un local que la RIVP envisageait d'ouvrir, pour accueillir des activités favorisant la vie sociale dans le groupe d'immeubles. Christophe Gerbenne était présent, ainsi que le directeur de l'agence de la Porte d'Orléans. Les résultats de l'enquête ont été présentés sous forme d'exposé oral, dont le texte a été remis au commanditaire à l'issue de la présentation.

Au cours de la préparation de la restitution, une difficulté inattendue s'est présentée. La directrice générale de la RIVP a souhaité que les principaux résultats de l'enquête lui soient présentés, avant la restitution devant les personnes auditées. Cette situation m'a beaucoup embarrassée. Il n'était pas envisageable de répondre favorablement à cette demande, comme je m'en explique dans la note adressée à Christophe Gerbenne à ce sujet, et que je reproduis ci-dessous.

Mais, si la directrice maintenait cette exigence, il me semblait délicat, dans le cadre du contrat de prestation qui me liait au commanditaire – situation inédite pour moi – d'opposer un refus. Avant de chercher des moyens de négociation, et de prendre conseil auprès de Patrice Ville, j'ai décidé d'échanger avec Christophe Gerbenne, et de lui exposer mes arguments. Il a pu ainsi, à son tour, défendre cette position auprès de la direction de la RIVP, et cette difficulté a été levée. Je reproduis ci-après le courrier que je lui ai adressé le 23 février 2010 :

Notre dispositif repose sur l'idée que le commanditaire n'est pas un observateur extérieur à la situation étudiée, mais une des parties prenantes. C'est en engageant toutes les parties dans un processus de réflexion et de construction commune que

nous pouvons espérer ouvrir les pistes nouvelles attendues. C'est pour cette raison que votre participation à l'entretien de commande nous semblait essentielle. Cet entretien est la première étape du processus. La restitution est donc une mise en présence de tous ceux qui y sont engagés, et une mise en commun de ce qui s'est exprimé.

Aujourd'hui, la difficulté est de faire intervenir, en cours de route, un nouvel « étage » de votre institution, qui n'a pas été intégré dans le processus et n'a pas pu formuler sa propre commande. Quelle que soit la proximité de vos analyses et de vos objectifs, Mme G. est dans une position différente de la vôtre et elle aura, de fait, une attente particulière (tout comme la vôtre n'est pas équivalente à celle du directeur de l'agence du XIV^{ème}, ou celle des personnels de gestion). Nous avons commis une erreur de ne pas nous être préoccupé de la Direction Générale. Nous aurions dû l'intégrer, en amont, à la commande.

Par ailleurs, la restitution a pour rôle de faire valider l'analyse par les personnes auditées, et de permettre à chacun de s'appropriier l'ensemble, comme base commune pour les étapes ultérieures. Soumettre nos analyses à la DG, avant cette validation, est une inversion du processus. Le risque de le dénaturer et de compromettre la suite est à prendre très au sérieux.

La question qui se pose est de savoir comment Mme G. pourrait-elle évaluer les « risques ». Et, plus encore, en quoi ceux-ci consisteraient ? Et si la conclusion est qu'il existe des risques, que ferons-nous ? Comment puis-je garantir qu'il n'y en aura pas ? Encore une fois, la question du risque n'est pas « extérieure » à la démarche entamée, elle en est le centre.

Je veux dire par là qu'en commandant cette enquête, la RIVP a pris le risque de changer de position vis-à-vis des locataires et des personnels. De : « La direction a la capacité d'apporter des solutions, il suffit qu'elle les mette en œuvre », on passe à : « La RIVP est confrontée à une difficulté. Elle se pose des questions, propose de partager ce questionnement et de travailler en commun à la construction de réponses ». La perche a été saisie, il s'agit à présent d'entendre le retour.

En écrivant ces lignes, je réalise qu'il n'y a pas tellement de risque supplémentaire à celui du travail entamé. N'oublions pas qu'il ne s'agit pas d'une restitution « publique ». Elle a lieu devant les personnes qui ont répondu présent à votre appel et

qui, par leur présence, attesteront de leur volonté de participer à l'évolution de la situation.

L'angle de vue qui pourrait nous permettre de sortir de ce débat, serait de considérer que cette réunion est de nature « interne », c'est-à-dire qu'il s'agit d'un groupe engagé dans un travail aux côtés de la direction de la RIVP. C'est peut-être en le présentant de cette manière que nous pourrions conforter la démarche elle-même (et assurer à la RIVP une posture positive).

La situation est la même pour moi et l'équipe de Paris 8. Nous présenterons un travail inachevé, dont la dernière étape, pour cette première phase d'analyse, est constituée par cette restitution elle-même.

L'hypothèse d'une restitution publique cette fois, pourrait être envisagée ultérieurement, en s'appuyant sur la collaboration de ce groupe, et sur les bases communes de la première phase. [...] Dernière remarque au sujet de l'hypothèse de présenter des grandes lignes des résultats. En pratique, c'est infaisable avant d'avoir achevé l'ensemble de la présentation. Comme le montre le présent texte, la réflexion et l'analyse se poursuivent « en marchant ». La pertinence de l'analyse repose sur l'articulation des différentes données. Les grandes lignes ne peuvent être qu'un résumé de l'ensemble.

IV.A.5. La relation de l'intervenant et du commanditaire

1) La relation de « pouvoir » entre l'intervenant et le commanditaire

Cette situation, qui semble au premier abord anecdotique, montre toute l'importance de la position de l'intervenant vis-à-vis du commanditaire. Au cours d'une des tables rondes, des journées d'étude que j'ai organisée en avril 2011⁴⁴⁸, Christophe Gerbenne a bien voulu venir témoigner de notre expérience. Je suis revenue sur cet épisode, durant ma communication, à propos de la question que je posais : « le commanditaire est-il roi ? ». Je souhaitais montrer la nécessité de maintenir certaines

⁴⁴⁸ Journées d'étude « Recherche et intervention sociale », 1^{er} et 2 avril 2011, Mairie de Saint-Denis. La table-ronde avait pour thème « Recherche et enjeux sociaux : comment la recherche s'inscrit-elle dans la commande sociale ? ». Avec des doctorants et étudiants des sciences de l'éducation de l'Université Paris-VIII, en particulier Delphine Leroy, doctorante. (Cf. Partie VI, p. 492)

exigences, pour garantir la rigueur de la démarche de recherche adoptée, et l'intérêt que présente la situation de commande, qui contraint à la justifier.

Christophe Gerbenne a également commenté cet épisode de notre relation, en tant que commanditaire. Selon lui, le fait que l'intervenant défende le sens de sa démarche et, selon sa formulation : « tienne bon », permet au commanditaire d'abandonner une part de son pouvoir. C'est à cette condition que la commande peut être véritablement confiée à l'intervenant, en lui laissant la liberté de la méthode de travail. Pour répondre à la question qui lui était posée au cours des débats, au sujet de son choix de faire appel à des chercheurs universitaires, Christophe Gerbenne a poursuivi dans ce sens. L'expérience consistant à laisser la maîtrise de la démarche « changer de côté », lui a paru instructive. C'est une situation inhabituelle car, selon lui, les entreprises et les administrations ne renoncent pas volontiers à leur désir de tout maîtriser. Cette question du « pouvoir » est au centre des principes d'intervention de la socianalyse. Les dispositifs mis en œuvre ont pour but de modifier la distribution habituelle des pouvoirs.

2) La méthode socianalytique de l'analyse différenciatrice des commandes et des demandes

Parmi les méthodes de la socianalyse, figure la méthode dite « *analyse différenciatrice des commandes et des demandes* ». Dans le cadre de l'intervention socianalytique, la commande est un « *acte de POUVOIR : elle consiste en un ordre donné afin de faire exécuter une demande. Elle comporte une notion d'autorité, de domination comme dans toute relation client/fournisseur. La commande désigne celui qui paye [...], celui qui a pouvoir sur la situation* » [Ville, 2001, p. 73].

Pour remplir sa mission, l'intervenant ne doit pas se situer dans ce seul rapport de domination, il se place également sur un second plan, qui est celui de « la demande ». Celle-ci représente « *une reconnaissance de DÉPENDANCE : "de mandare", c'est placer sa confiance hors de, c'est se remettre entre les mains de, se placer dans la dépendance de quelqu'un* ». La demande repose sur le « problème », la difficulté à résoudre, que le commanditaire n'est pas en mesure de régler, et qui justifie l'intervention. Elle n'est pas équivalente à la commande officielle, elle est implicite, sous-jacente, multiple. « *Les commandes sont des requêtes mouvantes* ».

En travaillant simultanément sur ces deux plans, et en tentant de répondre à la commande et aux demandes, l'intervenant conserve son pouvoir d'action. Ce pouvoir, qui lui est donné par les participants, n'est pas un pouvoir « contre » le commanditaire ou « pour » son usage personnel. Ce pouvoir lui est nécessaire pour remplir son « mandat », et lui permettre « *d'emmener les participants vers les points à traiter, de les amener à élaborer leur connaissance de ces points obscurs pour se dégager de leurs difficultés présentes* ».

IV.B - Les résultats de l'enquête : faire la part des choses

Le texte présenté ci-après reprend les termes du diaporama qui a été présenté, durant la restitution des résultats devant les personnes auditées.

IV.B.1. Des tensions, des problèmes, risque d'aggravation

1) Nuisances, danger, insécurité

- Nuisances : le bruit des voisins, le bruit des jeunes dans les cours, la nuit.
- Les dégradations : ascenseurs, extincteurs, moquettes, vitres cassées.
- Les salissures : sacs poubelle, détritits, excréments, couches de bébé.
- La présence de jeunes dans les halls et les cours de la résidence, et à l'extérieur.
- La violence : bagarres, armes, agressions, menaces, risque d'incendie.
- Le trafic
- Un sentiment d'insécurité : peur pour les enfants et les jeunes filles - Pas à l'aise quand il faut passer au milieu d'une haie de jeunes - Peur qu'il arrive un « *mauvais coup* ».

2) Tensions, conflits

- Des plaintes au sujet de certaines familles, pétition - Des demandes que les familles soient expulsées - Plaintes au commissariat, à la Mairie - « *On ressent une mauvaise ambiance* ».
- Des tensions : mauvaises relations - Ambiance tendue - Interventions multiples auprès des gardiens
- Des insultes de part et d'autre

3) Absence de réaction des autorités

- ° **La RIVP** : pas d'écoute, pas de réponse aux plaintes, personne au téléphone - Pas assez présente - Pas de contacts directs, « *on se sent isolés* » - Pas d'accueil des arrivants. En cas de conflit, elle convoque les gens, qui sont « *accusés sans savoir* » - « *Le logement social, ça veut dire être près des gens, ça n'est pas que des dossiers* ». La RIVP ne fait pas son travail. Le service s'est dégradé : pannes d'ascenseurs, cafards - Les interventions sont lentes, elles ne sont pas de la même qualité partout : « *Elles sont insuffisantes au 8ème étage* » - Il y a des erreurs, des devis restent sans suite : « *des problèmes d'argent* » - Les gardiens ont moins de moyens pour agir
- ° **La Police** : elle ne vient pas toujours, elle n'intervient pas dans la résidence - Elle n'intervient pas dehors non plus : « *des jeunes ont installé un canapé dans la rue* » - Elle a été très présente pour un problème de trafic - « *Qui faut-il appeler pour arrêter un dealer* » ?
- ° **La Mairie** : elle attribue les logements et laisse les gens se débrouiller - Il n'y a pas de maisons de quartier, pas d'espace pour les jeunes - Il y a eu des réunions avec le Comité de quartier, une visite de la résidence.

4) Moyens d'intervention inefficaces

- ° **Les caméras, grilles, vigiles** n'ont rien changé : les jeunes savent où il n'y a pas de caméra, ils vont dans les halls – « *C'est absurde, ça n'est pas en proportion des problèmes* » - « *Certaines personnes n'ont pas envie d'être filmées* ». Des avis favorables aux caméras toutefois : « *Les caméras sont utiles, elles permettent de visionner, de trouver les gens* ».
- ° **La Police** : « *Si on l'appelle pour des dégradations, ça risque d'empirer* ».
- ° **Le GIPS** : « *Il ne sert à rien, quand ils arrivent dans la résidence, les jeunes s'en vont et reviennent dès qu'ils sont partis* ».
- ° **La RIVP** : Elle envoie des courriers (rappel du règlement, affichage du règlement) – « *Les interventions des gardiens n'ont pas beaucoup d'effets* ».

5) La situation s'est envenimée

- ° **Méfiance, défiance** : il y a des peurs de part et d'autre – « *Une atmosphère défensive* ».

° **Exacerbation** : « *Il y a une exagération, une "névrose"* » - Des plaintes pour tout : travaux, bruit des bébés - Des malentendus : du sucre pris pour de la drogue - Des accusations injustifiées - Toute incivilité est ressentie comme une violence, toute remarque comme une marque de racisme.

6) La RIVP et les gardiens face à des difficultés

° **Comment faire la part des choses ?** Il y a peu de moyens légaux pour faire appliquer le règlement - « *Ça marche quand tout le monde est d'accord* » - Les agents de gestion : « *ils ne sont pas sur place* ».

° **La RIVP** n'est pas propriétaire : elle gère pour le compte de la Ville – Elle n'a pas toutes les initiatives : « *on est formaté* » - « *La RIVP est dépassée* »

° **Les gardiens** : ils subissent des nuisances – Ils ont plus de travail.

- Confrontation aux jeunes et aux familles - Se sentent menacés : « *seule face à vingt jeunes* », « *on se sent livré* », « *assiégé* ».

- Plaintes des locataires, reproches - Doivent surveiller, empêcher: « *quelqu'un qui urine, une branche cassée* » - Interviennent sans arrêt: « *épuisant, ça finit par jouer sur le moral* ».

- Ne se sentent pas soutenus par la RIVP, ni par les locataires : « *Le jour où il aura un problème, personne n'interviendra* » - « *On nous envoie au charbon* » - Pas sûr que les locataires aient encore besoin d'eux - Avant, ils étaient des « *anges gardiens* », maintenant, ils se sentent « *esclaves* », « *moins que rien* ».

7) Découragement, sentiment d'impuissance

° **Les locataires** : « *Les anciens sont déçus* » - « *Les parents eux-mêmes sont dépassés* » - « *Les adultes ne viennent pas aux fêtes, on a arrêté* » - « *On se demande comment sortir de là* ».

° **La RIVP** : les gardiens sont découragés : « *ils finissent par baisser les bras* » - Les agents s'interrogent : sur leur rôle (jugement sur leur travail) - « *On se sent impuissant* ».

IV.B.2. Qu'est-ce qui peut expliquer la situation ?

1) Des changements rapides

- Changement rapide : pas de transition, chamboulement - Ambiance d'autrefois : calme, propre, conviviale, n'existe plus.
- La « dégradation » : « *Le prestige s'en va* ».
- Le quartier aussi change : drogue, trafic au stade, des « *bandes* ».
- La société change : « L'histoire de la Porte d'Orléans, c'est l'histoire de la société »
- Peur de l'avenir : ça n'est que le début, « *pas encore le pire* » - Les problèmes de la banlieue se répercutent sur la périphérie de Paris - La périphérie va t'elle se « *ghettoïser* » ? - Y a t'il une volonté de pousser les gens à partir ?

2) Un grand écart entre anciens et nouveaux

- ° **Avant** population homogène : unité de la composition sociale et familiale - Modes de vie, horaires, des règles de vie.
- ° **Une certaine aisance** : des gens relativement aisés : « *pas n'importe qui* » - Installés depuis longtemps - « *Blancs, français* » - Aujourd'hui beaucoup de personnes âgées.
- ° **Nouvelles familles** : beaucoup de familles africaines - Familles nombreuses, beaucoup d'enfants - Certaines en grande difficulté économique.
- ° **Des modes de vie différents** : culture différente - Viennent de cités, ou d'hôtels ou de squat.
- ° **Deux mondes s'entrechoquent** :
 - Age : conflit de génération
 - Mode de vie : jeunes dehors la nuit, va et vient, attroupements.
 - Travail : ceux qui travaillent ou non, « *les jeunes traînent* ».
 - Règles : autrefois règlement stricte : « *ne pas déranger, ne pas jouer dans la cour, empêcher les enfants de faire du bruit* » - Aujourd'hui : « *C'est : on fait ce qu'on veut* ».
- ° **Le fonctionnement des nouveaux perturbe les anciens**
 - Manque d'accueil - Pas de lieu pour les jeunes.
 - Pas de préparation, de concertation : « *La mixité a été imposée par la RIVP* ».

- Pas d'accompagnement : « *La RIVP sait qu'il y a des familles qui ont, ou posent, des problèmes* »

3) Une incompréhension :

- Les jeunes sont trop dehors / les vieux sont casaniers
- Les jeunes ne font rien, ils sont désœuvrés / les vieux passent leur temps à épier les autres
- Les parents devraient intervenir / les vieux sont intolérants, ils ont oublié leur jeunesse
- Les nouveaux veulent-ils s'adapter / les anciens ne veulent pas qu'on s'intègre
- Que les nouveaux respectent ou qu'ils partent / que les anciens partent s'ils ne supportent pas
- Les anciens rejettent la population noire ou immigrée / La mixité, ce n'est pas le problème, tout le monde ne casse pas
- La confrontation des familles pauvres avec des plus aisées attise l'agressivité.
- Certains ne travaillent pas, se vantent de ne rien payer - Ils ont des beaux appartements et ne les respectent pas - Les immigrés d'autrefois n'ont pas eu tout ça. Le surloyer fait partir des gens qui respectent

4) Des cercles vicieux

° **Méfiance et méconnaissance** : la méfiance empêche les relations, les gens ne se connaissent pas, et cette méconnaissance alimente la méfiance : « *On peut leur parler aux enfants, jusqu'à l'âge de 10 ans, après, ça n'est plus la peine, ils ne nous comprennent pas* » - « [Les gens ont peur parce qu'ils pensent] : *ils vont sortir les couteaux, on ne peut rien dire* » - « [Les jeunes pensent] : *on n'est pas accepté par les anciens, ça ne sert à rien* » - « *Les gens ne veulent pas se mélanger* ».

° **Pas de dialogue**, mais beaucoup de commérages : « *Des gens n'interviennent pas, mais le lendemain, ils racontent* ».

° La bagarre a été un « catalyseur » : les gyrophares, les jeunes avec « *les mains aux murs* », les arrestations, « *c'était comme à New-York, ou Chicago* » - « *Après la bagarre, on ne voit plus le quartier de la même manière* » - « *On a peur que ça recommence, peur de l'intervention de bandes extérieures* ».

° **Des cercles vicieux** :

- Il y a des difficultés, donc « *les gens sont excédés, ils ont des réactions épidermiques* », et cela envenime la situation - Les gardiens : sont « *remontés* ».
- Les caméras : pour les éviter, les jeunes occupent les halls, cela conforte le climat d'insécurité - « *On met des caméras quand il y a des choses graves* ».
- « *Si on focalise sur des gens, ça crée de l'hostilité, mais s'ils dégradent, c'est normal de focaliser sur eux* ».
- Pour le personnel de la RIVP, plus il y a de « *pression* », plus ils font de « *bêtises* »
- Les gardiens reçoivent plus de plaintes, ils doivent intervenir plus, ils ont donc moins de temps pour faire leur travail.
- « *On veut bien accueillir les jeunes, mais à condition qu'ils respectent* ».
- ° **Des « noyaux durs »** : certains anciens sont « *bien établis* », sont fermés sur eux-mêmes - Les nouveaux : « *Quand il n'y a qu'une seule communauté, les gens restent entre eux* ».
- ° **Des amalgames** : les nouveaux n'ont pas envie d'être associés à « *ceux qui font problème* » - Certains anciens souffrent de se faire traiter de raciste.

IV.B.3. Espoir d'améliorer : volonté d'agir, des propositions

1) Désamorcer, relativiser

- ° **L'espoir** : l'immeuble est bien, il est agréable, il y a beaucoup de choses à faire - « *Les enfants grandissent avec nous, ça créer des liens* » - On espère une amélioration pour l'avenir, « *qu'il y ait de la vie* » - C'est une bonne chose que la RIVP essaie de prendre les choses en main.
- ° **Relativiser** : « *Ce n'est pas un ghetto, ce pas le Bronx, on n'en est pas là* » - « *Les jeunes ne sont pas des anges, mais pas des démons non plus* » - « *Quand on les connaît, on a moins peur* ».
- ° **Une volonté d'agir** : il faut désamorcer - Il ne faut pas laisser « *pourrir* » la situation, il faut traiter les problèmes tout de suite - « *Il faut arrêter le processus du pire* ».
- ° **Une implication** : il ne faut pas partir, pas « *désserter* » - Nous avons un rôle à jouer : « *faire ce que je peux pour que ce soit vivable* »

- Des locataires ont pris des initiatives : ils ont organisé une brocante, une fête à laquelle les jeunes ont participé - Après la bagarre, les résidents se sont réconciliés, ils ont oublié leurs disputes, « *comme s'ils ne voulaient pas que ça recommence* ».

2) Coopérer, chacun son rôle

° **La coopération** : aucun intervenant ne peut y arriver seul – « *Les gens ont besoin de la RIVP, et elle a besoin des gens* ».

° **Chacun son rôle** :

- Le voisinage : ça n'est pas le rôle de la RIVP, « *elle n'en peut plus, elle renvoie à la Police* ».

- La RIVP doit faire de la « *proximité* », soutenir, et entretenir les bâtiments.

- La Police : les dégradations ne la concerne pas, « *qu'elle s'occupe des trafics* ».

- La Mairie doit assumer ces choix politiques - Arrêter de faire arriver des familles en difficulté sans accompagnement – En laissant la RIVP et les gens « *se débrouiller* » - Quand elle reçoit des plaintes, elle « *demande des comptes à la RIVP* ».

3) Dialoguer, se rencontrer

° **Le dialogue est possible** : il faut aller voir les voisins quand il y a un problème, intervenir auprès des enfants.

° **Faire le premier pas** : « *Il faut dire bonjour, c'est aux adultes de faire des efforts* ».

° **Initiatives des habitants et des associations** : avec l'aide de la RIVP et de la Mairie : « *il faut aider au début* » - Il faut organiser des activités pour réunir les gens, des fêtes, des sorties - Des locaux pour les enfants et les jeunes sont nécessaires - Il faut faire participer les jeunes, ils sont le « *moteur* », « *ils doivent prendre le relais avec les petits* ».

4) Gérer les conflits, écoute, médiation

° **Des responsabilités de part et d'autre**

- « *Ça n'est pas toujours ceux qui se plaignent qui ont raison* » - Certains provoquent des conflits et vont se plaindre : « *entendre les deux parties* ».

- Il n'y a pas que les jeunes et les nouveaux qui créent des conflits - Les gens qui se « *mêlent de la vie des autres* », insultent des jeunes.
- Il n'y a pas que les nouveaux qui ne respectent pas : « *Le règlement est affiché, personne ne voit* » - « *Les anciens n'apprécient pas les remarques* ».
- Les jeunes aussi sont victimes de violences, ou ne sont pas heureux dans la résidence.
- Avant, « *ça n'était pas aussi idyllique que ça* ».
- La RIVP doit intervenir, avec l'aide des associations et des habitants - Les associations ne peuvent pas intervenir dans tous les cas - Il faut mettre en place des éducateurs et des médiateurs.

5) Prendre en compte les difficultés : comprendre, soutenir, s'entraider

° Des difficultés, des situations précaires

- Chez les nouveaux : des personnes sont malades, handicapées, certaines ont des problèmes mentaux - Les expatriés n'ont pas les codes pour s'intégrer - Certaines personnes sont « *nomades* », précaires, insécurisés - Tout le monde n'a pas choisi de venir dans la résidence.
- Chez les anciens : les situations des gens sont confortables, mais il faut relativiser, ils ont « *commencé petit* » - Certaines personnes sont âgées isolées, fragiles - Ceux qui travaillent ont peur de perdre leur emploi - Beaucoup ont peur de devoir partir, certains ont « *leur vie ici* ».

° Des interventions de la RIVP et des services sociaux : la RIVP, à l'avenir, elle doit assurer une prise en charge plus globale, relayer les services sociaux et éducatifs - Elle doit changer son rapport avec les gens, agir avec moins de brutalité - La Mairie et les services sociaux ont un rôle important.

° Des initiatives des habitants et des associations : il faudrait accueillir les nouveaux avec les locataires, « *leur donner les clés* » - Et ne pas laisser les gens « *tous seuls comme ça* ».

- Etre proche, à l'écoute. Certains ne parlent pas français - Alphabétiser les parents - Un suivi éducatif et psychologique est nécessaire - Il faut protéger les enfants, les personnes âgées, ne pas les faire partir.

6) Faire la part des choses

° **Une volonté de compréhension** mais les choses sont difficiles à vivre

- « *Dans certaines cultures, l'hospitalité est sacrée* », mais les appartements ne sont pas des « *centres d'hébergement* ».

- « *C'est normal de loger les gens qui ont besoin* », mais la cohabitation est difficile - « *Je suis d'accord pour payer un surloyer, mais ça rend les choses moins tolérables* »

- Tout le monde n'a pas envie qu'on expulse les familles qui posent problème, mais parfois on est excédé.

- Il faut « *laisser vivre les gens* », mais si on ne peut plus dormir, « *ça n'est pas vivable* »

° **S'asseoir à la table**

- C'est inévitable, « *même dans les pays en guerre, un jour, il faut discuter* » - Il faut établir ce qui est acceptable ou non - « *Discuter à quelques-uns, ça ne gêne personne, 20 ou 30 qui hurlent...* »

- Il faut se « *coltiner la réalité* », ne pas idéaliser - « *On n'est pas obligé d'être amis* ».

7) S'interroger

° **Le règlement** : la RIVP doit le faire respecter, donner les règles dès l'entrée - Il doit être appliqué moins strictement, « *il y a trop d'interdits* » - On doit le changer, il est « *obsolète* ».

° **Faut-il interdire autant ?** : les jeunes reçoivent leurs copains, ils ne font rien de mal - Ça n'est pas si facile de respecter, autrefois il y avait beaucoup de contraintes - Le règlement, « *ça marche quand les gens sont d'accord* ».

° **Comment interdire ?** : « *Les gens peuvent être dans leur droit* », il ne faut pas accuser sans preuve - « *On ne peut pas surveiller sans arrêt, suivre les gens partout* ».

° **Le rôle des gardiens** : faut-il former les gardiens, redéfinir leur rôle ? - S'ils sont trop impliqués, ils peuvent avoir des problèmes - S'ils n'interviennent pas, ils reçoivent des reproches.

° **Plus gendarme que gardien ?** : « *Notre rôle est-il de faire respecter ou de faire de l'accompagnement ?* »

° **Trop de règlement ?** : « *Le problème, c'est toutes ces interdictions* » - « *On n'en peut plus des plaintes* ».

° **La mixité** : il faut plus de mixité, une « *vraie mixité* », une mixité « *à fond* » et pas qu'une seule catégorie sociale ou origine - Si toutes les catégories et origines sont représentées, « *c'est riche d'échange* ».

° **Equilibrer** : « *Il faut équilibrer, comme dans une petite société* ».

° **Prendre le temps**, progressivement : « *L'intégration, ça se fait tranquillement, calmement* » - Au moment des premières arrivées, ça ne se passait pas trop mal - Il faut un « *moratoire* », arrêter de faire venir des familles sans accompagnement – « *Créer un terrain de fertilisation, construire petit à petit* ».

IV.B.4. Les suites de l'enquête

A la suite de l'enquête, la direction de la RIVP a pris la décision d'installer une permanence au sein des immeubles du quartier de la Porte d'Orléans, pour assurer une présence réclamée par les habitants. Elle a également engagé un artiste plasticien pour animer des ateliers avec les enfants. Des fresques imprimées sur des bâches ont été réalisées. Après l'inauguration officielle des œuvres des enfants, celles-ci ont été exposées dans différents espaces du groupe d'immeubles.

IV.C - L'analyse de l'analyse ou la perturbation des idées convenues

Je livre ici un travail d'analyse que j'ai réalisé au soir de la dernière séance réunissant le groupe d'étudiants, en décembre 2009. J'ai rédigé un texte dans lequel j'ai commenté les débats qui se sont tenus durant la journée⁴⁴⁹. Ce texte, reproduit ci-dessous, présente un exemple de ce que les socianalystes appellent « l'analyse de l'analyse ». On voit ici que ce travail, qui dans les circonstances des interventions socianalytiques est réalisé collectivement par l'équipe d'intervention, est une analyse de l'analyse en train de se dérouler. Il inclut une analyse de l'implication des chercheurs.

⁴⁴⁹ L'essentiel du texte a été rédigé à cette date. Des ajouts ont été portés le 15/12, en particulier sa dernière partie.

Il s'agit également d'un exemple de « l'imbrication » qui s'est produite, à l'occasion de cette enquête, entre mes expériences de recherche et les expériences vécues dans le cadre de ma vie quotidienne, en particulier dans ma relation avec les « jeunes » de mon quartier. Ces expériences alimentent l'analyse du « discours » issu des entretiens de l'enquête, et les questionnements qui en sont issus se « transposent » dans mon univers quotidien, et m'invitent à la réflexion, à l'expression de mes sentiments⁴⁵⁰. Il s'agit d'une démarche double, à la fois en implication et en distance qui, dans la pratique de recherche ethnométhodologique, se réfère à la double posture de *membre* et d'*indifférence ethnométhodologique* (cf. Lexique - Partie VII, p. 601).

IV.C.1. Un exercice d'analyse en implication et en distance

Aujourd'hui, dernier jour de la session : je sais depuis les précédentes expériences que le travail n'est jamais terminé à l'issue de la session avec les étudiants. Il me faut terminer le schéma et l'analyse, seule, en reprenant le schéma là où il en est, et en retournant aux données des synthèses et des entretiens. (Eventuellement, comme pour l'étude commerce, en organisant une réunion supplémentaire avec les étudiants). Je sais aussi que je trouve le « retournement » en m'appuyant sur l'analyse de l'analyse.

J'ai cherché, plus qu'au cours des études précédentes, à observer comment le groupe se positionnait par rapport au sujet. Puis, dès la séance d'hier, je craignais que l'analyse collective n'aille pas assez loin. Je trouvais que l'analyse du groupe restait très près de la position des interviewés, que l'on n'arrivait pas à prendre de la distance, à « décoller » du sujet. (Je voulais proposer au groupe de travailler sur des

⁴⁵⁰ L'expérience vécue permet de comprendre les sentiments qui s'expriment au cours des entretiens, parfois de manière implicite. J'ai en mémoire les récits décrivant le fait de devoir traverser les halls des immeubles, en se frayant un passage parmi les « jeunes » qui les occupent. Cette situation peut être ressentie de manière très désagréable. La personne qui souhaite « rentrer chez elle » se trouve en position d'« intru », et doit se *soumettre* au rapport de force ainsi installé, situation quelques peu humiliante, en particulier pour les hommes, qui ne peuvent invoquer leur « peur légitime » (sauf à surestimer le danger encouru). Pour ma part, je ne suis plus impressionnée par cette situation, grâce à la relation que j'ai construite avec les jeunes gens de mon quartier, et grâce à une attitude (adoptée au fil du temps) qui me permet de « faire face » aux groupes moins connus. Mais je conçois aisément que nombre de personnes considère « anormal » de devoir développer de telles « stratégies » dans le cadre de leur vie quotidienne.

images : comment pourrait-on représenter l'affaire du Bastion⁴⁵¹ dans une pièce de théâtre, un film, un roman...). Aujourd'hui, je me suis surtout préoccupée de cet aspect. Peut-être en allant un peu trop vite, en ne rentrant pas assez dans la phase d'analyse des entretiens.

1) *Consensus*

En tout cas, c'est moi qui ai joué le rôle du « sceptique » par rapport au consensus général, et je me disais, comme pour l'étude sur le « petit commerce » : il y a « quelque chose qui cloche ». Ce consensus m'étonnait de la part d'un groupe majoritairement composé de nord-africains et d'africains. J'étais gênée qu'ils se rangent aussi facilement du côté des « anciens » locataires. J'ai été le perturbateur du consensus, et visiblement, cela a déclenché une tension, voire de l'agressivité. N. m'a reprochée d'ignorer la souffrance des victimes d'agressions. (Dans les groupes d'habitants auxquels j'ai participé, ceux qui refusaient de poser des grilles à l'entrée des immeubles, se faisaient accuser de mettre les autres en danger)⁴⁵². Et avec P., dans d'autres circonstances, nous nous serions certainement « accrochés » sérieusement. Les échanges avec P. me semblaient au cœur du sujet. J'ai eu envie de les reprendre.

Je me sens très impliquée dans les enjeux qui sous-tendent cette conversation. Il me semble qu'ils touchent un sujet essentiel du débat soulevé par le cas de la Porte d'Orléans. Qu'est-ce que j'ai dit ? J'ai questionné les étudiants (pendant la synthèse de J.) pour savoir s'ils avaient demandé aux gens, en quoi la présence de jeunes dans les halls et dans les cours était « violente ». J'ai raconté mes expériences qui montraient qu'on pouvait ne pas avoir peur, ne pas se faire agresser ni insulter.

P. a dit : « ce qui me gêne dans ta position, c'est de rendre responsable celui qui se fait agresser, comme on sous-entend qu'une fille qui se fait violer a provoqué son violeur. Tu as l'air de trouver normal qu'on vive dans des endroits où il y a de l'insécurité, et qu'il faut apprendre à vivre avec. Moi je ne trouve pas ça normal. Il y a des chiens qui mordent, certaines personnes ne se font pas mordre. On peut aussi

⁴⁵¹ Le « Bastion » est le nom employé, par les équipes de la RIVP, pour désigner l'ensemble d'immeubles concerné par l'enquête.

⁴⁵² Voir les commentaires ci-dessus, relatifs au projet de rénovation du quartier de la « ZAC Basilique » (note n°445, p. 425).

avoir de bonnes relations avec les maffiosi. C'est une solution individuelle ». Moi j'ai répondu : « la solution collective, c'est quoi, c'est la révolution ? Et pourquoi les chiens mordent-ils » ? J'ai aussi évoqué les choses que j'ai entendues dans des réunions publiques : « nous avons droit à la tranquillité ». Les élus répondant : « c'est une aspiration légitime ». Et moi, j'avais répondu que c'était certainement légitime mais que je ne voyais pas qui allait me la garantir. Mon avis était plutôt que, ma tranquillité, je devais me la construire.

Pourquoi ma position serait-elle individuelle ? En quoi, la position de ceux qui réclament la sécurité, serait-elle collective ? Et qu'est-ce que c'est que « l'insécurité » ? Est-ce que des jeunes qui discutent ensemble (en faisant du bruit et en laissant des mégots et des canettes) sont dangereux ?

2) Implication

Peut-être que ma position est un engagement *personnel*, je veux dire par là qu'elle n'est pas seulement idéologique. Je suis émotionnellement, affectivement, humainement impliquée. J'ai compris à un moment donné que tout ce que je faisais en tant que « militante », dans des actions collectives, ça n'était pas pour des raisons altruistes, pour faire le bien de mon prochain, mais pour pouvoir vivre là où je suis installée. C'était une nécessité, pour défendre mes propres intérêts. C'est une nécessité de négocier avec ceux qui vivent là, de trouver avec eux une manière de cohabiter, pour ne pas me laisser dominer, me faire exclure d'un fonctionnement dans lequel je ne peux plus agir. Et ne pas être obligée de partir. C'est sans doute cette prise de conscience qui m'a permis d'avoir une relation plus vraie avec les jeunes avec lesquels j'ai entamé un dialogue, et leurs familles avec lesquelles je n'ai pas grand-chose en commun. En réalité, s'ils ne me dérangent pas, je n'en ai rien à faire d'eux, et de la situation dans laquelle ils se trouvent. J'en parlerai dans des conversations de salon, je tiendrai un discours bien pensant, mais je continuerai à m'occuper de mes affaires, et point.

C'est peut-être ça qu'ils appellent être « hypocrite », c'est prononcer de belles paroles, signer des pétitions et afficher des positions antiracistes, pro-jeunes ou autres, tout en continuant de ne rien connaître et ne rien partager de ce qu'ils

vivent^[453]. Continuer à les considérer comme des inférieurs, des gens qui se définissent par leur manque de quelque chose (de vocabulaire, de culture, d'éducation, de conscience politique...)^[454].

Négocier c'est, au fond, reconnaître l'autre comme un égal. Peut-être même supérieur. Parce que c'est eux qui avaient le *pouvoir* de « m'emmerder » et de m'empêcher de dormir, plus que moi je n'avais le pouvoir de les déloger. En fait, j'ai négocié mon territoire avec eux. Je n'ai pas lâché le fait que c'était le mien, mais j'ai accepté qu'il puisse être aussi le leur. Nous nous sommes mis d'accord, finalement, sur les modalités de partage de ce territoire.

Est-ce que ça n'est pas ça vivre en *harmonie* ? Se *respecter* mutuellement. Ils sont venus bousculer ma tranquillité et je n'ai pas essayé de les chasser, j'ai accepté de les prendre en compte. Je me suis « mouillée » dans la relation avec eux, et c'est ça qu'ils attendent des adultes.

Et je pense que c'est ce qu'ils veulent dire quand ils disent « on vous respecte »^[455]. Ce qui s'est passé, au fil du temps, c'est que j'ai appris à les connaître, à les

⁴⁵³ La question de l'« idéal égalitaire », que j'évoque plus loin (cf. p. 536), me semble en effet confronter les « jeunes des banlieues » à une situation de l'ordre de la « double contrainte » (cf. Partie II, p. 51). Le fait de leur affirmer qu'ils sont « français comme les autres » a pour effet de ne pas reconnaître la réalité des discriminations dont ils font l'expérience au quotidien, et de leur renvoyer la responsabilité de leur situation de « discriminés », cela malgré toute la bonne volonté manifestée par cette affirmation. J'avais été frappée par un échange sur ce thème, au cours de mes « promenades nocturnes » dans les rues du centre de Saint-Denis, avec un groupe de femmes, durant la période des « émeutes » de l'année 2005. Un jeune homme, qui parlait des « français », s'était s'était entenu affirmer qu'il l'était lui aussi, ce qui l'avait laissé silencieux. Je crains également que cet « idéal égalitaire » ne soit moins absolu, quand il s'agit de « surveiller les fréquentations » de ses enfants, ou de se préoccuper de leur environnement scolaire.

⁴⁵⁴ Yazid Kherfi témoigne de son expérience quotidienne de cette « infériorité » [Kherfi, Le Goaziou, 2003, p. 27-28] : « *Aujourd'hui, un Arabe, c'est toujours moins qu'un Français. Tu le vis, tu le vois, le sens tous les jours. Dans le train, ou personne ne vient s'asseoir près de toi [...]. Quand tu croises des femmes qui serrent davantage leur sac contre elles lorsqu'elles t'aperçoivent. Dans les services publics [...]. Lors des contrôles d'identité [...]. Dans le travail, où beaucoup de jeunes d'origine maghrébine ne sont pas embauchés ou doivent rester à la traîne dans leur carrière. C'est même pire aujourd'hui, parce que l'Arabe de la colonisation, de la guerre d'Algérie et de l'immigration est devenu l'Arabe violent des quartiers* ».

⁴⁵⁵ Yazid Kherfi mentionne également l'attitude des adultes : « *qui n'intervenaient pas ou peu lorsque nous dérapions et qui nous ont sans doute plus méprisés qu'aimés* » et la question du « respect » que les jeunes gens peuvent leur accorder, et en particulier aux policiers : « *[...] les flics ont peur des jeunes et les jeunes les prennent pour des cons : Tu ne peux pas prétendre faire respecter quelque chose si toi, tu n'inspires pas le respect. Mais pour cela il faut du temps et il faut se conduire bien. [...] aujourd'hui, les flics ont peur des jeunes, et les jeunes les prennent pour des cons. Pourtant [...] même les jeunes ont conscience qu'on a besoin des flics, car s'ils n'étaient pas là, la situation serait*

considérer comme mes voisins, et au bout du compte à les apprécier. Ils m'ont appris des choses qui m'ont permis de changer ma façon de m'impliquer dans le quartier. J'ai arrêté de me penser comme appartenant à une « élite militante éclairée » capable d'apporter à d'autres je ne sais quoi dont ils seraient dépourvus. (C'est bien vu d'aller se cultiver en parcourant le monde pour découvrir des modes de vie inconnus. Moi, je rencontre mes voisins de pallier, et c'est une vraie découverte.) Ils m'apportent des choses humainement. Ils sont fiers de montrer à leurs potes qu'ils peuvent me tutoyer et m'appeler par mon prénom. Et je suis fière de la considération et de la confiance qu'ils m'accordent. L'un d'entre eux m'a dernièrement gratifié d'un « tata » devant ses copains. Petit nom qui désigne, si j'ai bien compris, des femmes proches de leurs familles avec qui ils n'ont pas forcément de lien de parenté. J'ai été très touchée. D'après mon expérience, une position *individuelle* comme celle-là se « collectivise », parce qu'elle installe quelque chose dans les rapports locaux, quelque chose qui se diffuse.

3) Question de pouvoir ?

Est-ce que ça n'est pas, finalement, une question de pouvoir qui est en jeu dans ces affaires de jeunes qui occupent l'espace ? Qui est en position légitime pour imposer aux autres ses normes ? Qui a le pouvoir de les faire respecter ? [⁴⁵⁶]. Ce qui est insupportable, c'est le fait que les jeunes prennent le pouvoir sur l'espace, ils imposent leur présence, leur bruit, leurs détritrus ? (Il m'est arrivé de le ressentir et je le ressens encore parfois comme insupportable). Je me demandais pourquoi les jeunes sont souvent le point de fixation.

Dimanche [au cours de la séance d'analyse], au moment de la relecture des papers [les panneaux sur lesquels sont notés les synthèses orales des entretiens], je me suis posée la question suivante, en discutant avec C. : « si on enlève les jeunes dans cette affaire, qu'est ce qu'il reste ? ». Nous avons répondu : « il reste du bruit et les problèmes d'entretien des immeubles par la RIVP ». T. a dit : « les jeunes c'est la partie visible ». J'ai ajouté : « c'est l'analyseur ». J'avais en effet l'impression,

pire. Ce serait la loi du plus fort, et cette loi, tous les jeunes la connaissent, soit parce qu'ils la subissent, soit parce qu'ils en sont auteurs, souvent les deux en même temps. Et j'en connais peu qui voudraient aller jusque-là » [p. 130 et p. 126].

⁴⁵⁶ [Becker, 1985]. Voir également les développements plus loin (p. 536).

dimanche qu'il y avait de gros « trous » dans la matière des entretiens, une partie invisible. Sans doute parce qu'il manquait des synthèses [⁴⁵⁷], mais aussi parce que certains passages, que j'avais pu lire dans les entretiens, n'ont pas été restitués. Je disais que les étudiants avaient « zappé » beaucoup de choses.

[Au sujet de mes jeunes voisins] En fait, c'est ça, j'ai reconnu leur pouvoir (de me faire suer). Il faut analyser ce point, parce qu'il y a des contradictions : j'ai à la fois admis leur position de force et en même temps, je ne me suis pas soumise, je suis « allée au charbon » [⁴⁵⁸].

Cela me fait penser au témoignage de T. dimanche : la relation avec les jeunes [de son quartier] a changé parce qu'il n'a pas appelé les « flics ». Il a décidé de régler le problème seul. Et je pense aussi à ce que dit P. au sujet des arts martiaux : « on considère l'adversaire comme digne de respect, c'est un combat codé ». C'est peut-être ça l'idée. C'est un combat (ou une confrontation) « à la loyale ». On retrouve l'idée de fierté, de dignité par opposition à l'impuissance et la lâcheté. Si les adultes se soumettent aux jeunes, s'ils n'interviennent pas, s'ils affichent leur peur « légitime », cela veut dire qu'ils se montrent lâches et ne sont pas dignes de respect. P. a dit : « les Algériens sont très fiers, c'est pour cela qu'ils ont été très combattants ». Qu'est-ce que les jeunes nous montrent que l'on ne veut pas voir ? Ils montrent aux adultes leur impuissance, leur peur et leur lâcheté ?

Je ressentais une contradiction entre la gravité des problèmes telle qu'elle est ressentie (le découragement, le désordre), et le fait d'entendre plusieurs fois que ce problème reposait sur la présence de quatre familles. Pourquoi quatre familles arrivent-elles à perturber à ce point la vie des autres habitants ?

4) Les deux côtés de la barrière

J'ai conclu de tout cela, que c'est effectivement un problème de pouvoir et de position entre dominants et dominés. Les nouveaux locataires sont considérés comme des « inférieurs » : « familles en difficulté », « cas sociaux ». Les anciens peuvent les accepter, à condition qu'ils restent dans une position d'infériorité [⁴⁵⁹].

⁴⁵⁷ Certains étudiants n'avaient pas rendu la synthèse de leur entretien dans les temps impartis.

⁴⁵⁸ Selon l'expression d'un gardien, interviewé au cours de l'enquête.

⁴⁵⁹ Voir ci-dessous (note n°461, p. 452).

Les « intégrer », les « éduquer », voudrait dire les soumettre à la règle des dominants. Avec les enfants, ça va, la position des adultes n'est pas remise en cause. C'est avec les ados que les problèmes commencent. Il y a une barrière « *un mur entre les murs* » [Mr Imp]. A rapprocher de l'expression rapportée par P. : « *basculer racaille* ». Passer de l'autre côté de la barrière. Le consensus de notre groupe d'analyste repose (selon cette lecture) sur le fait que *nous* sommes du « bon » côté de la barrière, du même côté que les anciens locataires. Ceux de l'autre côté sont des « inférieurs » (inciviques, irrespectueux, délinquants sans éducation...). La barrière ne passe pas seulement par le pays d'origine et la couleur de peau. Ceux, « issus de l'immigration », qui parviennent à rester du bon côté, à y trouver une place, portent un jugement sur ceux qui sont de l'autre côté, et gardent leurs distances.

Mon idée selon laquelle les étudiants auraient dû montrer plus de solidarité avec les « fauteurs de trouble » est une idée fautive. Les « Français de souche » issus des classes populaires ne sont pas solidaires des plus pauvres qu'eux, ni de ceux qui ont « basculé » dans la délinquance. Ils se montrent au contraire parmi les plus sévères. Et c'est logique, à bien y réfléchir. Chaque groupe veut se tenir à distance (séparé) du groupe inférieur à lui dans l'échelle sociale⁴⁶⁰. Pour ne pas être l'objet « *d'amalgames* », comme le disait une des personnes interviewées. J'avancerais aussi que le malaise des anciens locataires, et le nôtre, provient du fait que nous ne pouvons pas nous reconnaître comme dominants par rapport à des dominés, nos options idéologiques égalitaires ne nous le permettent pas. C'est ce qui, à mon avis, constitue le « trou » dans le contenu des entretiens. Se placer en dehors de ce consensus, c'est passer à l'ennemi. Mais si on a un lien avec le groupe des dominés, en étant du « bon » côté de la barrière, on est aussi, dans l'autre sens, passé à

⁴⁶⁰ Cette réflexion est issue de la lecture d'un passage de l'ouvrage d'Howard Becker : *Comment parler de la société*, au sein duquel il rapporte des travaux portant sur l'étude du système de castes et de classes, dans une petite ville du Mississippi, au cours des années 1930. Il note que « [...] *le système de classes et les segments que les gens reconnaissent dépendent de leur propre position à l'intérieur du système* » [Becker, 2009, p. 184]. Les observations suivantes, citées par l'auteur, m'étaient restées en mémoire : « *En général [...] les individus visualisent moins clairement les groupes au-dessus d'eux que les groupes en dessous d'eux ; ils ont tendance à minimiser les différences sociales entre eux-mêmes et ceux qui sont au-dessus* » [Deep South, Davis, Gardner et Gardner, 1941, p. 72]. Au regard de mon histoire personnelle, je réalisais que, sans renier le milieu ouvrier constituant mes origines familiales, j'avais adopté un mode de vie qui s'en éloignait. Et que je manifestais, de différentes manières, mon appartenance à une catégorie sociale plus élevée. Les jugements portés par certains de mes voisins, d'origine modeste, sur les jeunes gens de mon quartier, considérés comme délinquants, me semblait également confirmer l'observation citée.

l'ennemi. (D'où peut-être la distance des étudiants avec leurs interviewés que P. notait).

5) **Métaphore guerrière**

Maintenant, si l'on s'extrait des jugements de valeur, on peut regarder la situation comme un exemple « banal » du fonctionnement des groupes sociaux. Il y a un conflit de pouvoir et de territoire entre deux groupes. Les anciens étaient installés sur un territoire, où ils ont construit leurs normes et leur mode de vie⁴⁶¹. Ils sont « envahis » par des nouveaux (les jeunes surtout) qui occupent le territoire et veulent prendre le pouvoir. (Ils sont les envahisseurs, les occupants). Les premiers cherchent à les en empêcher et à défendre leur pouvoir. T. a dit pendant l'analyse : qui fait la loi ?

On peut voir les anciens, non pas comme des racistes, mais comme des gens qui n'ont tout simplement pas envie de renoncer à leur territoire. Les jeunes, de leur côté, n'ont pas envie de se laisser imposer le pouvoir en place. Ils n'acceptent pas d'être en position de dominés. Ils s'imposent, eux, en occupant l'espace, en faisant du bruit, en « pissant » dans les escaliers et en laissant des débris là où ils passent. Chaque clan considère l'autre comme un adversaire. La question du « bon » comportement ne convient pas à ce cadre. On n'est pas obligé de bien se comporter avec son

⁴⁶¹ Yankel Fijalkow [Fijalkow, 2004, p. 35] développe ce point de vue : « Norbert Elias montre comment s'installe dans une petite ville industrielle et ouvrière une distinction entre "marginaux" et "établis" selon tout simplement la date d'emménagement. Ce principe de classement des familles, en dehors de toute distinction possible en termes de classe ou de couleur de peau, justifie des tensions entre les deux groupes. Les plus anciens (les "établis"), qui se sont forgé des normes voire un code de conduite, considèrent que les plus récemment installés leur doivent le respect. Alors que ces derniers s'installent, sans considération d'ordre établi, les vieilles familles les considèrent comme des déviants : "leur conduite donnait aux anciens le sentiment que tout contact avec eux abaisserait leur position [...] et nuirait au prestige de leur quartier" [1965, éd. de 1997, p. 230]. En définitive, la tolérance ne s'exerce que tant que le groupe marginal et méprise se comporte conformément à son statut inférieur [Coutant, 2000] ».

ennemi^[462]. L'envahisseur ne respecte pas la loi du pays qu'il envahit. On peut considérer que les mêmes actes n'ont pas la même valeur pour chaque groupe. Voler un portable à un ennemi, ça n'est pas « mal », c'est quelque chose comme une « prise de guerre ». Les délinquants peuvent aussi être vus comme des combattants, des insoumis. Les plus violents étant les plus valeureux. Envoyer un jeune en prison, ça n'est pas « mal », c'est « capturer un ennemi ». Il ne s'agit pas de savoir si ce raisonnement est moral ou non, il s'agit justement d'essayer de s'extraire du jugement moral d'un groupe donné (celui auquel on appartient) pour regarder les choses sous un autre angle.

6) *Faire la paix*

Dans une guerre, le plus fort chasse le plus faible ou l'extermine. Ou bien, le vaincu se soumet et accepte les conditions que le vainqueur lui impose. Au « Bastion », à l'heure actuelle, ce sont les jeunes qui sont victorieux. Les anciens sont en train de perdre la bataille. Toutes leurs tentatives pour s'opposer à « l'envahisseur » ont échoué. Ils se sentent impuissants, ils ont peur. Les jeunes le savent et se sentent « en territoire conquis » : les adultes ne se défendent pas, ils ne font pas face (ils la perdent), ils font appel aux vigiles, à la RIVP, à la police pour les défendre. Les « inférieurs » sont en train de prendre le pouvoir, c'est d'autant plus humiliant pour les anciens. « *On est leur esclave* » dit une gardienne.

Si les anciens se considèrent toujours comme des dominants, ils n'ont aucune chance de sortir de ce conflit. La « solution » serait qu'ils considèrent leurs adversaires comme des égaux (disons de force égale) et qu'ils s'engagent dans un « combat à la loyale ». Qu'ils acceptent de partager le territoire en le négociant (ou ils le partagent

⁴⁶² Véronique Le Goaziou [Kherfi, Le Goaziou, 2003], (cf. ci-dessous, p. 516), commente ainsi le témoignage de Yazid Kherfi : « [...] *Yazid et ses amis n'étaient pas violents n'importe quand ni contre n'importe qui. Ils l'étaient notamment à l'égard de ceux qu'ils considéraient comme leurs ennemis. L'art ou la faculté de se fabriquer des ennemis est sans doute aussi ancien que l'apparition de l'homme sur terre [...]. La propension à se fabriquer des ennemis est fréquente dans les quartiers ou les cités. Les habitants déploient une part notable d'énergie à répartir les autres dans des catégories strictement définies et aux frontières rigides, suivant un jeu subtil de distinction hiérarchisées sur lesquelles se fondent des processus de construction identitaires, fussent-ils négatifs. Ce sont les "habitants du quartier" contre "ceux du centre-ville" ou les "habitants du quartier" contre "ceux d'une autre cité", ce sont les "pauvres" contre les "riches", les "Arabes" contre les "Français" ou les "Beurs" contre les "Blacks", les "anciens locataires" contre les "nouveaux arrivants", les "jeunes" contre leurs "parents", les "adultes" contre les "enfants", le jeu est illimité » [p. 138-139].*

ou ils le perdront en totalité). Et cela repose sur de la relation humaine, et pas sur les rôles établis (il faut sortir des « *fiches de poste* »). L'impasse de la situation se trouverait dans le fait que plus on veut soumettre les dominés, plus ils s'opposent, donc plus le conflit s'aggrave. Moins on leur laisse de place, plus ils la prennent de force.

IV.C.2. Une situation de recherche appliquée

Le texte qui précède expose la manière dont mes expériences personnelles ont nourri les travaux d'analyse de contenu des entretiens. Je rapporterai plus loin une situation inverse, les questions étudiées dans le contexte du quartier de la Porte d'Orléans s'étant posées très concrètement au sein de mon immeuble d'habitation. Au cours de l'été 2011, un groupe de locataires s'était mobilisé à la suite d'une agression, pour réclamer la fermeture des accès de l'immeuble et l'installation de caméra de surveillance. Les réunions qui se préparaient au début de l'année 2012, dans le cadre du projet de rénovation de l'immeuble, plaçaient en position délicate l'association de locataires, à laquelle je participe. Celle-ci avait toujours refusé la mise en place de ces « mesures de sécurité », et comptait poursuivre dans cette voie.

On verra comment les travaux réalisés dans le cadre de cette enquête et l'avancée des recherches théoriques m'ont permis de travailler avec les membres de l'association, pour opérer un déplacement des questions de « sécurité », vers celles des « relations de voisinage ». Cette expérience est relatée dans la Partie VI de la thèse (cf. p. 510).

J'ai poursuivi les travaux portant sur les résultats de l'enquête, dans le but de leur appliquer le *Modèle méta* dans sa version aboutie, d'abord au début de l'année 2013, puis au cours d'une des dernières phases de rédaction de la thèse, durant l'été 2016. Ces travaux m'ont permis d'approfondir les analyses relatives au langage et aux incidences de l'introduction dans le discours public, et dans l'usage courant, de mots tels que celui d'« insécurité ».

Ceux-ci ont montré tout l'intérêt de s'employer à « déconstruire » de telles expressions et à réhabiliter le langage courant, seul capable de révéler le sens que les acteurs sociaux accordent à leurs expériences et à la réalité de leur vécu. Ils ont également montré la pertinence du *Modèle méta* dans la réalisation de cette

entreprise. Je rendrai compte de ces travaux, dans leur contexte chronologique de l'année 2016, et des perspectives ouvertes dans le domaine de la construction d'une « sociologie de l'intérieur » (cf. Partie VI, p. 526).



**Pour voir le jour, il faut passer la nuit, et la nuit finira bien un jour.
Otmame Mersali , peintre algérien**

Chapitre V : La théorisation du Modèle méta : (Etape 6&7 – 2010-12)

V.A - Introduction : le dépassement du sens commun

La première des étapes de recherche présentées dans ce chapitre s'est déroulée au cours des mois de février et mars 2010. Elle constitue le prolongement de la phase de travail, décrite plus haut (Etape 6.0 – cf. Chapitre III, p. 412), qui avait été réalisée en février et mars de l'année précédente.

Les objectifs assignés aux travaux de ces deux périodes ont porté sur deux points :

1) La formulation des analyses, relatives à l'approche de la question de la « propreté » par les Collectivités, que j'avais développées au cours de ma communication au colloque « *Contributions Ethnométhodologiques à la Science de l'Information-Communication* » (novembre 2008, Université Paris 8). Ces analyses, présentées plus haut (Etape 6.0 – cf. Chapitre III, p. 416), s'appuyaient sur les acquis de deux expériences : la mission réalisée auprès de la Communauté d'agglomérations *Plaine Commune* ; et l'élaboration d'un module de formation, à destination des personnels des bailleurs sociaux⁴⁶³.

2) L'élaboration théorique des travaux, en regard des concepts ethnométhodologiques, en particulier le concept d'*indexicalité* qui constitue l'axe central de la théorie de la construction du *sens commun*.

Cette étape a marqué un véritable tournant dans ma trajectoire de recherche. La rédaction de l'article avait été éprouvante pour moi, pour plusieurs raisons. Les travaux d'écriture m'ont en effet demandé un effort très important, pendant de nombreuses années (y compris durant les premières phases de rédaction de la thèse, en 2012 et 2013). Par ailleurs, je ne m'étais jusque-là jamais engagée dans un véritable travail de formulation théorique. Je m'en étais tenue aux formulations approximatives, composant les pages du journal de recherche et les documents manuscrits, qui ont été présentés dans les chapitres précédents. Et enfin,

⁴⁶³ Voir plus haut (Partie IV, p. 340) ; et (Chapitre III, p. 412).

l'énonciation des phénomènes relatifs à la construction du sens présente une grande difficulté. Non seulement elle se heurte aux caractéristiques du langage commun, qui n'est pas adéquat pour les décrire, mais le fait de les énoncer fait naître ces phénomènes, en particulier au travers de la formation de paradoxes, comme de nombreux exemples l'ont montré.

C'est grâce à l'insistance bienveillante de Pierre Quettier, que je me suis résolue à entreprendre ce travail⁴⁶⁴. Les résultats se sont révélés à la hauteur des efforts fournis. Les recherches ont en effet constitué une avancée majeure, sur le plan de l'élaboration théorique des travaux réalisés précédemment, apportant les principaux éléments nécessaires à l'aboutissement du *Modèle méta*. Elles ont également levé l'embaras dans lequel je me trouvais, du fait de ne pouvoir situer clairement mes recherches dans le champ théorique de l'ethnométhodologie. J'ai eu le sentiment que cette étape avait été essentielle dans la constitution, à mes yeux, de ma légitimité de chercheuse, assez peu assurée jusque-là.

La seconde étape présentée dans ce chapitre (Etape 7), s'est déroulée au début de l'année 2012, au cours de la préparation de l'exposé de mes travaux, prévu dans le cadre du séminaire doctoral du Laboratoire Paragraphe (équipe INDEX)⁴⁶⁵, animé par Pierre Quettier. Les travaux ont consisté à construire la structure du *Modèle méta*, à l'aide des éléments conceptuels élaborés précédemment, et tel qu'il a été présenté dans la seconde partie de la thèse (cf. Partie II, p. 92).

Pour mémoire, la période séparant ces deux étapes de recherche a été consacrée à différentes initiatives, qui seront présentées dans la partie suivante de la thèse. Il s'agit : du projet associatif « *Dédaldïlo* », réalisé en juillet 2010 ; des journées d'études « *Recherche et intervention sociale* » que j'ai organisées en avril 2011 ; et

⁴⁶⁴ Après une séance de travail commune, j'avais adressé à Pierre Quettier, en février 2010, une première version de l'article qui portait sur les deux premiers axes indiqués ci-dessus. Pierre m'a demandé de restructurer le texte et de développer en préambule l'argumentaire théorique, auquel j'avais espéré me soustraire. Il m'a en outre suggéré de rédiger l'article à la troisième personne, afin d'adopter l'attitude nécessaire à une analyse réflexive. J'ai donc rapporté mes travaux en distinguant ceux que j'avais réalisés dans la fonction d'« enquêteur », et ceux réalisés ultérieurement, dans la fonction de « chercheur », portant sur les premiers.

⁴⁶⁵ Information et Documents en Contextes.

de l'élaboration du séminaire de recherche des « *Fabriques de sociologie* », élaboré à l'automne et dont la journée inaugurale s'est tenue le 14 janvier 2012⁴⁶⁶.

1) La théorie des types logiques et le concept d'indexicalité

Ces travaux ont permis d'établir un lien conceptuel entre la théorie des types logiques et la notion de « sens en contexte » définie par le concept ethnométhodologique d'*indexicalité*, ainsi que de définir les éléments qui interviennent dans la constitution de la « confusion de sens ».

Les recherches antérieures s'étaient attachées à établir la relation existant entre les « choses » et le sens des « choses ». Or, à mes yeux, ces « choses » auxquelles différentes significations sont accordées – selon le contexte dans lequel elles sont envisagées – étaient formées d'objets « matériels » et d'actions « concrètes ». A l'issue des travaux décrits dans ce chapitre, cette appréhension de la réalité sera notablement transformée. Ceux-ci m'ont en effet permis :

1) De renoncer à la perception de *sens commun* de la « réalité », à laquelle je n'avais pu me soustraire jusque-là. Les objets du *monde de la vie* apparaissent au sein de contextes spécifiques, qui déterminent leur sens. Ils sont toujours envisagés en tant qu'objets particuliers, répondant à un usage précis et à une signification précise. C'est en cela qu'objet et sens ne peuvent être distingués, et que l'objet « matériel », fait de pure « matière », n'existe pas dans ce *monde*.

2) D'accéder au niveau méta, permettant : de concevoir la « réalité » du *monde de la vie*, depuis l'« extérieur » de ce *monde* ; d'envisager les descriptions sociologiques portant sur ce *monde*, comme appartenant à un autre ordre de « réalité », celui du *monde du raisonnement scientifique*.

3) De déterminer les éléments qui doivent être rapportés au *Modèle méta*, afin d'accéder aux significations du « discours » issu des entretiens d'enquête. Il s'agit d'identifier les mots qui, au sein du *monde du discours* (et selon leur sens usuel), désignent des objets et actions, cela afin de révéler leur sens tacite ; et d'établir leur

⁴⁶⁶ Voir « : La présentation du parcours de recherche » (Partie I, p. 42). Ces deux opérations, ainsi que le projet du séminaire, sont présentées dans la Partie VI de la thèse (p. 496, 502 et 506).

correspondance avec les mots qui, au sein du *monde de la vie*, nomment ces objets et actions, cela afin de distinguer leur signification et leur *dénotation* respectives.

Ces étapes représentent l'aboutissement du long cheminement qui m'a conduite, de la posture de chercheur-*membre* à celle d'« ethnométhodologue », en capacité d'accéder au dépassement du *sens commun*. La description de ce parcours de recherche a montré que la perception commune de la « réalité » s'impose avec une force toute particulière. Le fait de parvenir à s'en extraire (ne serait-ce que de manière éphémère et aux prix d'efforts conceptuels constamment renouvelés) me semble le degré ultime de la mise à distance du *sens commun*. Et, comme indiqué plus loin, ce degré marque le franchissement de la frontière du *monde des membres*.

Cependant, cette faculté, comme celle d'« échapper » au *sens commun* des expressions du langage courant, ne sont pas acquises une fois pour toute. L'« ethnométhodologue » continue, bien entendu (et fort heureusement), de parler la « langue des *membres* ». Le dépassement du *sens commun* nécessite un travail spécifique pour chaque sujet exploré, travail que le *Modèle méta* est destinée à faciliter.

2) La présentation du contenu du chapitre

Sont présentés ci-après :

1) La description des travaux réalisés, au cours de l'**Etape 6** [cf. V.B - p. 460], comprenant :

- La présentation détaillée et commentée des travaux [cf. V.B.1 - p. 460].
- Les travaux relatifs au statut théorique du schéma de synthèse et sa relation à la « vraie vie » [cf. V.B.2 – p. 463]. Ceux-ci développent les analyses engagées au cours de la quatrième étape (Etape 4 - cf. Chapitre I, p. 362). Ils ont permis d'élaborer la préfiguration du *Modèle méta* en regard de l'« échelle théorique de référence » (cf. Figure V-19, p. 467)⁴⁶⁷.

⁴⁶⁷ La version définitive a été présentée plus haut (cf. Figure II-9 : « : L'application de l'échelle théorique de référence – 2 », p. 104).

- Les recherches portant sur le concept ethnométhodologique d'*indexicalité* [V.B.3 - p. 470].

- Les conclusions de l'étape de recherche [cf. V.B.4 – p. 477]. Celles-ci portent en particulier sur la définition de la « réalité » à laquelle les travaux aboutissent, et leur conséquence sur les références conceptuelles retenues précédemment.

2) La description des travaux réalisés, au cours de l'Etape 7 [cf. V.C - p. 480], consacrée à la construction du *Modèle méta*, dans sa forme aboutie.

V.B - L'Etape 6 : Indexicalité, monde du raisonnement et monde de la vie (2010)

V.B.1. La présentation détaillée des travaux

1) Le schéma de synthèse et la vraie vie [V.B.2]

[Cf. V.B.2 - p. 463]

Les travaux ont porté sur la question du statut théorique du schéma de synthèse, et de son rapport à la « réalité », abordée au cours de l'étape précédente (cf. Etape 4 - Chapitre I, p. 362). Il avait été établi que le schéma illustre le raisonnement exprimé par le « discours » tenu sur le sujet de « saleté », et qu'il décrit les significations attribuées aux « choses », et non les « choses » elles-mêmes. La présence d'une « confusion de sens », au sein du schéma, ne devait pas mettre en cause sa validité, cette confusion étant constitutive du *sens commun*.

La présente étape a permis d'éclairer l'ordre de « réalité » correspondant respectivement, à la description sociologique fournie par le schéma de synthèse, et celle fournie par les conclusions du travail de recherche. La première forme une description sociologique de *membre*, réalisée par des chercheurs-*membres*. La seconde, *portant sur* la première, se situe au niveau méta. Elle constitue une description de la manière dont les *membres* appréhendent le sens des expressions du langage courant, et de la manière dont ils perçoivent la « réalité » [cf. V.B.2-2) - p. 465].

Cette avancée théorique a permis d'élaborer une première esquisse du *Modèle méta* en regard de l'« échelle théorique de référence » (cf. Figure V-19, p. 467), et de prendre en compte la question de la hiérarchie des niveaux logiques correspondant à la situation d'enquête.

Les travaux ouvrant cette étape de recherche ont occasionné, une nouvelle fois, les difficultés résultant des caractéristiques du langage courant et de son incapacité à exprimer des analyses relatives au sens. Ils ont cependant marqué une progression dans la compréhension de la structure du langage commun, en introduisant un élément qui se révélera de première importance pour la suite des travaux (cf. ci-après) : le fait que langage courant désigne des objets précis (« cet objet-là »), qui répondent à la définition des mots employés pour les nommer [cf. V.B.2-1) – p. 463].

2) La compréhension du concept d'*indexicalité* [V.B.3]

[Cf. V.B.3 – p. 470]

Les travaux relatifs au concept d'*indexicalité* ont été exposés précédemment au sein des paragraphes consacrés à l'analyse théorique des travaux correspondant à la seconde étape de recherche (cf. « Le sens en contexte », Etape 2 - Partie IV, p. 262). Le schéma résumant ces résultats, figurant également à cet endroit, est reproduit ci-dessous⁴⁶⁸.

⁴⁶⁸ Pour mémoire, ce schéma a été composé en juin 2013, pour les besoins de la présentation de mes travaux, à l'occasion du séminaire des *Fabriques de Sociologie* (cf. Partie VI, p. 506), tenu le 8 juin à l'Université Paris 8.

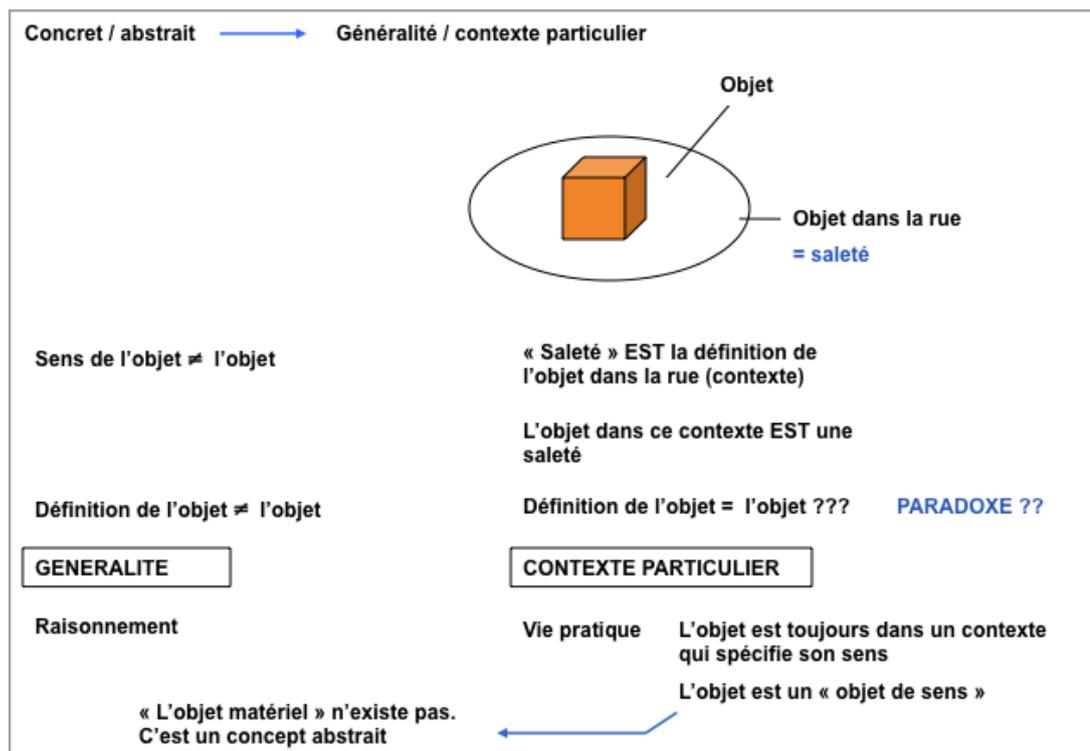


Figure V-18 : Le schéma du « sens en contexte » (idem Figure IV-10)

La figure représentant « un carton dans la rue » est celle qui m'a permis de saisir la correspondance entre la situation de l'objet (qui lui attribue sa signification) et la notion de « sens en contexte », énoncée par le concept d'*indexicalité* [cf. V.B.3-1) - p. 470].

Les recherches portant sur la relation entre la définition (ou signification) exprimée par un mot, et l'objet défini par ce mot, ont soulevé un paradoxe. Ce paradoxe étant formé par le fait d'énoncer à la fois : 1) que l'objet et sa signification ne peuvent être tenus pour équivalents, ce qui semble conforme à l'évidence ; 2) que l'objet, répondant à une définition, *est* ce qu'indique la définition. Ces travaux ont permis d'établir une distinction entre « objet matériel » et « objet défini », aboutissant ainsi à la conclusion que l'« objet matériel » (existant en tant que matière « pure ») ne relève pas du *monde de la vie*, mais du *monde de l'abstraction*. [cf. V.B.3-2) - p. 472].

La rédaction de l'article ayant motivé la présente étape de recherche a permis d'exposer la question de la *réflexivité*, qui caractérise la relation entre sens et contexte, au travers d'exemples tirés du travail de rédaction lui-même. L'énonciation

des phénomènes relatif au sens font en effet apparaître ces phénomènes [cf. V.B.3-3) - p. 475].

3) Les conclusions de l'étape de recherche [V.B.4]

[Cf. V.B.4 – p. 477].

Celles-ci portent en particulier sur la définition de la « réalité », à laquelle les travaux aboutissent, et leur conséquence sur les références conceptuelles retenues précédemment. Il ne s'agit plus d'établir la relation existant entre « objet » et « sens » (ni entre « registres » abstraits ou concrets), mais la relation existant entre : les contextes particuliers, dans lesquels sont situés les objets du *monde de la vie* ; et les contextes formés par le *monde du raisonnement*, au sein desquels les expressions du langage courant réfèrent à des généralités, c'est-à-dire à des abstractions.

Ces conclusions seront précisées au cours de la dernière étape des travaux, présentée plus loin [cf. : « La mise au point conceptuelle du Modèle méta », V.C.3 - p. 486].

V.B.2. Le schéma de synthèse et la vraie vie

1) L'ambiguïté du langage courant

Au cours de la phase de travail précédente (Etape 6.0, février et mars 2009 - cf. Chapitre III, p. 412), j'avais rencontré à nouveau des difficultés pour formuler la distinction entre « chose » et sens de la « chose ». Mais, grâce aux travaux réalisés précédemment, j'ai pu percevoir plus clairement la fonction du langage dans cette difficulté de formulation (cf. « Le langage commun et la confusion de sens », Etape 4 - Chapitre I, p. 364).

Je ne parvenais pas, au sein des schémas que j'élaborais⁴⁶⁹, à représenter les « choses » (que je considérais comme des objets et actions concrets). Les mots du langage courant, par lesquels je les désignais, m'interdisaient de formuler ce que je souhaitais exprimer :

⁴⁶⁹ Il s'agissait des schémas relatifs à l'appréhension de la « propreté » par les Collectivités locales. (Voir la version aboutie : Figure V-16 et Figure V-17, p. 418 et 419).

[Au sein d'un schéma] les mots sont employés dans leur sens commun. C'est le problème de « la confusion » que je suis en train de « vivre » et que je ressentais. Cette confusion résulte de mon utilisation du sens commun. Les schémas superposent un double sens : celui du sens commun des mots que j'emploie, et celui du sens que je veux leur donner en tant qu'objets métaphoriques abstraits. La distinction faite pour jeter et salir n'est pas faite pour les autres mots⁴⁷⁰.

[...] « nettoyer » n'a pas le sens d'action concrète, mais celui de définition : « mettre de l'ordre ». (C'est l'emploi du mot « sens » qui pose problème. Il faudrait écrire : il n'a pas le sens d'action concrète mais le sens de sens). Quand on nettoie, on effectue une action, mais quand on emploie le mot « nettoyer », on évoque son sens [JdR – 3/03/09]⁴⁷¹.

J'ai constaté en effet que les mots, composant les schémas, conservaient leur sens commun :

Quand j'emploie des mots dans mes schémas, pour représenter une action concrète, je cherche à indiquer le référent, mais j'indique en même temps le sens. [...] Pour décrire des éléments concrets, objets ou action, il faut « parler de » et donc désigner le sens de ces objets et actions, et pas leurs caractéristiques.⁴⁷²

Ces éléments préfiguraient donc les recherches que j'entame, à l'occasion de la présente étape, en février 2010. Au moment d'aborder cette nouvelle phase de recherche, ma compréhension du concept d'*indexicalité* se limite au fait que le sens des expressions du langage courant soit déterminé par leur contexte d'énonciation. Et je ne parviens pas à saisir de quelle manière ce concept pourrait se rapporter à la question des « registres », correspondant aux objets ou actions et à leur signification.

Je tente de développer l'idée selon laquelle, dans la « vraie vie » ces deux « registres » ne sont pas distingués, l'*indexicalité* pouvant alors exprimer le « double

⁴⁷⁰ La difficulté, mentionnée ici, vient du fait que l'« échelle théorique de référence » comporte les mots « objet » et « action », employés en tant de généralité, tandis que les mots du langage courant réfèrent à des « objets définis » et des « faits interprétés », comme cela a été établi au cours des travaux de la présente étape, et comme on le verra ci-après.

⁴⁷¹ Voir les développements ci-après : « Le sens du sens », (p. 482).

⁴⁷² On voit que j'approche ici la distinction entre référent et sens, grâce aux notions abordées durant la formation de DESS, que j'approfondirai beaucoup plus tard (au cours de l'été 2014), à l'aide des travaux de Gotlob Frege [1971], portant sur la distinction entre le sens des mots et leur *dénotation* (les objets qu'ils désignent). Voir les précisions apportées plus haut (Partie II, p. 101).

sens » des mots du langage courant : le sens usuel (la désignation des objets) et le sens, que j'ai appelé antérieurement « sens profond » ou « sens symbolique », c'est-à-dire le sens tacite. Mais cette réflexion n'abouti pas. Je note que la distinction entre « saleté » et « objet » ne représente pas véritablement un « double sens », dans la mesure où les objets ne sont pas équivalents aux significations. Je suis donc confrontée, ici encore, aux confusions dont je suis à présent familière.

J'introduis toutefois un nouvel élément, que je développerai au cours des réflexions suivantes, à propos du concept d'*indexicalité* (cf. p. 470) :

Quand on dit : « cet objet-là est une saleté », « saleté » [correspond à] cet objet-là, qui est bien un objet. Comme il n'est pas à sa place, il est bien « une saleté ». Une saleté existe en tant qu'objet ? [JdR – 20/02/10].

Comme on le verra, cette notion constitue en effet un élément majeur de la compréhension de la construction du *sens commun*.

2) Le statut théorique du schéma de synthèse : la préfiguration du Modèle méta

Les travaux antérieurs avaient mis en évidence plusieurs distinctions : celle concernant le « registre » des « choses » concrètes, et le « registre » abstrait des significations ; et celle concernant le *monde de la « vraie vie »* et le *monde du raisonnement*, auquel appartient le schéma de synthèse (cf. « Le statut de réalité du schéma de synthèse », Etape 4 - Chapitre I, p. 362). Je cherche donc, au cours de la présente étape, à préciser les distinctions retenues jusque-là⁴⁷³.

Je considère qu'il n'existe pas seulement deux « registres », concrets et abstraits, correspondant respectivement à la « vraie vie » et au raisonnement illustré par le schéma, il existe aussi les raisonnements que l'on tient dans la vie courante, à propos des activités qui s'y déroulent. Ces trois « registres » : Concret - Vraie vie (1) ; Abstrait - Vraie vie (2) ; Abstrait - Schéma (3), peuvent faire l'objet de deux types de relation [JdR – 27/02/10] :

⁴⁷³ Il faut rappeler ici (cf. la présentation de l'étape de recherche, p. 458), qu'au moment d'entamer ces travaux, je considère toujours la « réalité », *sur laquelle* portent les descriptions fournies par les « discours », comme une « réalité concrète ». Je parviendrai à renoncer à la définition de *sens commun* de la « réalité », au cours des travaux exposés ci-après (cf. p. 470), portant sur le concept d'*indexicalité*.

- Le rapport entre la « Vraie vie » (1 et 2) et le schéma de synthèse (3). Les premiers comprenant le « registre » des objets et actions (1), et le « registre » des définitions, et significations (2).
- Le rapport entre le « registre concret » (1), et le « registre abstrait » (2 et 3). Ce dernier comprenant les significations tels qu'elles apparaissent dans la « vraie vie » (2) et celles qui sont illustrées par le schéma de synthèse (3).

Ces considérations me permettent de concevoir les différents niveaux logiques qui se rapportent à la situation d'enquête et au travail de recherche :

Les activités d'enquête et de recherche sont organisées en une succession de niveaux, chacun prenant pour objet d'analyse les activités réalisées au niveau inférieur. Au premier « étage », se trouvent les propos tenus par les personnes auditées sur le sujet de la « propreté ». Au second, se trouvent les analyses formulées par les enquêteurs. Les axes principaux de leurs conclusions ont été exprimés sous la forme d'un schéma, qui, en tant qu'illustration du raisonnement des enquêteurs^[474], a formé le « terrain » de la recherche. Les travaux de recherche se situent au troisième « étage » [Bodineau, 2010, p. 193-194].

Les schémas illustrant les niveaux logiques relatifs à la situation d'enquête, qui ont été présentés précédemment (cf. Partie II, p. 87), ont été élaborés à partir de ces analyses (au cours de la l'Etape 7, décrite à la fin de ce chapitre). A ce stade, les travaux engagés, ainsi que l'avancée théorique relatée ci-après (relative au concept d'*indexicalité* - cf. p. 470), représentent une progression notable dans la formulation théorique des analyses réalisées antérieurement, en particulier pour ce qui concerne le statut théorique du schéma, c'est-à-dire sa relation à la « réalité » et les critères relatifs à sa validité (cf. Etape 4 - Chapitre I, p. 362), et surtout pour ce qui concerne le statut théorique des descriptions sociologiques.

Comme le montre le texte de l'article (cf. ci-après), rédigé durant cette phase de recherche, je suis en effet en mesure de distinguer : 1) le « statut » de la description sociologique fournie par le schéma de synthèse, qui est conforme au « discours » des *membres*, et qui constitue elle-même une description sociologique de *membre*, le

⁴⁷⁴ Pour mémoire, l'article est rédigé à la troisième personne, et rapporte les travaux que j'ai réalisés dans le cadre de l'enquête, en tant qu'« enquêteur », d'une part, et les travaux de recherche, portant sur les premiers, en tant que « chercheur » d'autre part.

discours ayant été interprété à la « manière des *membres* »; 2) le statut des conclusions du travail de recherche qui, *portant sur* la première, se situe au niveau méta, et exprime un autre « ordre de réalité ».

L'article décrit l'évolution de l'interprétation du schéma de synthèse, au cours des étapes de recherche précédentes (en particulier l'Etape 3), et présente un schéma qui constitue une préfiguration du *Modèle méta*⁴⁷⁵ :

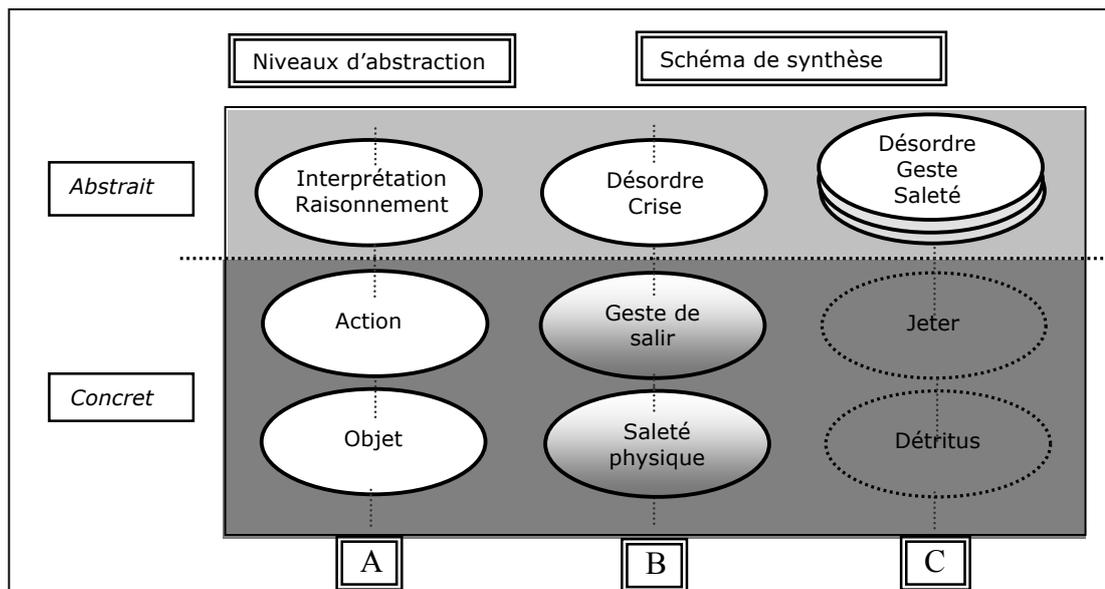


Figure V-19 : Les représentations du schéma de synthèse

[...] le chercheur pouvait donc conclure [à l'issue des analyses antérieures] que le schéma de synthèse représentait, non pas des « réalités » concrètes, mais les significations attribuées à ces « réalités ».

L'interprétation illustrée par le schéma de synthèse comportant une « confusion de sens », le chercheur était porté à conclure que celle-ci était erronée. Cependant, elle semblait conforme à l'interprétation des « membres », qui accordent à la *saleté* et au *geste de salir*, le statut d'objet et d'action « concrets ». Pour résoudre cette question, le chercheur a dû, une fois de plus, identifier les différents registres de sens auxquels ces énoncés contradictoires se rapportent, et préciser les critères de définition du « réel » correspondant à chacun d'eux.

⁴⁷⁵ Voir la version aboutie (Figure II-9 - Partie II, p. 104).

Les « membres » envisagent leurs récits comme la description de ce qui *est*, et de ce qui se *fait* réellement. C'est de cette manière que les enquêteurs ont considéré les descriptions fournies par les entretiens, et les ont traduites au sein du schéma de synthèse [Figure V-19-B]. Ce dernier est conforme aux descriptions sociologiques des « membres ». Il traduit le « discours des membres » à la manière des « membres ». La seconde « version » du schéma [Figure V-19-C] n'invalide pas la première, elle se situe à un niveau différent. Il s'agit cette fois, d'une analyse portant sur la manière dont les « membres » appréhendent la réalité. Cette analyse établit que les énoncés, formulés dans le contexte d'un discours, décrivent le sens attribué aux « choses dont on parle », et non les « choses » elles-mêmes. Le fait de « parler *de* » se situe à un niveau « méta » par rapport à la « chose dite »⁴⁷⁶. Sous cet angle, la description des enquêteurs, comme celle des « membres », est une représentation de significations.

[Bodineau, 2010, p. 198, 199].

Bien que le texte de l'article ne le formule pas encore clairement, les travaux relatés abordent la question de la distinction existant entre : 1) les significations de *sens commun*, telles qu'elles apparaissent au sein le *monde de la vie* (que je nomme ici « vraie vie »), c'est-à-dire au sein des descriptions des *membres* ; 2) les significations tels qu'elles apparaissent au sein d'une description *portant sur le sens commun*, et situées dans le cadre du *monde du raisonnement scientifique*⁴⁷⁷.

3) Le statut de vérité des descriptions sociologiques

A l'issue de l'étape de recherche précédente, ayant établi que la « confusion de sens », décelée au cours de la recherche, ne constitue pas une erreur et révèle une caractéristique du *sens commun*, une question demeure cependant. Il s'agit de la question centrale, qui a traversé toutes les étapes de la recherche, celle de la définition de la « réalité », et de ce qui doit être considéré comme « vrai ».

⁴⁷⁶ « [...] pour expliquer quelque chose, il faut passer d'un niveau logique au niveau supérieur à ce que l'on veut exprimer ou expliquer » [Watzlawick et al., 1975, p. 99]. (La présente citation figure également plus haut : cf. note n°394, p. 364).

⁴⁷⁷ Voir les développements précédents : (« Le monde de la vie et le monde scientifique » (Partie IV - Etape 2, p. 252) ; ainsi que le concept du *monde de la vie* (Lexique - Partie VII, p. 577 en particulier, p. 581). Le recours à ce concept, pour l'élaboration conceptuelle du *Modèle méta*, n'interviendra qu'au cours des dernières étapes de sa mise en forme (cf. Etape 7, p. 487).

La description sociologique fournie par le schéma de synthèse est « vraie », au regard du raisonnement des *membres*, mais elle est « fausse », au regard des conclusions des travaux de recherche, révélant une « confusion de sens ». Laquelle, de ces descriptions sociologiques doit-elle être considérée comme étant conforme à la vérité ? C'est cette question qui forme la contradiction, mentionnée par le texte de l'article (bien qu'elle ne soit pas formulée explicitement⁴⁷⁸). Cette contradiction est en effet levée par le constat que les deux descriptions ne correspondent pas à la même définition de la « réalité ».

Le schéma de synthèse, tel qu'il a été formulé à l'issue de l'analyse des entretiens, correspond à la description sociologique des *membres*, traduite par des chercheurs-*membres*. Au cours des premières étapes de recherche (jusqu'à l'Etape 3), je me trouvais également dans la posture du *membre*, auquel les significations *allant de soi* du langage courant s'imposent irrémédiablement. Etant parvenue à dépasser cette posture (en accédant progressivement à la compréhension des caractéristiques du *sens commun*), il m'est alors possible de considérer que les conclusions de la recherche ne sont pas plus « vraies » que l'interprétation des *membres* et des chercheurs-*membres*.

Comme on l'a vu précédemment (au sein des développements relatifs au *monde du raisonnement scientifique* – cf. p. 254), ces conclusions rapportent ce qui peut être dit, à propos du *sens commun*, « depuis » le niveau logique supérieur, c'est-à-dire hors du cadre d'interprétation qui lui correspond. C'est le cas pour ce qui concerne l'existence d'une « confusion de sens ». On verra ci-après que, dans le cadre du *monde de la vie*, il ne s'agit pas, à proprement parler, d'une confusion.

Pour ce qui concerne la définition de la « réalité », les travaux décrits dans les paragraphes qui suivent, montrent que j'ai pu renoncer à la perception de *sens commun*, selon laquelle il existerait *une vraie* « réalité » concrète et matérielle. Il n'existe, en effet, que des multiples perceptions et descriptions de la « réalité ».

⁴⁷⁸ A la lecture du paragraphe concerné, au moment de la rédaction du présent chapitre (en juillet 2016), la formulation retenue m'a semblée confuse. La contradiction existant, entre la présence d'une « confusion de sens » au sein du schéma, et sa conformité avec l'interprétation des *membres*, avait déjà été résolue (au cours de l'Etape 4). La contradiction qui subsiste est en effet celle énoncée ici.

V.B.3. La compréhension du concept d'indexicalité

Comme indiqué plus haut (cf. p. 461), les résultats des recherches relatives au concept d'*indexicalité*, ont été exposés au sein des paragraphes consacrés à l'analyse théorique des travaux, correspondant à la seconde étape de recherche (cf. « Le sens en contexte », Etape 2 - Partie IV, p. 262).

1) Les mots, les objets et les significations

Cherchant à formuler le fait que le mot « saleté » désigne une signification (une définition), et se rapporte à un : « objet qui n'est pas à sa place » et non pas un objet, je suis confrontée à une difficulté d'énonciation. Comme on l'a vu⁴⁷⁹, l'énoncé : « "l'objet qui n'est pas à sa place" ne se rapporte pas à l'*objet* », semble incohérent, et heurte le *sens commun*, selon lequel il existe bien un objet. Je m'arrête donc à la question de la relation entre l'objet, sa situation, et sa définition, et je poursuis les réflexions engagées précédemment au sujet de la notion d'objet singulier : cet « objet-là » (cf. ci-dessus, p. 465)⁴⁸⁰.

J'indique les éléments suivants, que je développerai dans un second temps (cf. ci-après : « Objet matériel et objet défini », p. 472), et qui, dans l'immédiat, me permettent d'accéder à la notion de sens en contexte :

Signification ← **saleté** → objet qui n'est pas à sa place

Le mot désigne : la définition attribuée à un objet qui répond à cette définition, soit :

- un objet qui répond à une définition (et pas l'objet en tant que matière)
- la définition

L'expression : « cet objet est une saleté »

- désigne un objet
- signifie qu'il n'est pas à sa place

⁴⁷⁹ Voir « Le changement de cadre d'interprétation : de l'objet à la place de l'objet » (Partie II, p. 104).

⁴⁸⁰ Voir également ci-après (p. 472, et en particulier la note n° 483).

- désigne cet objet qui n'est pas à sa place⁴⁸¹.

Puis, je dessine un cube, pour représenter un carton, placé dans un cercle, qui figure la rue dans laquelle celui-ci se trouve, et j'indique : « *objet / dans la rue = saleté* ». Je poursuis en réalisant le schéma suivant (d'abord sans le cercle en pointillé) :

MOT : **définition** **ce qui est défini**

Objet dans son
contexte

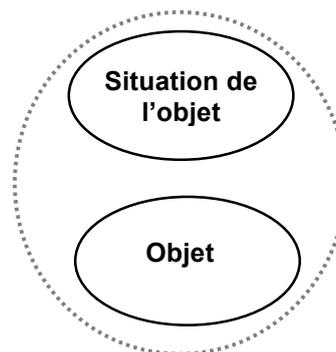


Figure V-20 : L'objet et la situation de l'objet

« Ce qui est défini » correspond donc à l'objet selon sa situation. En traçant rapidement le cercle en pointillé ci-dessus, pour représenter le contexte de l'objet, je m'aperçois que je commets une erreur (de niveaux logiques). La situation de l'objet forme son contexte, il faut donc représenter l'objet *dans* son contexte.



Figure V-21 : L'objet dans son contexte et le carton dans la rue

Je trace donc la figure ci-dessus (à gauche). L'« objet dans son contexte » m'apparaît correspondre exactement à l'exemple du « carton dans la rue », et répond à la notion

⁴⁸¹ Cette analyse poursuit celle qui a été réalisée précédemment, à propos de la phrase « jeter des ordures / au pied d'un escalier » (cf. ci-dessus, Etape 4 - Chapitre I, p. 365). Par ailleurs, on peut observer que je cherche ici à distinguer le sens exprimé par les mots et ce qu'ils désignent. C'est-à-dire, selon la définition de Gotlob Frege, leur sens et leur *dénotation* (cf. « Le monde de la vie et le monde du discours : les mots, le sens et la dénotation » - Partie II, p. 101).

de « sens en contexte » définie par le concept d'*indexicalité*. C'est ainsi que je comprends la portée de ce concept : le rapport entre sens et contexte n'est pas une simple « relation », le sens est réflexivement déterminé par le contexte. La « rue » forme le contexte dans lequel apparaît le « carton ».

Il me faut ici apporter un commentaire à propos de ces travaux. Rétrospectivement, cette correspondance, entre l'« objet dans son contexte » et le « carton dans la rue », m'apparaît totalement évidente et j'éprouve quelques difficultés, comme au cours de l'analyse des étapes de recherche précédentes, pour retracer le cheminement de mes raisonnements. Je peux cependant proposer les analyses suivantes :

Jusqu'à la présente étape, j'avais retenu le fait qu'au sein du *monde du discours*, les mots désignent le sens des « objets dont on parle », et non ces objets eux-mêmes⁴⁸². Mais je n'avais pas perçu le fait que la construction des mots du langage courant est elle-même fondée sur la relation réflexive qui existe entre l'objet et son contexte. Ce « mot-là » est celui qui convient pour désigner « cet objet-là » qui, dans ce « contexte-là », reçoit cette « signification-là »⁴⁸³.

Les schémas ci-dessus m'ont permis d'entrevoir la distinction qu'il convient de prendre en compte, entre le *monde du raisonnement* et le *monde de la vie quotidienne*. Le premier schéma (Figure V-20) correspond à la représentation d'un raisonnement faisant apparaître deux entités : l'objet, et sa situation. Le second (Figure V-21) fait apparaître l'objet tel qu'il se présente dans le cadre de la vie quotidienne, c'est-à-dire *dans* son contexte. C'est de façon qu'il m'a été possible de percevoir des éléments essentiels, que je formulerai ensuite plus clairement (cf. ci-après).

2) *Objet matériel et objet défini*

Le fait, que les objets du *monde de la vie* soient des « objets définis », avait déjà été en partie énoncé à l'issue de la quatrième étape de la recherche. J'avais en effet identifié qu'il n'existe pas d'objets intrinsèquement « sales » (que je nommais

⁴⁸² Voir : « Le langage commun et la confusion de sens » (Etape 4 - Chapitre I, p. 364).

⁴⁸³ C'est cette *réflexivité*, de la relation entre le langage et le contexte, qui constitue le caractère *allant de soi* du sens des expressions du langage courant (voir les développements théoriques présentés précédemment : Partie II, p. 96 ; et Partie IV- Etape 2, p. 266).

« objets souillés »), et que le sens attribué aux objets est fonction de leur « statut » (cf. Chapitre I, p. 365). Mais il semble que cette progression ne m'ait pas permis d'échapper véritablement à la perception commune, qui résiste fortement à la possibilité de renoncer à l'existence d'« objets matériels », objets qui sont « ce qu'ils sont », par nature. J'ai mentionné précédemment⁴⁸⁴ à quel point la référence à la « matérialité » des objets s'impose à l'esprit et exige, à chaque occasion, de renouveler les efforts conceptuels nécessaires pour s'en affranchir.

En m'engageant dans la formulation de la relation entre l'objet et sa définition, je me confronte à un paradoxe. La définition indiquant ce qu'*est* l'objet défini, on peut considérer que la définition est équivalente à l'objet ($A=B$), alors que de toute évidence, l'un et l'autre ne peuvent être équivalents ($A \neq B$). Je pense alors pouvoir résoudre ce paradoxe en considérant que le mot « objet » est lui-même indexical (selon ma compréhension du concept à ce stade). Selon les énoncés, il réfère soit à un « objet défini » (B1), doté de sens, c'est-à-dire un objet « abstrait », soit à un « objet matériel » (B2)⁴⁸⁵.

Je m'engage donc dans une démonstration avançant que si B1 et B2 sont différents, le paradoxe n'existe plus, et qu'il n'est pas possible de répondre à la question de savoir si B1 et B2 sont différents ou identiques, sans la référence à un contexte particulier permettant de définir leur signification. Cet énoncé me place devant de nouvelles questions : si l'« objet défini » correspond à un contexte particulier, à quoi correspond l'« objet matériel » ? A un objet hors de tout contexte ? C'est ainsi que je parviens à réaliser que :

L'objet matériel, différent de la définition, serait un objet hors contexte et vide de sens. Cet objet ne se trouve pas dans la vie réelle. Dans un contexte donné, la distinction entre A et B [objet et sens] n'a pas lieu d'être . [Doc. Manuscrit – 10/03/10].

⁴⁸⁴ Voir plus haut (Partie IV - Etape 1, p. 212).

⁴⁸⁵ Ces réflexions ont été nourries par la relecture de l'ouvrage de Philippe Amiel, en particulier les paragraphes consacrés au concept de *réflexivité* (Lexique - Partie VII, p.570), L'auteur présente la notion de « circularité » (une des définitions de la réflexivité), en tant que propriété du langage, et notamment de la « définition linguistique » : « Une [...] figure majeure de la circularité est la définition linguistique, dont le modèle le plus régulier est la définition du dictionnaire [...]. Une définition de mot est une périphrase faite de mots, un "synonyme composé", pourrait-on dire, comme on parle d'un "mot composé" » [Amiel, 2004, p. 37].

Il ne se trouve donc que dans le *monde de l'abstraction et du raisonnement*.

Cette découverte m'a procuré la sensation, déjà éprouvée en d'autres occasions au cours de mes recherches, celle de changer brusquement de « cadre de référence » : les repères fondant la conception des « choses » disparaissant instantanément, pour être remplacés par d'autres. C'est l'« objet matériel », dont j'opposais la « matérialité » à la dimension abstraite de l'« objet défini », qui devenait une abstraction, étrangère à la « réalité » quotidienne ; tandis que l'« objet défini » devenait l'objet « réel » du *monde de la vie quotidienne*.

On peut constater que cette formulation, qui s'efforce de rapporter ce qui m'est venu à l'esprit au moment de cette découverte, maintient les confusions qu'il s'agit d'éclaircir, et un nouveau paradoxe vient se substituer au précédent : le « matériel » devient abstrait et la définition devient « réelle ». Comme indiqué précédemment, la notion de « réalité » introduit une confusion entre le *monde du raisonnement* et le *monde de la vie quotidienne*, et la perception de *sens commun* associe « réalité » et « matérialité ». Pour s'affranchir du *sens commun*, il est nécessaire de recourir au concept du *monde de la vie*, concept auquel je n'ai pas encore accès à cette période, mais que j'ai tenté de formuler au travers de la notion de « vraie vie »⁴⁸⁶.

Au sein du *monde de la vie*, les objets apparaissent, de manière indissociable, à la fois en tant qu'objets « concrets », manipulables, et en tant qu'objets répondant à un usage et une signification :

[...] La connaissance courante de la vie quotidienne permet de s'en sortir avec nos semblables, les objets culturels, les institutions sociales en bref, avec la réalité sociale. C'est ainsi parce que le monde (tant naturel que culturel) est dès l'origine expérimenté comme un monde de l'intersubjectivité et parce que [...] la connaissance que nous en prenons est socialisée de différentes manières. De plus, le monde social est expérimenté dès le début comme un monde ayant un sens. Le corps d'Autrui n'est pas vécu comme un organisme, mais comme un de mes semblables, son comportement extérieur, non comme un événement dans l'espace-temps du monde extérieur, mais comme l'action de mon semblable [...]. De la même manière, nous expérimentons les objets culturels selon l'action humaine dont ils résultent. Un outil par exemple, n'est pas expérimenté comme une chose dans le monde extérieur (ce qu'il est aussi bien

⁴⁸⁶ Voir « Du recours au concept du *monde de la vie* » (Partie IV - Etape 3, p. 336).

sûr) mais suivant la raison pour laquelle il a été conçu par des semblables plus ou moins anonymes et l'usage possible que d'autres peuvent en faire. [Schütz, 2008-b, p. 74-75].

La description du *monde de la vie* (à un niveau méta) permet de considérer, que l'« objet réel » de la vie quotidienne est un « objet défini » et qu'il n'existe, au sein de ce *monde*, aucun objet apparaissant en tant que « pure matière ». C'est en cela que l'« objet matériel », considéré hors de sa signification, en est absent. Il appartient au *monde du raisonnement* et de l'abstraction.

3) La relation réflexive entre sens et contexte

Afin de rendre compte de ces travaux, au sein de l'article rédigé au cours de cette étape de recherche, j'ai choisi de montrer la manière dont le chercheur se trouve confronté lui-même aux phénomènes qu'il décrit :

Les énoncés suivants : « le sens est élaboré par le contexte » et « la définition devient une chose », présentent, en tant qu'expressions du langage naturel, les propriétés d'indexicalité et de réflexivité qu'ils indiquent. [...], formuler le sens de ces énoncés fait apparaître ces phénomènes [Bodineau, 2010, p. 191].

L'énoncé : « les mots ne désignent pas des objets », par exemple, m'avait permis de relever le caractère indexical du mot « objet » et d'engager les recherches décrites plus haut, visant à distinguer « objet matériel » et « objet défini ».

J'ai choisi également de présenter les développements théoriques, à l'aide des exemples au travers desquels j'avais pu formuler les découvertes réalisées. J'ai mesuré, par ailleurs, qu'il m'était impossible de les formuler sans faire appel à un exemple particulier. Les énoncés référant à des généralités ne peuvent en effet rendre compte des significations apparaissant dans un contexte particulier. J'ai donc retenu l'exemple suivant, pour exprimer la réflexivité de la relation unissant la définition et l'« objet défini » :

[...] en considérant une expression particulière, par exemple l'expression « pied de chaise », on pourrait, à propos de son sens, énoncer quelque chose comme : « un pied de chaise *est* un morceau de bois (ou d'une autre matière), employé pour soutenir l'assise d'une chaise ».

Dans le contexte formé par « la chaise », « objet » et « sens » ne font qu'un. En tant que partie de « la chaise », le « morceau de bois » *est* un « pied de chaise ». L'un et l'autre sont indissociables, ils sont liés par une relation réflexive. Le sens de l'objet apparaît *en* contexte.

Selon le sens commun, *être* un « pied de chaise » correspond à l'*état* de l'objet, et non à sa définition. Le « pied de chaise » acquiert, en quelque sorte, la matérialité du « morceau de bois » [Bodineau, 2010, p. 192, 193]⁴⁸⁷.

Cet exemple est une variante de l'exemple de « la table », tiré du cours de Paul Loubière, l'un des enseignants du DESS d'ethnométhodologie. J'en avais gardé le souvenir parce que celui-ci m'avait permis de comprendre le concept de *réflexivité*, notamment la dimension relative à la co-détermination des parties et du tout. Pierre Quettier expose ici cet exemple, sous l'angle de la « réflexivité dans l'instant » et de la relation de l'objet à lui-même (cf. le concept de *réflexivité*, Lexique - Partie VII, p. 568) :

Si un mot est défini par un ensemble de mots (une définition du dictionnaire), la relation de ce mot à lui-même et de ce mot à sa définition (ensemble de mots) est dite réflexive. La relation du mot à lui-même, « une table est une table », est une tautologie et peut se développer en une définition (minimale) « une table est [constituée de] quatre pieds et un plateau »⁴⁸⁸.

L'objet existe donc car la circulation du sens entre le tout et les parties de cet objet est opérée dans la perception/représentation - dans la « préhension sensible » - de l'observateur [Quettier, 2012, p. 139].

Ces éléments, pieds et plateaux, ne sont « ce qu'ils sont », que parce qu'ils constituent la table ou la chaise. Dans une situation différente, ils se verraient attribuer un autre usage, une autre signification, et un autre nom.

L'image qui suit, que j'ai imaginée durant la rédaction de l'article, m'a semblée pertinente pour illustrer la dimension *abstraite* de l'« objet matériel » et faciliter l'accès à cette notion complexe, qui heurte fortement la conception de *sens commun* :

⁴⁸⁷ Le texte de l'article, dont sont issus ces extraits, a été présenté précédemment (cf. Partie IV – Etape 2, p. 263).

⁴⁸⁸ Il est à noter que la réflexivité tautologique et tautologique étendue (la définition) provoque dans le discours (l'énoncé incarné en interaction) un « effet de sens ». Ainsi un homme politique qui aura dit (ou martelé) avec conviction à la tribune « il faut bien prendre conscience que le chômage, c'est de-ne-pas-a-voir-de-tra-vail ! » pourra sembler avoir dit quelque chose.

« L'objet matériel » peut être représenté comme un objet transparent, qui prendrait la couleur du milieu dans lequel il se trouve. Au sein de chaque milieu particulier, la couleur apparaîtrait comme un attribut de l'objet. Pour accéder à l'objet transparent, il faudrait l'isoler de tout milieu, c'est-à-dire l'isoler des circonstances de la vie « réelle ». L'objet transparent, dénué de couleur, serait une abstraction ou un objet « réel » de laboratoire.

[Bodineau, 2010, p. 193].

Ces considérations m'avaient permis, par la suite, de développer des réflexions au sujet des objets artisanaux traditionnels, dont les parties conservent une forme et une signification, contrairement aux objets industriels. Un pied de chaise « ressemble à un pied de chaise ». Les bâtiments anciens se reconnaissent également à leur forme d'école, de gare ou d'usine, tandis que de nombreux bâtiments conçus comme des hangars, ne « ressemblent à rien ». Ils portent d'énormes écriteaux pour indiquer ce qui se trouve à l'intérieur.

Dans son ouvrage intitulé « *La poubelle et l'architecte* », Jean-Marc Huygen met en avant la notion d'information et de mémoire des objets dont il prône le réemploi : « [...] *en conservant au maximum la matière (ou le matériau ou l'objet) à son niveau de complexité, on conserve au maximum sa mémoire (forme et histoire) sans dépenser d'énergie* » [Huygen, 2008, p. 23].

V.B.4. Les conclusions de l'étape de recherche

1) **Le schéma de synthèse ou la fabrication de la confusion de sens**

Au cours de l'étape précédente (Etape 4 - cf. Chapitre I, p. 366), j'avais conclu que le schéma de synthèse était une illustration de la « confusion de sens ». Les présents travaux ont permis de conclure que le schéma avait été réalisé au moyen de la « confusion de sens » elle-même⁴⁸⁹. Je reproduis ci-dessous, l'extrait de l'article rapportant ces travaux [Bodineau, 2010, p. 204] :

⁴⁸⁹ J'indique ci-après (cf. « la définition de la réalité ») qu'il n'existe pas véritablement de « confusion de sens » au sein du *monde de la vie*. Des précisions à ce sujet seront apportés plus loin (cf. : « A propos de la « confusion de sens », p. 489).

[...] Le chercheur ne parvenait pas à déterminer la « méthode de fabrication » du schéma de synthèse. Une question demeurerait, pour lui, particulièrement mystérieuse. Le schéma lui paraissait former une illustration de la « confusion de sens » : le *geste de salir* articulant le sens commun du mot « salir » (l'action de jeter), et sa signification exprimée par la métaphore de la *crise* (mettre le désordre). Comment était-il parvenu (dans son rôle d'enquêteur) à cette représentation, alors qu'il n'avait aucune conscience de la présence de ces registres de sens ?

[...]. Au hasard de la « manipulation » des « objets métaphoriques » qu'ils tentaient d'organiser, les enquêteurs ont relié « l'objet geste » et « l'objet saleté » (par une flèche), de manière à former la « boucle » recherchée, figurant une « spirale négative ». Le lien, unissant « geste » et « saleté », recevait alors la signification de « production de détritrus ». Par cette opération, le *geste de salir* acquérait le sens de *geste de jeter*, les deux « registres » se trouvant ainsi réunis.

C'est donc par la réalisation de la « confusion de sens » elle-même, que le chercheur-enquêteur avait construit le schéma de synthèse. Son étonnement, devant une « réalité » qu'il a lui-même fabriquée, résulte, selon Paul Watzlawick, « [du] processus par lequel nous "créons" un réel et "oublions" ensuite que c'est notre création, pour le vivre comme entièrement indépendant de nous [...] », qui ajoute, en citant Schopenhauer⁴⁹⁰ : « C'est comme si l'intellect [...] s'étonnait de trouver que chaque multiple de 9 donne à nouveau 9, lorsqu'on additionne les chiffres qui le composent [...] et pourtant, il a préparé lui-même ce miracle par le système décimal » [Watzlawick et al., 1975, p.118].

2) La définition de la réalité ou le franchissement du monde des membres

La compréhension du concept d'*indexicalité* aboutit à la conclusion que, dans le monde de la « vraie vie », les « choses » sont des « objets définis », ou des « objets dotés de sens », et des faits interprétés⁴⁹¹. Ainsi, la « confusion de sens » ne constitue pas une « erreur », de la part des *membres*, elle est une caractéristique du *sens commun*. Et, à l'intérieur du monde de la vie, on peut considérer qu'il ne s'agit pas

⁴⁹⁰ Schopenhauer Arthur, *Ueber den Willen in der Natur*, in *Arthur Schopenhauers sämtliche Werke*, vol. III, R. Piper and Compagny, München, 1912 ? p. 346.

⁴⁹¹ Voir : « Le monde de la vie et le monde scientifique » (Partie IV- Etape 2, p. 252).

véritablement d'une « confusion » (mais plutôt d'une « fusion »), car la distinction entre « objet » et « sens » n'a tout simplement pas lieu d'être⁴⁹².

Ces découvertes me permettent donc de renoncer à la définition de *sens commun* de la « réalité », faite d'objets matériels et d'actions concrètes. Cela constitue, pour les chercheurs, le franchissement de la « frontière » du *monde des membres*, et du cadre d'interprétation du *sens commun*. Franchissement qui leur permet de produire des analyses méta, portant sur ce *monde* et sur les propriétés du *sens commun*. Comme on l'a vu plus haut (cf. p. 468), c'est en effet depuis l'extérieur du *monde de la vie*, qu'il est possible d'envisager la distinction entre « chose » et « sens », et qu'il peut-être établi que le *sens commun* est construit au moyen d'une « confusion de sens ».

En conséquence, la distinction se rapportant aux « registres » *concret* et *abstrait*, retenue jusque-là pour exprimer la relation entre « objet » et « sens », doit être abandonnée, au profit de la distinction existant entre : les contextes particuliers, dans lesquels apparaissent les objets du *monde de la vie* ; et les contextes formés par le *monde du raisonnement*, au sein desquels les expressions du langage courant réfèrent à des généralités, c'est-à-dire à des abstractions.

Par ailleurs, pour interpréter le « discours » issu des entretiens d'enquête, et accéder aux significations telles qu'elles sont appréhendées à l'intérieur du *monde de la vie*, il ne convient plus de distinguer « objet » et « sens », mais le sens attribué à ces objets (ou actions) au sein du *monde du discours*, d'une part, et dans les circonstances de la vie pratique d'autre part. Comme on le verra ci-après (cf. p. 486), il s'agit d'identifier les mots du langage courant, qui nomment ces objets et actions, dans chacun de ces deux *mondes*.

Toutefois, comme en témoigne le texte de l'article reproduit plus haut, les conclusions de ces travaux n'ont pas été formulées avec précision à ce stade. Le schéma, présenté ci-dessus (cf. Figure V-19, p. 467), fait encore référence à ces « registres » selon leur définition antérieure⁴⁹³.

⁴⁹² On verra plus loin (cf. p. 489), qu'une « confusion de sens » intervient néanmoins, dans les situations où l'on *parle* du sens, comme c'est le cas au cours des entretiens d'enquête, « confusion » que le *Modèle méta* a pour but de révéler.

⁴⁹³ C'est le cas également pour l'extrait de l'article présenté précédemment (cf. Chapitre III, p. 416).

V.C - L'Etape 7 : L'aboutissement du *Modèle méta* (2012)

Cette dernière étape de recherche a eu lieu en avril 2012, à l'occasion de la préparation de l'exposé de mes travaux, prévu dans le cadre du séminaire doctoral du Laboratoire Paragraphe (équipe INDEX)⁴⁹⁴, animé par Pierre Quettier. La présentation qui suit intègre les avancées réalisées au cours d'une courte phase de travail, intervenue en 2010 (cf. le point 1, indiqué ci-dessous).

La présente étape a permis de faire aboutir le *Modèle méta*, tel qu'il a été présenté dans la seconde partie de la thèse, ainsi que les différents schémas explicitant la théorie des types logiques, qui y figurent⁴⁹⁵. C'est également à ce stade qu'il sera fait référence au concept du *monde de la vie*, grâce à la lecture des travaux d'Alfred Schütz⁴⁹⁶. Le recours à ce concept m'a permis d'achever la structuration du *Modèle méta* et de développer les fondements théoriques des résultats de la recherche.

Le schéma exposant la hiérarchie des niveaux logiques des situations d'enquête (cf. Figure II-3, p. 88) a également été conçu au cours de cette étape, à partir des travaux de l'étape précédente décrite ci-dessus (cf. Etape 6, p. 465).

Il restera cependant un point à clarifier à l'issue de cette étape, afin d'appliquer le *Modèle* aux thèmes des deux autres enquêtes : celui de la relation existant entre les mots « chaos » et « désordre », qui ont longtemps été considérés comme des synonymes. Le premier correspond à la dimension métaphorique du « discours » issu des entretiens, et le second correspond à l'élément inconnu qu'il s'agit de révéler, à savoir le sens tacite des « mots-clés » du « discours ». Cette relation sera établie en janvier 2013 (cf. ci-dessous, p. 484).

⁴⁹⁴ « Information et Documents en Contextes ».

⁴⁹⁵ Voir la présentation du *Modèle méta*, (Partie II, p. 92) ; et « la schématisation des niveaux logiques » (p. 85).

⁴⁹⁶ Voir le concept du *monde de la vie*, (Lexique - Partie VII, p. 577) et les développements plus haut (cf. « Du recours au concept du *monde de la vie* » (Partie IV - Etape 3, p. 336).

V.C.1. Les mots du discours et les mots du *monde de la vie*

Les travaux décrits ci-dessous ont consisté à organiser les éléments conceptuels élaborés précédemment, afin de construire la structure du *Modèle*. Ils ont porté sur les points suivants :

1) **La relation existant entre les significations exprimées par le mot « désordre » et par les mots « saleté » et « salir »**, c'est-à-dire la clarification de ce que j'ai nommé jusque-là le « double sens » des mots. J'établirai à cette occasion que le mot « désordre » indique le sens tacite du mot « saleté », sens tacite que le *Modèle* vise à révéler [cf. « Le sens du sens », V.C.2 - p. 482].

2) **La structuration des différents contextes qu'il convient de prendre en compte, afin de révéler la « confusion de sens »** et d'accéder aux significations *tacites*, exprimées par le « discours » issu des entretiens d'enquête [cf. V.C.3 p. 486].

Il s'agit de distinguer : les mots qui apparaissent au sein du *monde du discours* et ceux qui, au sein du *monde de la vie*, nomment les actions accomplies et les objets manipulés. Cela afin de distinguer leur *dénotation* et leur sens respectif [cf. V.C.3-2) - p. 487]. C'est le rôle assigné à l'« échelle théorique de référence », dont la définition a été précisée au cours de ces travaux. Celle-ci relève du *monde des abstractions*, auquel appartient le raisonnement scientifique. Elle constitue la référence à laquelle peuvent être rapportées les « échelles », organisant les mots (leur *dénotation* et leur sens) à l'intérieur du *monde du discours* et du *monde de la vie* [cf. V.C.3-1) - p. 486]. Par ailleurs, la définition de la « confusion de sens » mérite d'être précisée [cf. V.C.3-3) - p. 489], en regard des analyses formulées plus haut (cf. p. 478).

V.C.2. Le sens du sens

1) Le désordre et la « saleté »

En juillet 2010, dans des circonstances imprécises⁴⁹⁷, je me suis penchée sur une question qui m'avait préoccupée à plusieurs reprises, celle que je rencontrais pour formuler la relation entre le mot « désordre », et les mots « saleté » et « salir ». Au cours des étapes de recherche antérieures, je me suis davantage intéressée au sens du « discours » de manière générale qu'au sens des mots eux-mêmes. Dans mes notes de recherche, comme le montre l'exemple ci-après, je me dispensais le plus souvent de faire référence à la présence des mots. J'avais recours, comme dans le compte-rendu de l'enquête, à des expressions telles que : « la saleté signifie... » ou « la saleté est... ». Dans de l'article rédigé à l'issue de la sixième étape de recherche, j'ai encore fait appel à une formulation métaphorique, montrant que le sens tacite du mot « saleté » n'est pas énoncé clairement :

Le désordre – perturbation de « la juste place des choses » – participe de la définition de la saleté. La saleté est désordre. Cependant, la perception commune rapportant le sujet de la saleté à celui des détritrus, la notion de désordre apparaît comme étrangère à ces questions. [Bodineau, 2009, p. 29].

La prise de conscience du rôle des mots dans les différents schémas est intervenue progressivement, en particulier au cours de l'étape relatée dans le présent chapitre. J'avais en effet constaté que l'emploi des mots du langage courant me renvoyait à leur *sens commun* (cf. « L'ambiguïté du langage courant » p. 463)⁴⁹⁸. Par ailleurs, en énonçant le fait que les mots ne désignent pas des objets mais des significations, je me heurtais à l'emploi du mot « sens » (cf. p. 464) : « *Il faudrait écrire : [« nettoyer »] n'a pas le sens d'action concrète, mais le sens de sens* » [JdR – 3/03/09].

Cette question se pose à nouveau, à propos du mot « désordre », au moment

⁴⁹⁷ La mention, portée sur le document manuscrit correspondant [30/07/10], indique que j'ai simplement eu envie, ce jour là, de « cogiter ». Il m'est fréquemment arrivé, durant ce long parcours de recherche, de m'arrêter à l'une des questions qui me préoccupaient et qui me venaient à l'esprit dans des circonstances diverses. J'ai nommé ces séances, plus ou moins rigoureuses et fructueuses, « mes cogitations ».

⁴⁹⁸ Voir aussi : « Les mots, les objets et les significations », (p. 470).

d'entamer les réflexions décrites ici. J'indique à ce sujet : « *quand je dis saleté-salir = sens de objet-action, alors désordre ? = Sens aussi = sens du sens ?* » [Doc. Manuscrit - 30/07/10]. En revenant sur les significations attribuées aux éléments composant le schéma de synthèse, durant les différentes étapes de la recherche, c'est-à-dire le « chaos » (ou « désordre »), et la « crise » (ou « dysfonctionnement social »), j'en arrive à distinguer :

- la partie implicite du « discours », considérée en tant qu'expression de sentiments irrationnels : correspondant au « chaos » ou « désordre »,
- la partie explicite, considérée comme la description d'éléments objectifs et concrets : qui correspond à la « saleté » et à la « crise »,
- l'analyse méta, formulée au cours de la recherche, qui établit que le « désordre » correspond à la signification de la « saleté » et de la « crise ».

Je prends conscience plus clairement, à cette occasion, que les différents schémas composés au cours de la recherche, sont formés de mots⁴⁹⁹. Je parviens alors à réaliser que le « désordre » n'est pas le sens figuré, ou le sens « second » des mots « saleté » et « salir » (le sens premier étant de désigner des objets et actions), mais le « vrai sens », ou sens tacite des mots eux-mêmes. Par ailleurs, la partie implicite du « discours », considérée comme irrationnelle et « hors sujet » (« chaos » et « désordre »), est en fait celle qui indique la signification tacite des expressions situées dans la partie explicite (« saleté » et « crise »)⁵⁰⁰.

⁴⁹⁹ Le document mentionné [Doc. manuscrit - 30/07/10], n'indique pas précisément comment cette prise de conscience est intervenue, mais laisse cependant penser que celle-ci résulte de la question évoquée plus haut (cf. note n°470, p. 464) qui concerne le rapport entre l'« échelle théorique de référence », au sein de laquelle les mots « objet » et « action » réfèrent à des concepts abstraits, et les raisonnements que je poursuis, à propos des mots « salir » et « saleté », qui réfèrent à leur sens courant, soit à la signification attribuée à des « objets » et « action » (selon leur contexte). Les mentions qui figurent aux différents niveaux de l'« échelle » (« saleté », « salir », « désordre »), sont des *mots* dont il s'agit d'établir le sens (j'ai ajouté « mot » à chacun des niveaux). C'est certainement de cette manière que « désordre » apparaît, non plus comme étant le sens de « la saleté » ou du « fait de salir », mais comme le sens des mots eux-mêmes. On verra que ce sont ces questions qui ont permis de définir le « statut » théorique de l'« échelle » et de lui attribuer sa dénomination (cf. p. 486).

⁵⁰⁰ Il faut rappeler ici que la particularité de la méthode d'entretien non directif (cf. Partie IV, p. 167), développée par Christiane Gilon et Patrice Ville, est précisément de n'exclure aucun des propos exprimés. Ceux-ci considèrent que tous les sujets abordés par les personnes auditées sont en rapport avec la question traitée, y compris ceux qui semblent « parler d'autre chose », et qu'il appartient aux chercheurs d'établir ce rapport. A ce propos, on peut considérer que c'est la « crise », au sens usuel de crise économique et sociale, qui est en quelque sorte étrangère au sujet de la « saleté ».

Je note, à ce propos [Doc. Manuscrit - 30/07/10], que la notion de « chaos » est celle que j'avais retenue, au moment d'élaborer la synthèse des analyses et l'élaboration du schéma, étant persuadée qu'elle représentait un élément essentiel (cf. Etape 1 – Partie IV, p. 191). La « chose cachée », c'est-à-dire la signification implicite du « discours » (soit le sens *occulté* des mots du langage courant) était bien à rechercher au travers de la notion de « chaos ». Celle-ci est l'expression métaphorique de la signification du mot « désordre », signification qui se rapporte à la fois au mot « crise » et au mot « saleté ». Cela permet donc de répondre à la question qui préoccupait les commanditaires, les enquêteurs et certaines des personnes auditées : celle de la nature de la relation existant entre les sentiments exprimés et la présence de détritits dans l'espace public.

Comme on l'a vu, au cours des différentes étapes de la recherche, la mise en lumière du sens « occulté » est une entreprise fort complexe, qui exige le recours à des dispositifs largement « contre-naturels ». Ces considérations ont donc apporté un élément décisif dans l'aboutissement du *Modèle méta*. On a vu, en effet, au sein de la seconde partie de la thèse, (cf. Partie II, Figure II-6, p. 98), qu'une des fonctions du *Modèle* est d'organiser la relation entre les mots du « discours » : selon qu'ils sont considérés comme se rapportant à des éléments objectifs et concrets, ou à des éléments subjectifs relevant de l'« imaginaire », ces derniers indiquant le sens tacite des premiers.

2) Le « chaos » et le désordre

La relation existant entre les mots « chaos » et « désordre », n'a pas été établie au cours de la présente étape de recherche. Elle ne le sera que quelques temps plus tard, en janvier 2013.

Ces mots avaient été considérés, jusque-là, comme des synonymes, se rapportant tous deux à la partie implicite du « discours ». Mais le fait que le « chaos » soit une métaphore du « désordre » n'était pas apparu. C'est la raison pour laquelle les premières tentatives destinées à appliquer le *Modèle méta* aux thèmes des deux autres enquêtes (le « petit commerce » et les « relations de voisinage ») n'avaient pas été totalement concluantes. Le second exposé de mes travaux, en janvier 2013, au

cours du séminaire doctoral animé par Pierre Quettier⁵⁰¹, avait en effet révélé des difficultés sur ce plan.

Le travail, réalisé durant les semaines suivantes, a permis de définir la relation existant entre les mots « chaos », « désordre », et « saleté », et de préciser le mode de fonctionnement du *Modèle méta*. Le mot « chaos » (1) indique, de manière métaphorique, le sens du mot « désordre » (2), et celui-ci, à son tour, indique le sens tacite du mot « saleté » (3). Les mots qui apparaissent au sein des deux parties (implicites et explicites) du « discours », et que le *Modèle méta* vise à organiser, sont le premier et le troisième. Le second, qu'il s'agit de révéler est le mot « désordre ».

Ces travaux ont permis : 1) d'identifier les expressions métaphoriques relatives aux thèmes des enquêtes : l'« adultère » (ou plaisirs illégitimes) pour le sujet du « petit commerce », et la « guerre », pour le sujet des « relations de voisinage » ; 2) de montrer la nécessité d'identifier précisément les expressions métaphoriques, qui seront rapportées à la partie implicite du discours, représentée par la partie supérieure du *Modèle* (cf. « Le schéma du sens occulté » - Figure II-6, p. 98).

En effet, dans le cadre de ces enquêtes, les trois « mots clés » du « discours » n'ont pas été aussi apparents qu'ils l'avaient été dans le cadre de la première. Les descriptions métaphoriques avaient été prises en compte, au sein de leur compte-rendu respectif, mais elles n'avaient pas été retenues en tant qu'axe central des conclusions. Le travail consistant à finaliser le schéma de synthèse, illustrant les conclusions, n'avait pas été réalisé dans le cadre de ces deux enquêtes. Il faut rappeler que, pour le sujet de la « propreté », l'élaboration du schéma de synthèse consistait, précisément, à établir la relation entre le « chaos » et le sujet concerné.

Comme on l'a vu au sein des développements précédents portant sur l'application du *Modèle* au thème du « petit commerce »⁵⁰², celui-ci facilite l'identification, à posteriori, des « mots clés » résumant le « discours ».

⁵⁰¹ La préparation du premier exposé avait motivé la présente étape de recherche (cf. p. 480).

⁵⁰² Voir plus haut (Chapitre II, p. 405) ; et plus loin pour le thème des « relations de voisinage » (Chapitre II, p.526).

V.C.3. La mise au point conceptuelle du Modèle méta

1) La définition de l'échelle théorique de référence

A l'issue des travaux qui avaient permis de révéler la « confusion de sens » entre « jeter » et « salir », (Etape 3 – cf. Chapitre VI, p. 292), je me suis interrogée sur la manière dont les mots « jeter » et « détritrus » avaient pu apparaître. Comme on l'a vu au cours de la description de cette étape, au moment de réaliser le « schéma aux trois niveaux » (cf. Figure IV-14, p. 309 - appelé aussi « échelle aux trois niveaux », au sein du Journal de recherche), je cherchais à établir la correspondance entre les significations, illustrées par le schéma de synthèse, et la « réalité » de la vie courante. J'avais donc conclu que c'est en me référant au contexte de la vie pratique, que j'avais eu recours à ces mots⁵⁰³.

Compte tenu des derniers travaux relatifs au concept d'*indexicalité*, exposés dans le présent chapitre (et de la mise en évidence du rôle des mots, au sein des différents modèles conceptuels élaborés) j'observe à présent que l'« échelle », comportant « détritrus » et « jeter » aux degrés correspondant à « objet » et « action », est conforme aux significations issues des analyses méta, mais ne traduit pas les significations telles qu'elles apparaissent dans la vie courante. Les mots « objet » et « action », dans ce contexte, sont envisagés en tant que généralités et réfèrent à des concepts abstraits. Les mots « détritrus » et « jeter » ne désignent pas seulement des objets et actions. Comme tous les mots du langage courant, ils expriment également le sens qui leur est attribué⁵⁰⁴.

Je considère donc :

1) que l'« échelle », composée des mentions « objet », « action », « désordre » : « *est une échelle abstraite, théorique, que je pourrais nommer "échelle de référence"* » [JdR – 03/04/12].

2) que les « échelles », qui organisent les mots « détritrus » ou « jeter », et les mots « saleté » ou « salir », de différentes façons (soit au degré 1&2 des objets et actions,

⁵⁰³ Les actions sont en effet envisagées, au sein de ce schéma, en tant que suites de mouvements et manipulation d'objets.

⁵⁰⁴ Voir : « Figure II-8 : L'application de l'échelle théorique de référence – 1 » (Partie II, p. 101).

soit au degré 3 des significations), doivent être interprétées en fonction des différents contextes, au sein desquels ces mots apparaissent.

2) Le Modèle méta et le « retournement de sens »

Pour atteindre l'objectif assigné au *Modèle méta*, soit mettre en lumière la « confusion de sens » existant au sein du « discours », telle qu'elle a été décelée concernant les mots « saleté » ou « salir », et les mots « détritrus » ou « jeter », il est en effet nécessaire de prendre en compte le contexte formé par le *monde du discours*, correspondant aux premiers, et celui formé par le *monde de la vie*, correspondant aux seconds.

C'est à partir de ces réflexions qu'a été élaborée la version aboutie du *Modèle méta*, reproduit ici⁵⁰⁵, l'« échelle théorique de référence » s'appliquant donc de manière spécifique, à chacun de ces *mondes*.

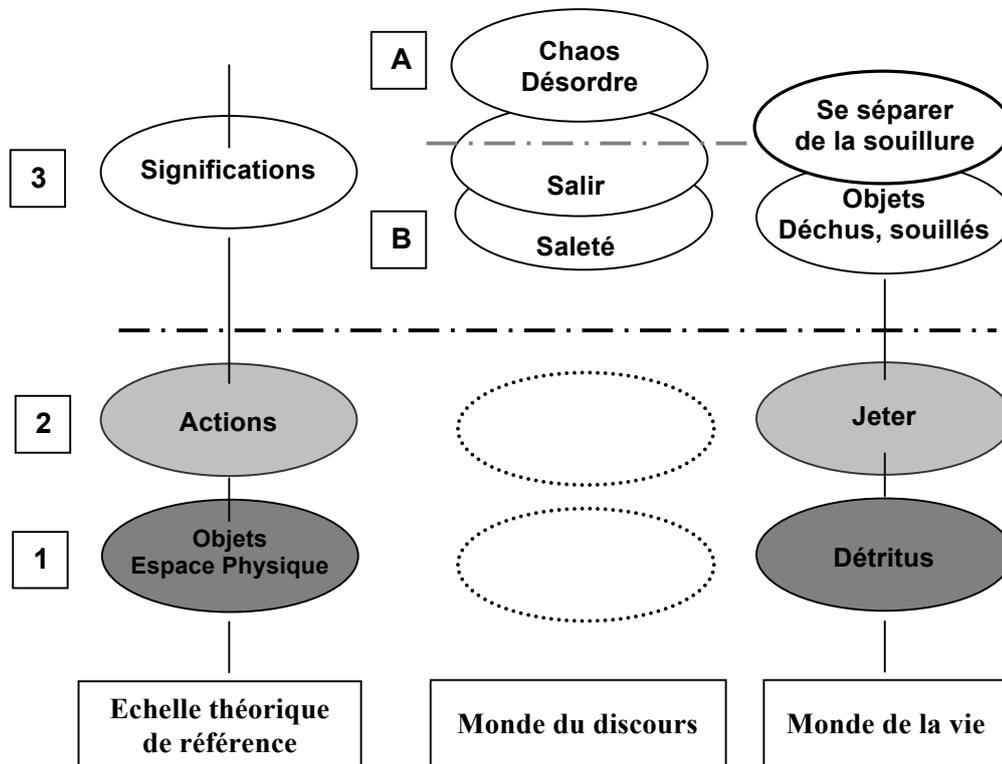


Figure V-22 : L'application de l'échelle théorique de référence – 2 (idem Fig.II.9)

⁵⁰⁵ Voir Figure II-9, (p. 104).

Ainsi définie, celle-ci permet de distinguer la *dénotation* d'un mot (l'objet ou l'action qu'il désigne) et le sens exprimé par ce mot. Elle permet, d'autre part, de différencier les mots qui, au sein du *monde de la vie*, nomment les actions effectivement accomplies et les objets manipulés, et les mots qui, au sein du *monde du discours*, nomment les objets et actions, *dont on parle*⁵⁰⁶, afin de déterminer leur signification respective.

Pour mémoire⁵⁰⁷, la première fonction du *Modèle* est d'identifier les mots du « discours » selon qu'ils sont considérés comme se rapportant à des éléments subjectifs, relevant de l'« imaginaire », ou à des éléments objectifs et concrets (cf. Figure II-6 - Partie II, p. 98). Ce sont les premiers qui, au travers d'expressions métaphoriques, expriment le sens tacite des seconds.

Afin d'accéder aux significations que les *membres* attribuent au sujet concerné, il est en effet nécessaire : 1) de révéler le sens tacite des mots du « discours » ; 2) de déterminer à quoi se rapporte le sens de ces mots (leur *dénotation*), dans le cadre de la vie pratique.

Comme on l'a vu précédemment⁵⁰⁸, c'est cette double opération qui réalise le « retournement de sens » recherché, c'est-à-dire le changement de cadre d'interprétation des phénomènes observés et de la teneur de la situation concernée. Le « problème de la saleté », considéré comme se rapportant à la présence de détritrus dans l'espace public (les déchets), se rapporte, en fait, à la question de l'absence d'accord social (le désordre), concernant la valeur et l'usage de l'espace public. La « traduction », réalisée entre les mots du *monde du discours* et ceux de la vie pratique, est celle qui permet de « déplacer » la question relative aux « causes » ou aux « raisons d'agir ». Celles-ci peuvent être envisagées en termes d'« intérêts

⁵⁰⁶ La formulation retenue ici, par commodité, correspond à l'interprétation de *sens commun* (qui est aussi celle du chercheur-*membre*). Comme on l'a vu, les propos du « discours » ne portent pas véritablement sur des objets et actions, mais sur leur signification (cf. : « Le monde de la vie et le monde du discours : les mots, le sens et la dénotation » - Partie II, p. 101). Dans le *monde* de la vie pratique, les mots expriment le sens attribué à des « objets définis » (ici : les déchets, soit des objets déchus ou souillés). Dans le *monde* du discours, ils expriment le sens attribué à l'*usage* de ces « objets définis », c'est-à-dire à ce qu'il convient d'en faire, comment et en quel lieu (ici : à la place réservée aux objets déchus ou souillés).

⁵⁰⁷ Et comme rappelé ci-dessus (cf. p. 482).

⁵⁰⁸ Voir : « Le changement de cadre d'interprétation : de l'objet à la place de l'objet », (Partie II, p. 104).

pratiques » qui guident les activités de la vie quotidienne, et non plus en termes de jugements de valeur, fondés sur les intentions supposées des acteurs (cf. le concept du *monde de la vie*, Lexique - Partie VII, p. 577).

3) A propos de la « confusion de sens »

Les conclusions des travaux décrits plus haut (cf. p. 478) indiquent : que la « confusion de sens » telle qu'elle a été définie dans le cadre de la recherche n'a pas lieu d'être dans le cadre du *monde de la vie* (les objets et leur contexte qui spécifie leur sens étant unis par une relation réflexive) ; que l'existence de la « confusion de sens » n'est concevable que dans le domaine du raisonnement scientifique (portant sur le *monde de la vie*). Il est donc nécessaire de rappeler ici, à quel *monde* se rapporte la « confusion de sens » que le *Modèle méta* vise à déterminer.

Comme on l'a vu précédemment⁵⁰⁹, celle-ci intervient dans les circonstances où l'on « parle du sens ». Il s'agit des conversations qui ont lieu dans la vie courante mais qui, au lieu de porter sur les activités de la vie pratique comme la plupart des conversations ordinaires, portent par exemple sur l'attitude des gens face à une situation donnée. Elles appartiennent au *monde du discours* qui correspond au raisonnement des *membres* (et des chercheurs-*membres*), et qui porte sur le *monde de la vie*. Les descriptions fournies se trouvent au niveau méta méta, par rapport aux activités de la vie pratique⁵¹⁰. Elles forment un discours sur le discours, qui ne consiste plus à « parler des choses », mais à « parler des significations », comme c'est le cas au cours des entretiens d'enquête.

C'est dans ces circonstances, que se produit une « confusion » entre le contexte formé par ces deux *mondes*. Le sujet concerné, et les mots qui le décrivent, sont considérés comme se rapportant aux objets et actions de la vie pratique (les déchets et leur manipulation), alors qu'il concerne un « problème » (le constat d'un

⁵⁰⁹ Voir : « Le *monde de la vie pratique* (de l'action) et le *monde du raisonnement* (du discours) », Partie IV – Etape 2, p. 255).

⁵¹⁰ C'est pour cette raison que ces conversations ont été définies comme appartenant, non pas au *monde de la vie*, mais au *monde du discours*, portant sur le premier (cf. Partie II, p. 109), et sont situées au niveau II de la figure (Figure II-11) représentant les niveaux logiques relatifs à la situation d'enquête. (Cette figure est reproduite au sein du paragraphe mentionné dans la note ci-dessus – Figure IV-8, p. 258).

« désordre »), soit la signification attribuée aux phénomènes observés⁵¹¹. Ainsi, le sens tacite des mots du discours est considéré comme un sens figuré ou un sens « symbolique », et ne peut apparaître en tant que tel. Il se produit une « confusion » entre la *dénotation* des mots relevant de l'un et l'autre de ces contextes. Dans le *monde de la vie pratique*, les mots expriment le sens attribué à des « objets définis » (ici : les déchets, soit des objets déchus ou souillés). Dans le *monde du discours*, ils expriment le sens attribué à l'*usage de* ces « objets définis », c'est-à-dire à ce qu'il convient d'en faire, comment, et en quel lieu (ici : à la place réservées aux objets déchus ou souillés).

Cependant, c'est en référence au sens tacite que sont élaborés les raisonnements des *membres*, à propos des « raisons d'agir ». Ces raisonnements se fondent sur la signification correspondant à la définition du « problème » (le non-respect des convenances), et pas sur la signification attribuée à l'action elle-même (la manipulation des déchets) ou à l'objectif visé par son accomplissement.

⁵¹¹ Voir : La définition de la situation étudiée (Partie II, p. 107)
